

5254

Grandes cultures

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Grandes cultures

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2005 – 04-01019
ISBN 2-550-43818-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Conception et rédaction :

Jean-Paul Hutton, enseignant
Commission scolaire de St-Hyacinthe

Sylvie Thibaudeau, enseignante
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Soutien technique :

Luc Lépine
Responsable de l'ingénierie de la formation
Ministère de l'Éducation

Claude Paré
Conseiller technique en élaboration de
programmes

Éditique :

Manon Claude
Ministère de l'Éducation

Révision linguistique :

Services linguistiques du MEQ

Coordination :

Luc Lépine
Responsable de l'ingénierie de la formation
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

1 Concept de compétence	7
2 Composantes du modèle de planification pédagogique.....	7
3 Processus de planification pédagogique	7
4 Phases d'acquisition d'une compétence	10
5 Cadre d'évaluation.....	17

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

Synthèse du programme d'études.....	21
Matrice des compétences.....	23

ÉLÉMENTS DE LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME

Logigramme de la séquence d'enseignement.....	27
---	----

DEUXIÈME PARTIE

GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION.....	31
---	----

TABLEAUX D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, DESCRIPTION D'ÉPREUVES, FICHES D'ÉVALUATION

- Module 1 – Métier et formation
- Module 2 – Santé et sécurité au travail
- Module 3 – Conduite de machinerie agricole
- Module 4 – Anatomie et physiologie végétales
- Module 5 – Plantes fourragères
- Module 6 – Calcul et grandes cultures
- Module 7 – Technologie informatique
- Module 8 – Récolte des grains
- Module 9 – Entreposage des grains
- Module 10 – Entretien des tracteurs

Module 11 – Préparation primaire du sol
Module 12 – Oxycoupage et soudage à l'arc
Module 13 – Outillage, machinerie et moteurs
Module 14 – Fertilisation
Module 15 – Bâtiments
Module 16 – Protection des cultures
Module 17 – Implantation d'une culture
Module 18 – Inspection des cultures
Module 19 – Entretien d'une culture
Module 20 – Moyens de recherche d'emploi
Module 21 – Intégration au travail

INTRODUCTION

Le document *Tableaux d'analyse et de planification* (TAP) est un instrument qui s'inscrit dans une stratégie de soutien à la planification pédagogique. Il a pour but de faciliter le travail nécessaire à la mise en application du programme. Il peut être considéré comme une interface entre le programme d'études produit par le ministère de l'Éducation et les travaux d'élaboration d'activités d'apprentissage et de production de matériel d'apprentissage et d'évaluation sous la responsabilité des établissements de formation professionnelle.

Ce document a été conçu de manière à assurer une plus grande cohérence entre les objectifs du programme d'études et les moyens pris pour les atteindre et les vérifier, et d'autre part, une meilleure intégration de l'évaluation, autant formative que sommative, au processus d'enseignement et d'apprentissage. La présentation de tous ces renseignements dans un seul document facilitera la planification pédagogique.

La stratégie de soutien à la planification pédagogique mise de l'avant implique la participation des enseignantes et enseignants du réseau, de manière plus restreinte, au moment de définir les principaux éléments de la planification pédagogique, et de façon élargie, dans la production des activités d'apprentissage.

Afin de faciliter la participation du personnel enseignant et de favoriser le partage des productions des activités d'apprentissage, le document *Tableaux d'analyse et de planification* (TAP) est disponible par le biais d'Internet, sur le site de l'Inforoute FPT. De plus, le forum des activités d'apprentissage mis à la disposition des enseignantes et enseignants d'un programme leur permettra de présenter, d'échanger et de consulter des activités d'apprentissage.

Le document est divisé en deux grandes parties. Dans la première, on présente les caractéristiques du modèle de planification pédagogique retenu, des renseignements sur le programme ainsi que des éléments de la planification pédagogique propres au programme. Dans la deuxième partie, on trouve un guide de lecture des différents tableaux, et pour chacun des modules du programme d'études, un tableau d'analyse et de planification comprenant des renseignements relatifs à l'apprentissage et à l'évaluation, une description d'épreuve et une fiche d'évaluation.

PREMIÈRE PARTIE

MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Le modèle de planification pédagogique retenu se veut cohérent avec :

- les caractéristiques des programmes définis par compétences;
- une vision de l'apprentissage facilitant la construction des compétences;
- les principes d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle;
- la possibilité d'impliquer de façon accrue les enseignantes et enseignants de formation professionnelle dans la planification pédagogique, tant au niveau de l'apprentissage que de l'évaluation.

1 CONCEPT DE COMPÉTENCE

- La compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser
- qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail
- et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.)

2 COMPOSANTES DU MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Le modèle de planification pédagogique retenu comprend les éléments suivants :

- un logigramme de la séquence d'enseignement;
- une proposition d'intentions pédagogiques;
- des tableaux d'analyse et de planification qui incluent :
 - des objets de formation, des balises et des activités d'apprentissage pour chacune des compétences d'un programme d'études;
 - des indicateurs et des critères d'évaluation accompagnés de leur pondération respective, des stratégies d'évaluation, autant pour l'évaluation formative que de sanction, pour chacune des compétences d'un programme d'études;
- des descriptions d'épreuves et des fiches d'évaluation.

3 PROCESSUS DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

En formation professionnelle, le modèle de planification pédagogique retenu fait en sorte que certains éléments de la planification pédagogique sont définis par une équipe composée de spécialistes de contenu, d'un conseiller en élaboration de programme et d'un responsable de l'évaluation alors que d'autres éléments sont sous la responsabilité des enseignantes et enseignants du programme d'études visé. Le processus de planification pédagogique décrit ci-dessous tient compte de ce partage des responsabilités. Il comporte les étapes suivantes :

- 1^{re} étape : Examiner le programme d'études
- 2^e étape : Examiner le logigramme de la séquence d'enseignement
- 3^e étape : Prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées, adapter la proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans son enseignement
- 4^e étape : S'approprier les indications présentées dans les tableaux d'analyse et de planification
- 5^e étape : Déterminer un ordre d'enseignement des différents objets, élaborer des activités d'apprentissage et produire du matériel d'apprentissage et d'évaluation
- 6^e étape : Prévoir l'organisation matérielle de son enseignement

1^{re} étape : Examiner le programme d'études

Le processus de planification pédagogique doit débuter par une lecture attentive du programme d'études. L'enseignante ou l'enseignant aurait avantage à consulter l'ensemble des objectifs opérationnels pour avoir une vision globale des compétences à acquérir.

De plus, l'enseignante ou l'enseignant devrait s'attarder à faire un examen approfondi de la matrice des compétences afin de bien saisir les relations entre les compétences particulières et générales ainsi que les liens fonctionnels qui y sont représentés.

Dans le présent document, on retrouve dans la section *Renseignements sur le programme*, la synthèse du programme d'études ainsi que la matrice des compétences.

2^e étape : Examiner le logigramme de la séquence d'enseignement

L'enseignante ou l'enseignant devrait prendre connaissance du logigramme de la séquence d'enseignement afin de bien comprendre l'ordre général d'acquisition des compétences et d'identifier les compétences préalables à d'autres compétences, les compétences pour lesquelles il n'y a pas de préalables stricts, les compétences qui devraient ou qui pourraient être acquises en parallèle.

On retrouve le logigramme de la séquence d'enseignement dans la section *Éléments de la planification pédagogique*.

3^e étape : Prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées, adapter la proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans son enseignement

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'élève. Elles incitent l'enseignante ou l'enseignant à intervenir dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête. Elles sont de nature continue et permettent, particulièrement, de développer chez l'élève des habitudes, des attitudes ou des capacités qui débordent le champ des objectifs du programme.

Les enseignantes et les enseignants devraient prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées par l'équipe de production, adapter ou enrichir cette proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans leur enseignement.

Note : Les enseignantes et les enseignants ayant participé à l'élaboration du TAP en Grandes cultures ont considéré que les valeurs et préoccupations importantes servant de guide aux interventions auprès de l'élève étaient déjà présentes dans les objectifs opérationnels du programme et qu'il n'apparaissait pas nécessaire d'en formuler d'autres. À cet égard, mentionnons les soucis de propreté, d'ordre et de minutie, le développement du sens de l'observation et le développement de l'autonomie dont il est fait mention dans les critères généraux de certains objectifs opérationnels.

4^e étape : S'approprier les indications présentées dans les tableaux d'analyse et de planification

Il s'agit de procéder à l'étude des tableaux liés aux modules du programme. Bien que généralement une enseignante ou un enseignant ne soit responsable que d'un module ou de quelques uns, il est important qu'elle ou il prenne connaissance de l'ensemble des tableaux d'analyse et de planification pour bien comprendre la répartition des objets de formation, des balises, des indicateurs et des critères d'évaluation sur l'ensemble du programme d'études.

L'étude des tableaux d'analyse et de planification présuppose une bonne compréhension du modèle de planification pédagogique retenu, et plus particulièrement, du processus d'acquisition d'une compétence qui est présenté au point 4 de la présente section. Les objectifs opérationnels, la matrice des compétences et la proposition d'intentions pédagogiques sont aussi utiles à la compréhension de l'information présentée dans les tableaux d'analyse et de planification.

On retrouve un *Guide de lecture d'un tableau d'analyse et de planification* ainsi que pour chaque module, un *Tableau d'analyse et de planification* dans la deuxième partie du présent document.

5^e étape : Déterminer un ordre d'enseignement des différents objets, élaborer des activités d'apprentissage et produire du matériel d'apprentissage et d'évaluation.

Dans les tableaux d'analyse et de planification, les objets de formation sont présentés en fonction de la structure de l'objectif opérationnel et non nécessairement selon un ordre d'enseignement. L'enseignante ou l'enseignant aura à établir l'ordre d'enseignement qui lui paraît le plus souhaitable. Ensuite, elle ou il aura à élaborer des activités d'apprentissage et à produire du matériel d'apprentissage.

La production d'activités d'apprentissage s'effectuera en se référant aux données du tableau d'analyse et de planification (phases d'acquisition, objets de formation, balises) et sera facilitée par l'utilisation du tableau 3, *Nature des activités d'apprentissage en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, et du tableau 4, *Environnement de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, qui se retrouvent au point 4 de la présente section.

En ce qui a trait à l'évaluation formative, l'enseignante ou l'enseignant devra préparer du matériel, en se référant aux critères d'évaluation dans le tableau d'analyse et de planification, et faire en sorte que les activités d'évaluation formative soient intégrées aux activités d'apprentissage. Quant à l'évaluation pour la sanction, les enseignantes et enseignants devront se conformer aux indications relatives à cette dernière dans le *Tableau d'analyse et de planification* du module concerné, puisqu'elles sont prescriptives. La préparation du matériel d'évaluation en vue de la sanction doit se faire en se référant aux documents *Description de l'épreuve*, *Description de la participation* et *Fiche d'évaluation* qui accompagnent chacun des tableaux d'analyse et de planification d'un module.

Le *Cadre d'évaluation* présenté au point 5 de la présente section ainsi que le *Guide de lecture d'un tableau d'analyse et de planification*, *d'une description d'épreuve et d'une fiche d'évaluation* présenté dans la deuxième partie du document sont utiles à cette étape-ci.

6^e étape : Prévoir l'organisation matérielle de son enseignement

L'enseignante ou l'enseignant devra planifier l'organisation matérielle de son enseignement en se référant aux indications contenues dans le guide d'organisation. Pour établir le type d'aménagement ou le contexte requis, les enseignantes et les enseignants pourront consulter le tableau 4 *Environnements de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence* présenté au point 4 de la présente section.

4 PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

Pour structurer la démarche d'analyse, il est utile de se reporter à un processus général d'acquisition d'une compétence. Dans le processus retenu, cinq grandes phases mènent à l'acquisition d'une compétence :

- Exploration;
- Apprentissage de base;
- Intégration-entraînement;
- Transfert;
- Enrichissement.

La phase d'exploration a pour objet de mettre en évidence la pertinence des compétences à acquérir de façon à accroître la motivation de l'élève et à faciliter les apprentissages. Elle peut permettre également de confirmer l'orientation professionnelle d'une personne et faciliter son insertion en formation.

La phase d'apprentissage de base porte sur les fondements mêmes de la compétence, c'est-à-dire sur l'ensemble des connaissances, des habiletés de divers domaines, des attitudes et des perceptions qui permettront d'exécuter adéquatement la tâche ou l'activité de travail ou de vie professionnelle. C'est en quelque sorte le «bagage génétique» et l'aspect potentiel de la compétence qui sont développés au cours de cette phase.

La phase d'intégration-entraînement se rapporte à la dimension plus «opérationnelle» de la compétence. Elle a pour objet l'intégration des apprentissages de base aux étapes d'exécution de la tâche ou de l'activité. Elle sert également à faire l'apprentissage de la tâche ou de l'activité elle-même, par un entraînement progressif tout le long des étapes d'exécution de cette tâche ou de cette activité, jusqu'à son exercice complet selon des performances déterminées.

La phase de transfert a particulièrement pour objet les adaptations nécessaires au transfert et à la mise en œuvre de la compétence (déjà acquise pour l'essentiel) dans un contexte de travail, réel ou simulé, et selon les performances exigées à l'entrée sur le marché du travail.

La phase d'enrichissement, enfin, permet, à l'occasion, d'aller au-delà du seuil de performance exigé au moment de la mise en œuvre de la compétence. Elle peut aussi avoir pour objet l'acquisition de compétences supplémentaires.

Il est important de noter que, pour être complète, l'acquisition d'une compétence devrait comporter au minimum les trois grandes phases suivantes : apprentissage de base, entraînement et transfert. De plus, il est toujours souhaitable de faire commencer les apprentissages par des activités liées à la phase d'exploration. De telles activités servent à mettre en évidence la perti-

nence des acquisitions que s'apprête à faire l'élève; elles permettent de situer les élèves par rapport à la profession et par rapport au programme d'études. Le tableau 1, *Phases d'acquisition d'une compétence*, présenté à la page suivante illustre les grandes phases du processus d'acquisition d'une compétence et met en évidence l'intégration progressive des apprentissages.

Note : Bien que l'intégration et le transfert se réalisent à divers moments des apprentissages, deux moments privilégiés sont mis en évidence dans ce processus d'acquisition d'une compétence : la phase d'intégration-entraînement et celle de transfert.

Le processus d'acquisition d'une compétence retenu a une incidence directe sur le choix des objets de formation, des activités d'apprentissage et des environnements de formation. Dans les tableaux qui suivent, on fournit des indications relatives aux différents choix en fonction des phases d'acquisition d'une compétence :

- Le tableau 2, *Objets de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, met en évidence les caractéristiques des objets de formation selon les différentes phases d'acquisition d'une compétence.
- Le tableau 3, *Activités d'apprentissage en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, présente la nature des activités d'apprentissage en fonction des différentes phases d'acquisition d'une compétence.
- Le tableau 4, *Environnement en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, suggère les environnements possibles pour chacune des phases d'acquisition d'une compétence.

TABLEAU 1 : GRANDES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

Continuum d'intégration des apprentissages et d'insertion professionnelle

EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION- ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
Orientation professionnelle ou insertion en formation, ou encore, motivation et démarrage	Acquisition ou développement des connaissances, des habiletés de divers domaines, des perceptions et des attitudes de base, et leur intégration	Intégration des apprentissages au moment des étapes d'entraînement à la tâche ou à l'activité professionnelle, et progression des performances	Mise en œuvre de la compétence dans un nouveau contexte	Acquisition ou développement d'une compétence au-delà du seuil exigé
	Compétence générale de nature plus fondamentale et plus transférable			
	Compétence particulière portant sur la maîtrise des tâches			

Ce tableau est en quelque sorte un instantané d'un processus général d'acquisition d'une compétence. Il sert ici à faciliter la démarche d'analyse. Dans la réalité, ce processus est dynamique et implique des mouvements de va-et-vient, certaines inversions et des activités qui peuvent être combinées à d'autres. Il ne faut donc pas voir le processus présenté ici comme strictement linéaire ou compartimenté. D'ailleurs, les flèches dans les deux sens, au tableau 4, entre les phases principales du processus, servent à indiquer ces multiples possibilités.

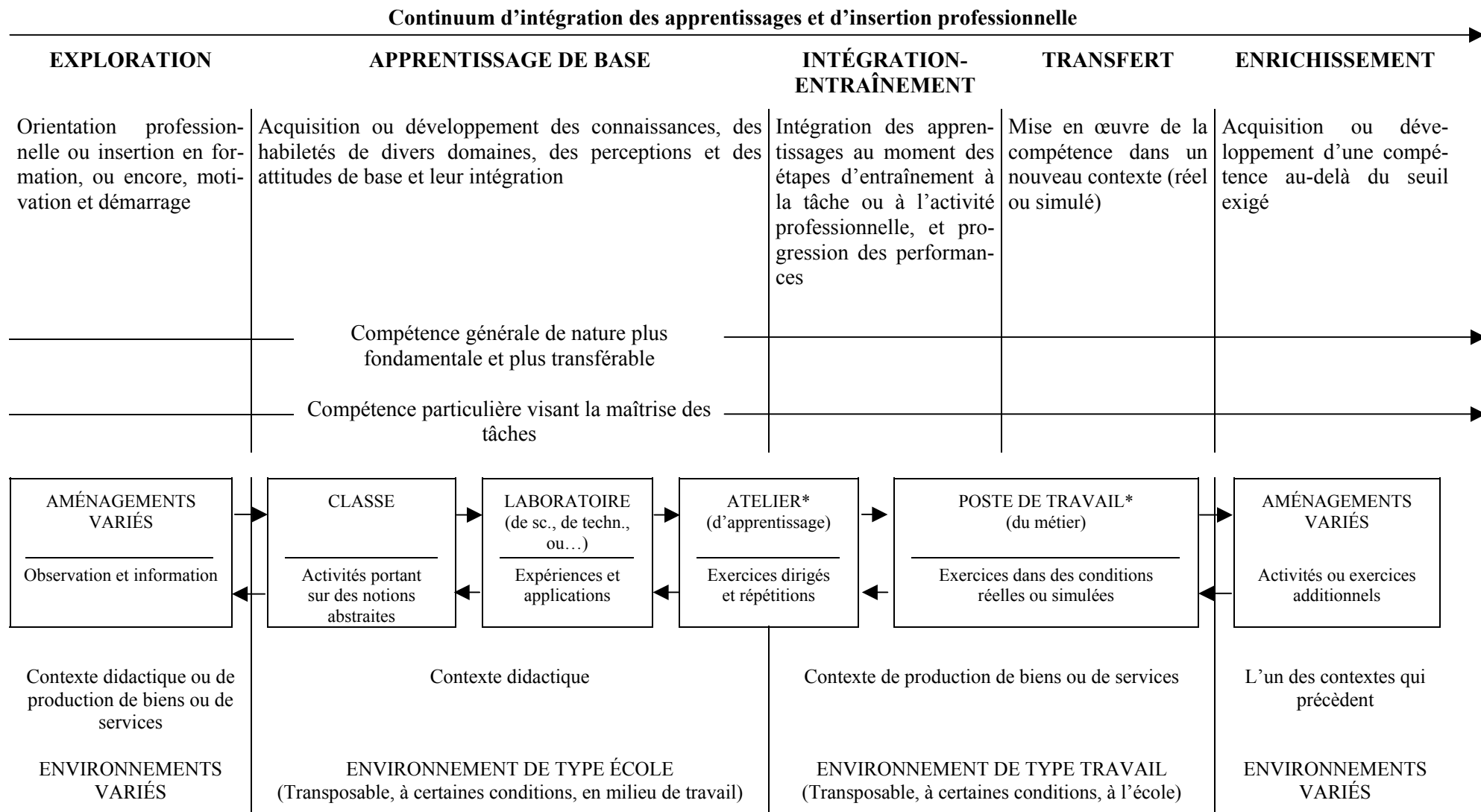
TABLEAU 2 : OBJETS DE FORMATION EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

	1	2	3	4	5
PHASES	EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION-ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
CATÉGORIES D'OBJETS DE FORMATION	<p>Connaissance de l'environnement, des exigences, etc., du métier et de la formation requise (en début de formation).</p> <p>Démarrage des apprentissages et motivation (au début d'un cours ou d'un apprentissage particulier).</p>	<p>CONNAISSANCES : notions, principes, concepts, etc.</p> <p>HABILETÉS : gestes, mouvements, coordination de ceux-ci; utilisation d'outils, conduite de machines, application de connaissances, etc.</p> <p>PERCEPTIONS : reconnaissance d'odeurs, de bruits, de couleurs; sensation de chaleur, etc.; détermination de la source, de la cause, etc.; saisie par l'esprit, représentation d'objets, etc.</p> <p>ATTITUDES : comportements généraux, façon d'être et d'agir, notamment dans les domaines de l'éthique, de la santé-sécurité, de la qualité, des relations avec les autres, etc.</p>	<p>Exercice de la tâche ou de l'activité liée à la profession, progression de la performance et intégration des apprentissages de base.</p> <p>(Activités dirigées, supervision et soutien importants : autonomie relativement limitée dans l'exécution)</p>	<p>Mise en œuvre des acquisitions dans un contexte de production ou de service, y compris les adaptations nécessaires.</p> <p>(Une plus grande autonomie dans l'exécution de la tâche ou de l'activité)</p>	<p>Développement de la compétence au-delà du seuil exigé ou acquisition de compétences nouvelles.</p> <p>(Légère marge de temps à l'intérieur du programme. Il peut s'agir aussi d'un ajout de temps à la durée initiale du programme, notamment dans le cadre de l'alternance)</p>

TABLEAU 3 : ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

	1	2	3	4	5
PHASES	EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION-ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
NATURE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> a) Activités d'observation et d'information : conférences, visites d'industries, de centres de formation; recherche en bibliothèque, etc. b) Activités d'introduction visant une prise de conscience de la pertinence et de l'utilité des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Activités d'écoute, de réflexion, de discussion, etc. b) Activités de recherche, d'observation, d'analyse, etc. c) Activités d'observation et d'analyse de bruits, d'odeurs, etc. d) Activités d'observation et d'exécution : de gestes, d'actions, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Activités d'intégration des apprentissages de base, au fur et à mesure des activités d'entraînement. b) Activités d'entraînement à des parties de tâches ou d'activités. c) Activités d'entraînement à une tâche ou à une activité plus complète. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Activités d'adaptation. b) Activités d'exécution : tâche ou activité déjà apprise pour l'essentiel dans un contexte de travail (conditions réelles ou simulées). 	<ul style="list-style-type: none"> Activités diverses selon la compétence ou la partie de compétence en question.

TABLEAU 4 : ENVIRONNEMENT DE FORMATION EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE



*Note : Les aménagements «classe» et «laboratoire» remplacent habituellement l'«atelier» et le «poste de travail» pour les compétences générales à caractère non technique.

5 CADRE D'ÉVALUATION

5.1 Principes

En formation professionnelle, quelques principes généraux guident le choix des stratégies liées à l'évaluation des apprentissages.

Approche curriculaire

Afin de respecter les caractéristiques des programmes définis par compétences et dans un souci de cohérence, l'évaluation porte sur les compétences décrites par les objectifs opérationnels d'un programme d'études. Ainsi, les indicateurs et les critères d'évaluation que l'on retrouve dans les tableaux d'analyse et de planification proviennent des composantes de l'objectif opérationnel. Ils proviennent aussi d'éléments essentiels à la compétence comme les connaissances, habiletés, perceptions et attitudes à acquérir.

La démarche d'évaluation est à la fois une démarche analytique, puisqu'elle est basée sur chaque compétence du programme, et une démarche globale, car elle tient compte du programme dans son ensemble.

Évaluation multidimensionnelle

Comme l'évaluation porte sur la compétence, il est primordial d'en vérifier toutes les facettes. Ainsi, l'évaluation portera autant sur les dimensions cognitives, psycho-sensori-motrices, qu'affectives.

Interprétation critérielle

Cette approche permet de vérifier dans quelle mesure une ou un élève a atteint l'objectif selon des critères définis.

Notation dichotomique

En formation professionnelle, la notation est dichotomique : l'élève peut obtenir 0 ou le maximum des points pour chaque critère. Par exemple, si le critère 3.2 vaut 10 points, deux notations seulement sont possibles, soit 0 ou 10. L'acquisition de la compétence est également sanctionnée par un verdict dichotomique de SUCCÈS ou d'ÉCHEC déterminé à partir d'un seuil de réussite.

5.2 Stratégies d'évaluation

La nature des compétences d'un programme d'études appelle des stratégies d'évaluation variées.

a) Objectifs de comportement

On peut évaluer :

- les connaissances pratiques; dans ce cas, l'épreuve porte sur des connaissances appliquées au métier et est constituée habituellement d'une série de questions écrites;
- le produit; dans ce cas, l'épreuve porte sur une production que l'élève doit réaliser et l'évaluation s'appuie sur une liste d'exigences liée aux caractéristiques attendues du produit;
- le processus; dans ce cas, l'épreuve porte sur un processus de réalisation de la tâche ou de l'activité que l'élève suit et l'évaluation se fait en se référant à des exigences sur la façon de réaliser chacune des étapes du processus.

b) Objectifs de situation

On évalue le degré de participation de l'élève à une activité et non sa performance au cours de l'activité. Cependant, on peut exiger de l'élève qui présente des données sur un sujet quelconque, que ces données soient pertinentes, en lien avec le sujet.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 21
 Durée en heures : 1 095
 Valeur en unités : 73

Titre du programme : *Grandes cultures*
 Code du programme : 5254

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS ¹
204622	1. Métier et formation	30	2
204633	2. Santé et sécurité au travail	45	3
204643	3. Conduite de machinerie agricole	45	3
204653	4. Anatomie et physiologie végétales	45	3
204664	5. Plantes fourragères	60	4
204672	6. Calcul et grandes cultures	30	2
204685	7. Technologie informatique	75	5
204695	8. Récolte des grains	75	5
204703	9. Entreposage des grains	45	3
204713	10. Entretien des tracteurs	45	3
204726	11. Préparation primaire du sol	90	6
204733	12. Oxycoupage et soudage à l'arc	45	3
204744	13. Outillage, machinerie et moteurs	60	4
204754	14. Fertilisation	60	4
204763	15. Bâtiments	45	3
204772	16. Protection des cultures	30	2
204785	17. Implantation d'une culture	75	5
204793	18. Inspection des cultures	45	3
204804	19. Entretien d'une culture	60	4
204811	20. Moyens de recherche d'emploi	15	1
204825	21. Intégration au travail	75	5

¹ Une unité équivaut à 15 heures.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN GRANDES CULTURES		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)											TOTAUX	
				Prendre connaissance des directives	Préparer le matériel et l'équipement	Effectuer le travail	Vérifier la qualité du travail	Nettoyer et ranger le matériel et l'équipement	Informé du travail accompli	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	Conduire de la machinerie agricole	Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures	Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures	Utiliser la technologie informatique	Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc	Effectuer des opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation	Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
																						1
NUMÉROS	NUMÉROS	T	h																			
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU																					
	DURÉE																					
5	Récolter et entreposer les plantes fourragères	C	60	△	▲	▲	▲	△	○	●	●	●	○	○								
8	Récolter les grains	C	75	△	▲	▲	▲	△	○	●	●	●	○	●								
9	Conditionner et entreposer les grains	C	45	△		▲		▲	○	●	○		○	○								
10	Effectuer l'entretien périodique des tracteurs	C	45	△		▲	▲	△	○	●	○											
11	Effectuer des travaux de préparation primaire du sol	C	90	△	▲	▲	▲	△	○	●	●			○		●						
13	Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs	C	60	△		▲		△	○	●					●							
15	Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments	C	45	△	△	▲		△	○	●					●							
17	Implanter une culture	C	75	△	▲	▲	▲	△	○	●	●	●	●	○		●	○					
18	Inspecter les cultures	C	45	△		▲		△	○			●		○		●	●					
19	Entretien d'une culture	C	60	△	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●		●	●					
21	S'intégrer au milieu de travail	S	75	▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○		○	○	○	●				
NOMBRE D'OBJECTIFS			11																		21	
DURÉE DE LA FORMATION			675																			1095

T : Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h : Heures

△
▲
○
●

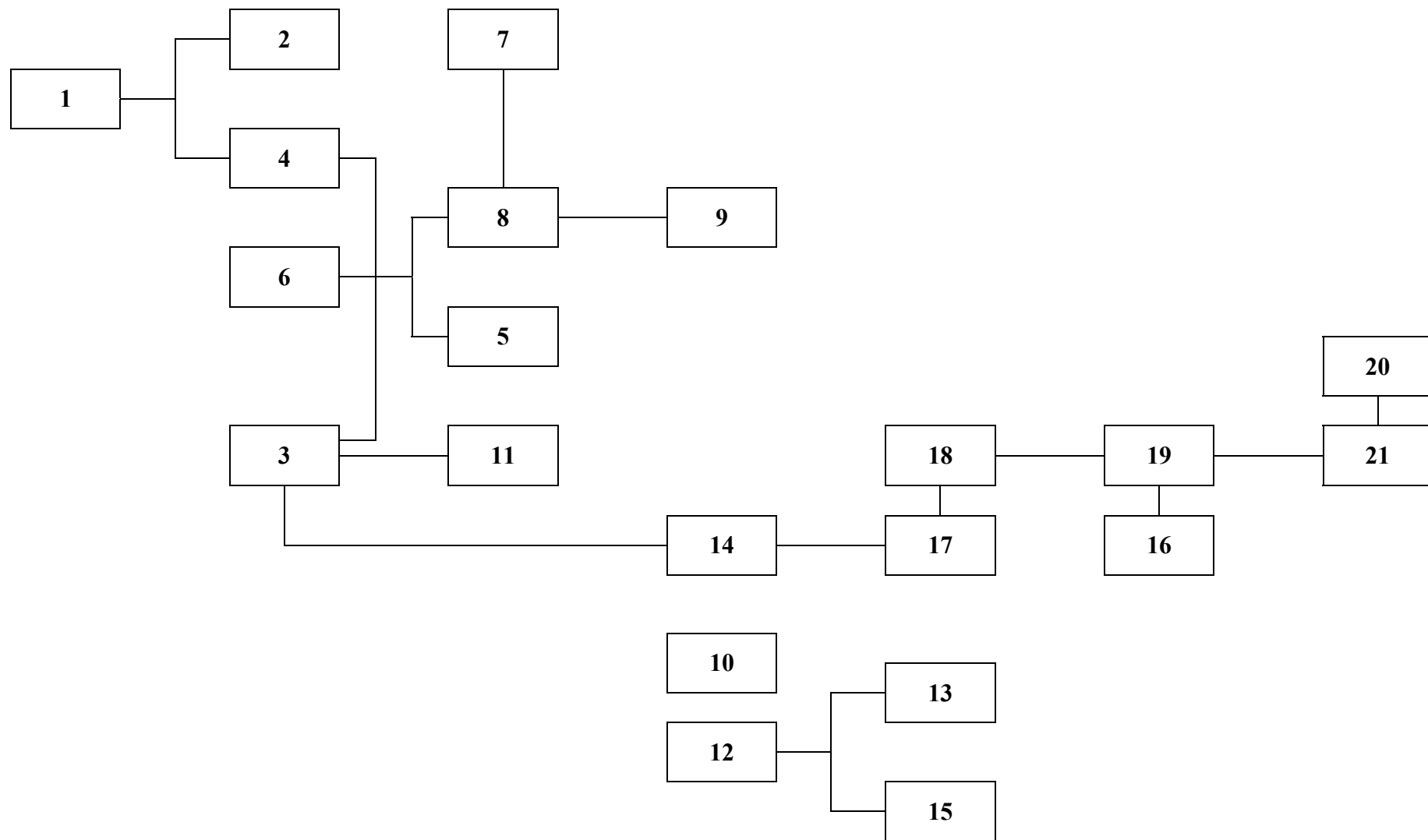
△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

┌
└

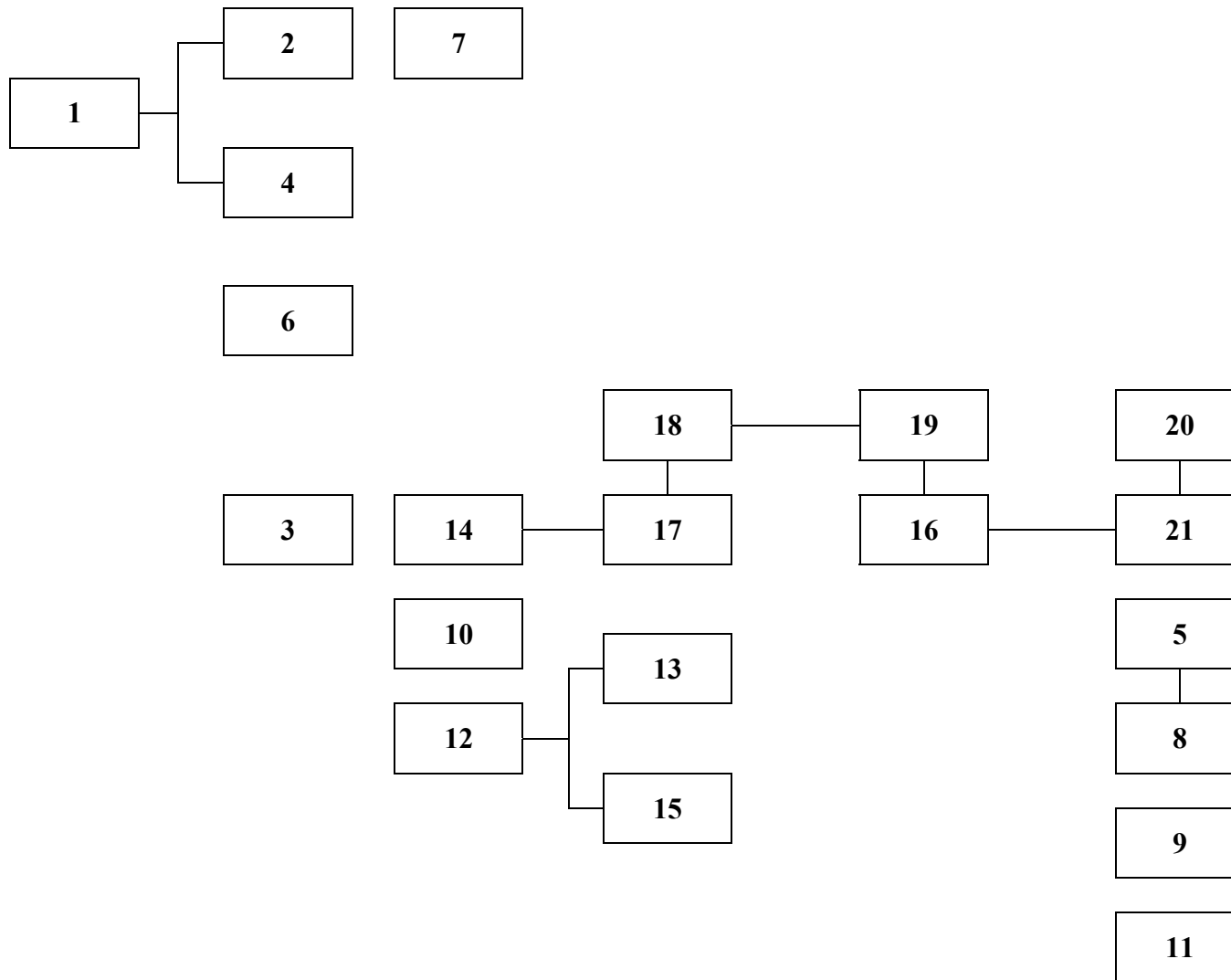
┌ Entre les compétences particulières et le processus
└ Entre les compétences générales et les compétences particulières
* Objet de formation sans objectif particulier

ÉLÉMENTS DE LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

LOGIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT – AUTOMNE



LOGIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT – HIVER



DEUXIÈME PARTIE

**GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET
DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION
D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION**

GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION

1 TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

Les tableaux d'analyse et de planification présentent des renseignements relatifs à l'apprentissage et à l'évaluation pour chacun des modules du programme.

A) APPRENTISSAGE

PHASE D'ACQUISITION

L'analyse de chacune des compétences, précisée par un objectif de comportement, a été faite en tenant compte du processus d'acquisition d'une compétence présenté dans la première partie du document.

Le chiffre inscrit dans la colonne PH (phase) indique la phase à laquelle l'objet de formation correspond (1 à 5).

Les tableaux correspondant aux objectifs de situation ne contiennent aucune indication dans la colonne PH étant donné le fait que ce type d'objectif est structuré selon un processus qui lui est particulier.

OBJETS DE FORMATION

Les objets de formation renvoient à tous les apprentissages que l'élève doit faire pour acquérir et exercer la compétence. Soulignons que les objets de formation ne sont pas exhaustifs et qu'ils peuvent être enrichis afin de répondre aux besoins particuliers de certains groupes d'élèves. La nature des objets de formation dépend de la phase d'acquisition de la compétence à laquelle ils sont rattachés. Le tableau 2 *Objets de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence* donne un aperçu des objets possibles à chacune des phases.

Ces objets sont présentés dans le TAP selon la structure des précisions de l'objectif opérationnel et non nécessairement selon un ordre d'enseignement.

Les objets de formation peuvent être en lien avec l'ensemble d'une compétence ou avec une précision de l'objectif opérationnel et pour faciliter leur repérage, ils sont présentés selon des blocs distincts dans le TAP. De plus, chacun des objets de formation est accompagné d'une codification qui permet de le situer dans le TAP.

Enfin, la colonne «Objets de formation» présente des indications relatives aux durées de formation. Ces durées sont exprimées en pourcentage global consacré aux apprentissages liés à chacune des précisions ainsi qu'au pourcentage de temps consacré à la phase de transfert.

BALISES

Les balises donnent des indices sur les limites du contenu ou du champ d'application.

C'est également dans cette colonne que l'on indique les liens qui existent avec d'autres modules ou avec des intentions pédagogiques.

ACTIVITÉS

Cette colonne vide indique qu'un travail d'élaboration des activités d'apprentissage doit être effectué par les enseignantes et les enseignants.

En effet, on devrait élaborer une activité pour chacun des objets de formation, en tenant compte des balises qui sont définies. Cependant, on pourra regrouper, au besoin, plusieurs objets de formation au sein d'une même activité pour faciliter les apprentissages.

Lorsqu'on élabore des activités d'apprentissage, on devrait respecter les critères suivants :

- s'assurer de la pertinence de l'activité au regard de l'objet de formation. L'activité suggérée est-elle garante des apprentissages à effectuer? Certains objets de formation liés à l'acquisition d'habiletés psychomotrices ou socio-affectives exigent des activités d'apprentissage où l'élève exerce un rôle très actif;
- varier les activités de manière à susciter l'intérêt et à faciliter les apprentissages recherchés;
- prendre en considération les contraintes liées aux conditions physiques et matérielles (disponibilité des locaux et du matériel pédagogique requis);
- alterner les activités où l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle plus actif (comme les exposés) avec des activités d'apprentissage où le rôle de l'élève est prévalent.

Cette colonne peut également comporter des indications relatives aux références médiagraphiques (documents écrit ou audiovisuels).

B) ÉVALUATION

Dans le TAP, afin de faciliter une plus grande intégration de l'évaluation aux activités d'enseignement et d'apprentissage, on retrouve des données tant sur l'évaluation de sanction que formative. Il est à noter que seules les données en vue de l'évaluation de sanction ont un caractère prescriptif.

Les étapes 1 à 4 qui suivent précisent la nature de l'information présentée dans le TAP, sous la section «Évaluation» et le processus de dérivation utilisé pour assurer la cohérence entre les objectifs visés par le programme d'études et les moyens pris pour en vérifier l'atteinte.

Étape 1 : Choix des objets d'évaluation aux fins de l'évaluation de sanction

Le choix des objets d'évaluation à retenir se fait, d'une part, en considérant l'objectif opérationnel associé à une compétence, et d'autre part, en tenant compte de l'ensemble des objectifs opérationnels d'un programme d'études, de façon à alléger l'évaluation. En se référant aux **précisions sur le comportement** décrites dans le programme, on retient, pour chaque compétence, un échantillon significatif et représentatif d'objets à évaluer.

Cette façon de procéder permet d'assurer la représentativité des échantillons retenus.

Étape 2 : Choix des stratégies d'évaluation

Comme indiqué précédemment, les caractéristiques de l'objectif opérationnel, les contraintes liées à l'évaluation influent sur le choix de la stratégie d'évaluation. Il s'agit donc de proposer la stratégie ou les stratégies d'évaluation susceptibles de nous fournir la meilleure information possible au regard de l'objet à évaluer.

Étape 3 : Élaboration des indicateurs et des critères d'évaluation

Pour chacune des précisions retenue à des fins d'évaluation de sanction (objets d'évaluation), on définit des indicateurs et des critères d'évaluation. Leur nombre est variable et leur formulation dépend de la stratégie d'évaluation retenue.

Les indicateurs et les critères d'évaluation sont définis en tenant compte de l'objectif opérationnel, et plus particulièrement, des critères généraux et particuliers de performance (ou de participation).

Les indicateurs présentent chacun un aspect à évaluer ou encore, ils précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de la compétence. Les indicateurs sont précédés d'un nombre entier (1, 2, etc.)

Ces indicateurs sont suivis des critères qui décrivent de façon plus précise les exigences de performance. Les critères sont utilisés pour juger si la performance évaluée est satisfaisante. Les critères retenus pour l'évaluation de sanction sont également numérotés (1.1, 1.2, 1.3, etc.)

Il est à noter que des indications sont fournies dans le TAP, sous la rubrique Indicateurs et critères d'évaluation, pour faciliter l'évaluation formative. Ces indications sont présentées strictement à titre indicatif. Ces indications ne sont pas accompagnées de pondérations ou de stratégies d'évaluation. Elles sont en lien avec des critères généraux ou particuliers de performance qui n'ont pas été retenus pour l'évaluation de sanction.

Étape 4 : Détermination des pondérations

Pour chacun des indicateurs d'évaluation, il s'agit d'attribuer une valeur numérique qui précise leur importance relative dans la mesure globale de la performance, pour un objet d'évaluation donné.

On attribue également une pondération à chacun des critères d'évaluation, en répartissant la pondération de l'indicateur sur l'ensemble des critères qui lui sont associés.

Cette façon de procéder permet de faire ressortir l'importance relative des indicateurs et des critères d'évaluation associés à un objet d'évaluation.

2 DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET FICHE D'ÉVALUATION

Le modèle de planification pédagogique retenu comprend, en plus du tableau d'analyse et de planification, une brève description d'épreuve et une fiche d'évaluation qui sont basées sur l'information présentée dans la section «Évaluation» dans le TAP. Ceci a pour but d'aider les commissions scolaires à bâtir leurs épreuves. Il revient donc à l'enseignante ou l'enseignant, à partir de la fiche d'évaluation et de la description d'épreuve, de bâtir les épreuves.

a) Description d'épreuve

Il s'agit d'une proposition d'épreuve répondant aux exigences des critères d'évaluation de sanction. On y tient compte des conditions d'évaluation prescrites au programme. L'objectif de ce document est d'uniformiser le niveau de complexité de l'épreuve entre les établissements d'enseignement.

On y retrouve :

- des directives et renseignements généraux : compétence évaluée, suggestion de la durée, nombre de candidates et candidats pouvant être évalués en même temps, etc.;
- le déroulement de l'épreuve : caractéristiques de la tâche à effectuer par la candidate ou le candidat, les conditions de réalisation de la tâche, suggestions de tâches, etc.;
- une description du matériel nécessaire;
- des consignes particulières : restrictions, moments d'observation, etc.

b) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation est un instrument de soutien à l'observation, utile à l'enseignante ou à l'enseignant au moment où il évalue la performance d'une candidate ou d'un candidat. Elle permet d'uniformiser les observations.

On y retrouve :

- des données générales : titre du programme, titre du module, nom de la candidate ou du candidat, nom de l'examinatrice ou de l'examineur, etc.;
- les indicateurs et les critères retenus pour l'évaluation de sanction;
- des éléments d'observation qui précisent davantage les observations associées à un critère d'évaluation;
- des tolérances qui s'appliquent à un critère et qui font en sorte que la candidate ou le candidat ne perde pas de points;
- des cases qui facilitent la consignation des résultats au regard des éléments d'observation;
- un espace pour consigner les résultats de façon dichotomique;
- un seuil de réussite qui facilite la décision de l'enseignante ou de l'enseignant sur le verdict de SUCCÈS ou D'ÉCHEC.

TABLEAUX D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
DESCRIPTIONS D'ÉPREUVES
FICHES D'ÉVALUATION

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-622 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)		Durée : 30 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER					<i>Durée : 45 %</i>	
1.1	Situer la présente compétence par rapport au métier et au programme de formation.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.				
1.2	Être réceptive ou réceptif aux données relatives au métier et à la formation.	Conditions de réceptivité : - attention visuelle; - attention auditive; - climat favorable; - intérêt; - concentration; - bien-être physique et psychologique.				
1.3	Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.	Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.				
1.4	Appliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.	Règles fondamentales : - participer; - respecter le tour de parole; - ne pas s'écarter du sujet; - être attentive ou attentif aux autres; - accepter que les autres aient des points de vue différents du sien.				
1.5	Distinguer les différents acteurs du domaine de l'agriculture.	Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ). Union des producteurs agricoles (UPA). Ministère de l'environnement. Coopératives. Compagnies privées, etc.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-622 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)			Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.</i>					
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION	
Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
1.6 S'informer sur la nature du métier et les caractéristiques de l'emploi.	Information sur : - les tâches; - les conditions sanitaires; - les aptitudes et habiletés nécessaires; - les conditions de travail, etc.				
1.7 Découvrir les différentes sources d'information.	Sources d'information : - références écrites; - références médiatiques; - références électroniques; - colloques et conférences.				
1.8 Visiter des entreprises de grandes cultures et des entreprises connexes et recueillir de l'information sur leur organisation et leur mode de fonctionnement.	Information sur : - les cultures effectuées; - les objectifs; - la mise en marché; - la main-d'œuvre; - le mode de production (biologique, conventionnel, etc.).				
1.9 Présenter aux membres du groupe les données recueillies sur différents sujets et parler de son expérience agricole.	Avantages, inconvénients et exigences.		1 Cueillette de données. 1.1 Présente les données recueillies sur un des sujets suivants : - tâches en grandes cultures; - conditions sanitaires; - aptitudes et habiletés nécessaires; - conditions de travail.	20	
PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION			Durée : 15 %		
2.1 S'informer sur le projet de formation.	Information sur : - le programme d'études; - la démarche pédagogique; - les modes d'évaluation; - la sanction des études.		2 Analyse du projet de formation. 2.1 Prend connaissance des documents reçus.	20	

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-622 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION	
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P_I	P_C
2.2	Se renseigner sur l'organisation matérielle relative au projet ainsi que sur les ressources disponibles dans l'école et dans le milieu.	Machinerie et équipement agricoles disponibles. Documentation diverse. Fermes collaboratrices. Champs disponibles, etc.		2.2 Recueille des données sur un des sujets suivants : - machinerie et équipement agricoles disponibles; - documentation diverse; - fermes collaboratrices; - champs disponibles, etc.	20	
2.3	Visiter l'école et les différents lieux de formation.	Salles de cours. Atelier de soudure. Atelier de mécanique. Bibliothèque. Laboratoire. Fermes collaboratrices, etc.		2.3 Exprime convenablement sa perception du programme de formation par rapport au métier.	10	
PHASE 3 : CONFIRMATION DE SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE					Durée : 40 %	
3.1	Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.	Définition des termes.				
3.2	Préciser ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt personnels par rapport au métier choisi.	Résumé : - de ses goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles; - des exigences du métier; - des parallèles entre les deux aspects précédents.				
3.3	Discuter de sa perception du métier.	Tâches. Perspectives d'emploi. Avenir du domaine des grandes cultures. Conditions de travail, etc.		3 Bilan. 3.1 Exprime convenablement sa perception du métier au cours de rencontres individuelles ou de groupe.	10	

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-622 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)			Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
3.4	Faire le bilan de ses acquis et de ses contraintes par rapport au projet de formation.	Résumé des forces et faiblesses. Bilan des acquis en relation avec l'exercice du métier. Prévision des besoins d'apprentissage.				
3.5	Produire un rapport sur son choix d'orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.	Résumé des forces et des points à améliorer afin d'exercer le métier. Bref exposé sur son choix d'orientation.		3.2 Produit un rapport sur son choix d'orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.	20	

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

GRANDES CULTURES (5254)

204-622 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER

1 PRÉSENTE LES DONNÉES RECUEILLIES SUR UN DES SUJETS SUGGÉRÉS

Il sera important, au cours de cette activité, d'indiquer clairement la nature des données que les candidates ou les candidats devront recueillir et présenter à la rencontre de groupe. Quels que soient la forme et le support utilisés pour consigner les données recueillies, le jugement ne devra pas porter sur leur précision, qualité ou présentation. On s'assurera que les candidates et les candidats ont pris la peine de colliger une quantité suffisante de données pertinentes par rapport aux sujets à traiter et qu'ils les organiseront de manière à pouvoir les utiliser au moment de la rencontre de groupe.

PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION

2 PREND CONNAISSANCE DES DOCUMENTS REÇUS

La candidate ou le candidat devra prendre connaissance du programme d'études et relever deux points qui l'intéressent particulièrement et deux points qui suscitent des interrogations de sa part. Elle ou il devra aussi commenter les différents points (en une page).

3 RECUEILLE DES DONNÉES SUR UN SUJET SUGGÉRÉ

Il sera important, au cours de cette activité, d'indiquer clairement la nature des données que les candidates ou les candidats devront recueillir. Quels que soient la forme et le support utilisés pour consigner les données recueillies, le jugement ne devra pas porter sur leur précision, qualité ou présentation. On s'assurera que les candidates et les candidats ont pris la peine de colliger une quantité suffisante de données pertinentes par rapport aux sujets à traiter et qu'ils les organisent en rapport pouvant être rédigé en équipe ou individuellement. Le sujet sera déterminé par l'examinatrice ou l'examineur. Le rapport devra être remis avant le début de la phase 3 du module (environ deux pages).

4 PRÉSENTE SA PERCEPTION DU PROGRAMME DE FORMATION PAR RAPPORT AU MÉTIER AU COURS D'UNE RENCONTRE DE GROUPE

On s'attend ici à ce que les candidates ou les candidats s'expriment sur la pertinence ou l'utilité d'au moins un des éléments du programme de formation.

La rencontre de groupe devra être préparée et animée de manière que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

PHASE 3 : CONFIRMATION DE SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- 5 EXPRIME CONVENABLEMENT SA PERCEPTION DU MÉTIER AU COURS D'UNE MISE EN COMMUN DE L'INFORMATION RECUEILLIE

Au cours d'une rencontre individuelle ou de groupe, la candidate ou le candidat parle de son orientation professionnelle. On attend de la candidate ou du candidat qu'elle ou il participe activement à la discussion.

- 6 PRODUIT UN RAPPORT SUR SON CHOIX D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN COMPARANT LES ASPECTS ET LES EXIGENCES DU MÉTIER AVEC SES GOÛTS, SES APTITUDES ET SES CHAMPS D'INTÉRÊT

Les candidates et les candidats devront justifier leur orientation professionnelle en indiquant dans leur rapport trois aspects ou exigences du métier. Elles et ils souligneront explicitement les liens qui, de leur point de vue, existent entre ces aspects ou exigences et les champs d'intérêt et aptitudes personnels qui les ont amenés à choisir le métier d'ouvrière agricole ou d'ouvrier agricole en grandes cultures.

Le jugement portera sur le contenu du rapport et non sur la qualité de la rédaction. Ce document pourrait être préparé à l'avance sous forme de questionnaire à remplir (éviter toutefois d'en faire une épreuve de connaissances pratiques et s'assurer plutôt que les candidates et les candidats ont pris la peine d'y inclure les éléments demandés). Les consignes initiales devront préciser clairement ce qu'on entend par goûts, champs d'intérêt et aptitudes.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 1 – Métier et formation	Code du cours : 204-622
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT OUI NON
PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER	
1.1 Présente les données recueillies sur un des sujets suggérés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION	
2.1 Prend connaissance des documents reçus.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2.2 Recueille des données sur un sujet suggéré.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2.3 Exprime convenablement sa perception du programme de formation par rapport au métier.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PHASE 3 : CONFIRMATION DE SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE	
3.1 Exprime convenablement sa perception du métier au cours de rencontres individuelles ou de groupe.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3.2 Produit un rapport sur son choix d'orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Règle de verdict : obtention de 5 OUI sur 6, notamment aux éléments 1.1, 2.1, 2.2 et 3.1	

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Agir de façon sécuritaire en milieu de travail</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Importance d'adopter des comportements axés sur la prévention et la sécurité.					
<i>A. RECONNAÎTRE UNE SITUATION OU UN COMPORTEMENT DANGEREUX</i>							
<i>Durée : 20 %</i>							
2	A.1 Décrire le régime québécois de santé et de sécurité au travail.	Description des droits, obligations, rôles et responsabilités des différents responsables. Loi sur la santé et la sécurité du travail.					
2	A.2 Expliquer les risques généraux inhérents à la pratique du métier.	Énumération des principaux risques reliés à : - certains travaux; - l'utilisation de certains types d'équipement et d'outillage; - l'aire de travail; - l'utilisation de matières dangereuses.					
2	A.3 Interpréter les codes du SIMDUT.	Interprétation juste de la signalisation. Produits pétroliers. Fertilisants. Pesticides. Électricité. Gaz propane.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Agir de façon sécuritaire en milieu de travail</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	A.4 Indiquer les risques reliés aux déplacements de machinerie agricole.	Code de la sécurité routière. Chaîne de sécurité. Nécessité d'avoir une escorte.					
3	A Reconnaître une situation ou un comportement dangereux.			1 Identification des risques. 1.1 Reconnaissance des éléments pouvant entraîner des risques d'accident ou de maladie. 1.2 Prise en considération du code de la route.	25	15	C
B. APPLIQUER DES MESURES PRÉVENTIVES VISANT À DIMINUER LES RISQUES D'ACCIDENTS INHÉRENTS À LA PRATIQUE DU MÉTIER Durée : 20 %							
2	B.1 Saisir l'importance d'adopter des comportements axés sur la prévention et la sécurité.	Statistiques sur les accidents de travail. Conséquences de ces accidents.					
2	B.2 Saisir les principes généraux de sécurité.	Prévention relative aux outils et à l'équipement. Aménagement des postes et lieux de travail. Équipement de protection.					
2	B.3 Adopter des postures de travail appropriées.	Principes de la mécanique corporelle. Utilisation de l'équipement de levage et de manutention. Risques d'une mauvaise posture.					
2	B.4 Appliquer le Code de sécurité routière.	Réglementation sur la route.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Agir de façon sécuritaire en milieu de travail</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
2	B.5 Utiliser l'équipement de protection.	Bottes de travail. Lunettes. Masques. Gants. Chapeaux. Coquilles. Filtres.					
2	B.6 Utiliser des gardes lors du fonctionnement de pièces mobiles.	Prise de force. Chaînes. Courroies. Échelles à silo.					
3	B Appliquer des mesures préventives visant à diminuer les risques d'accidents inhérents à la pratique du métier.			2 Appliquer des mesures préventives. 2.1 Mesures préventives appropriées. 2.2 Utilisation correcte de l'équipement de protection. 2.3 Respect des techniques de travail sécuritaires.	35	15 10 10	P
C. APPLIQUER DES MESURES PRÉVENTIVES VISANT À DIMINUER LES RISQUES DE MALADIE				Durée : 15 %			
2	C.1 Utiliser de l'équipement de protection.	Protection contre : - la poussière; - les pesticides; - les produits chimiques;					
2	C.2 Améliorer sa posture.	Conduite de machines.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Agir de façon sécuritaire en milieu de travail							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.3 Organiser son environnement de travail.	Identification prévue des produits inflammables. Aération appropriée des lieux. Rangement sécuritaire des pesticides.					
3	C Appliquer des mesures préventives visant à diminuer les risques de maladie.			3 Organiser l'environnement de travail. 3.1 Organisation sécuritaire de son environnement de travail.	10	10	P
D. AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT LORS DE SITUATIONS D'URGENCE							Durée : 10 %
2	D.1 Déterminer les moyens permettant de contenir un déversement de pétrole ou de pesticide.	À l'intérieur : utiliser un absorbant. À l'extérieur : - utiliser un absorbant; - creuser une tranchée; - contacter un récupérateur de produits dangereux.					
3	D Agir sur l'environnement lors de situations d'urgence.			4 Détermination de mesures appropriées. 4.1 Application correcte de ces mesures.	10	10	C
E. AGIR À TITRE DE SECOURISTE DANS SON MILIEU DE TRAVAIL							Durée : 30 %
2	E.1 Reconnaître les situations d'urgence les plus susceptibles de survenir dans la pratique du métier.	Intoxication par pesticides. Contact avec des produits toxiques (caustiques). Coupures. Maux de dos. Réactions allergiques.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Agir de façon sécuritaire en milieu de travail</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
		Blessures et hémorragies internes et externes. Épuisement par la chaleur. Défaillances respiratoires. Fractures et luxations. Brûlures. Dangers reliés à la prise de force. Dangers reliés à la machinerie.					
2	E.2 Appliquer la séquence d'exécution à suivre en arrivant sur les lieux d'un accident ou en présence d'une personne qui a un malaise.	Buts des premiers soins. Séquence d'exécution. Moyens d'intervention. Limite du champ d'intervention. Utilisation correcte de la trousse de premiers soins.					
2	E.3 Indiquer les composants d'une trousse de premiers soins.	Liste de tout le matériel nécessaire.					
2	E.4 Vérifier l'état des composants.	Soin et manipulation du matériel de premiers soins. Asepsie. Date de péremption.					
3	E Agir à titre de secouriste dans son milieu de travail.			5 Appliquer les premiers soins. 5.1 Application correcte des techniques de premiers soins.	20	20	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Agir de façon sécuritaire en milieu de travail</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL</i>							
3	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail.						
<i>AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL</i> Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
<i>AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL</i>							
5	AGIR DE FAÇON SÉCURITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-633 – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (module 2)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate et du candidat à agir de façon sécuritaire en milieu de travail.

La première partie porte sur les connaissances pratiques. On peut la faire passer à l'ensemble des candidates et des candidats. On suggère de poser 16 questions valant 5 points chacune. La durée suggérée de l'épreuve de connaissances pratiques est de 1 heure. Le seuil de réussite est de 65 points sur une possibilité de 80.

La deuxième partie a pour objet d'évaluer l'application des techniques de premiers soins. On peut la faire passer à quatre, six ou huit candidates et candidats à la fois, selon les exigences de la CSST. Le seuil de réussite sera fixé par l'organisme responsable de l'évaluation.

2 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Première partie : À l'aide de mises en situation réelles et au moyen d'un document écrit ou d'illustrations, la candidate ou le candidat devra démontrer qu'elle ou il connaît les règles de santé et sécurité au travail.

Deuxième partie : La candidate ou le candidat devra appliquer des techniques d'urgence en ce qui concerne :

- la réanimation cardio-respiratoire appliquée aux adultes (RCR), qui sera obligatoire;
- l'arrêt d'une hémorragie;
- le déplacement d'une personne accidentée;
- un membre cassé;
- d'autres éléments.

La candidate ou le candidat devra constituer une trousse de premiers soins. L'épreuve doit être passée par une représentante ou un représentant de la CSST.

3 MATÉRIEL

Le matériel se compose des éléments suivants :

Pour l'épreuve de connaissances pratiques :

- papier;
- crayons;
- fiches signalétiques;
- illustrations;
- accessoires pour les mises en situation;
- autres.

Pour l'épreuve pratique :

- mannequins adultes;
- bandes triangulaires;
- attelles;
- tampons;
- matelas;
- trousse de premiers soins;
- autres.

La candidate ou le candidat doit réussir les deux parties de l'examen.

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

1

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Conduire de la machinerie agricole</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. CHOISIR LE TRACTEUR APPROPRIÉ AUX OPÉRATIONS COURANTES DE L'ENTREPRISE AGRICOLE				Durée : 10 %			
2	A.1 Reconnaître les principales machines agricoles.	Tracteurs (2RM,4RM et articulés). Moissonneuses-batteuses. Fourragères. Andaineuses.					
2	A.2 Associer des puissances de tracteurs à des équipements agricoles.	Types d'équipement. Poids de l'équipement : puissance nécessaire.		Détermination des besoins sur le plan de la performance et des accessoires.			
2	A.3 Indiquer les facteurs à considérer dans le choix des tracteurs.	Surface, types de sol, tâche à exécuter et temps et équipement disponibles.					
3	A Choisir le tracteur approprié aux opérations courantes de l'entreprise agricole.			1 Choix du tracteur. 1.1 Choix judicieux du tracteur en tenant compte de la superficie des champs, du temps disponible, des tâches à exécuter et des instruments dont on dispose dans l'entreprise agricole.	5	5	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Conduire de la machinerie agricole							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>B. CHOISIR LES PNEUS AGRICOLES APPROPRIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES DE L'ENTREPRISE</i>							
<i>Durée : 5 %</i>							
2	B.1 Reconnaître les principaux types de pneus disponibles.	Pneus standards, pneus radiaux, et pneus à basse pression. Types de traction (unidirectionnelle, bidirectionnelle et à riz).		Reconnaissance des différents types de pneus disponibles.			
2	B.2 Indiquer les facteurs à considérer dans le choix des pneus agricoles.	Types de déplacements et travaux à exécuter.		Détermination des besoins sur le plan du diamètre et de la largeur. Détermination des besoins sur le plan de la traction.			
3	B Choisir les pneus agricoles appropriés aux opérations courantes de l'entreprise.						
<i>C. INSPECTER ET METTRE EN MARCHÉ UNE MACHINE AGRICOLE (Bloc 4)</i>							
<i>Durée : 15 %</i>							
2	C.1 Effectuer une inspection visuelle de base d'un véhicule.	Points d'inspection : niveaux de liquide, pression des pneus, fuites de liquide, etc.					
2	C.2 Appliquer des techniques de démarrage de diverses machines agricoles.	Techniques à utiliser selon les modèles de véhicules. Démarrage d'un moteur diesel par temps froid.		Respect de la procédure de démarrage d'un moteur diesel, par temps chaud et par temps froid.			
3	C Inspecter et mettre en marche une machine agricole.			2 Mise en marche d'une machine agricole. 2.1 Inspection visuelle complète. 2.2 Respect des techniques de démarrage.	15	5	P
					10		P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Conduire de la machinerie agricole</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P ₁	P _C	St
D. CIRCULER AVEC UNE MACHINE AGRICOLE						<i>Durée : 25 %</i>	
2	D.1 Appliquer les règles du Code de la sécurité routière à la machinerie agricole.	Réglementation sur la voie publique.					
2	D.2 Interpréter la signalisation routière.	Dans son ensemble.					
2	D.3 Appliquer les principes de la conduite préventive.	Distance entre deux véhicules, position sur la route, vitesse de déplacement et conduite dans des conditions difficiles.		Réactions appropriées dans des situations imprévues.			
2	D.4 Effectuer diverses manœuvres dans la conduite d'une machine agricole.	Changement de vitesse, virage à gauche et à droite avec remorques, marche arrière, positionnement de la machine et manœuvres lors d'un enlèvement.					
3	D Circuler avec une machine agricole.			3 Circulation avec une machine agricole. 3.1 Respect des techniques de virage à droite et à gauche. 3.2 Interprétation correcte de la signalisation routière. 3.3 Changement correct des vitesses.	45	20	P
						10	P
						15	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Conduire de la machinerie agricole</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P ₁	P _C	St
E. ATTELER ET DÉTELER UNE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT AGRICOLE <i>Durée : 20 %</i>							
2	E.1	Se soucier de travailler sécuritairement.	Précautions à prendre lors de l'attelage et du dételage d'équipement agricole. Équipement de sécurité (lunettes, gants et bottes).				
2	E.2	Appliquer des techniques d'attelage et de dételage d'équipement agricole.	Attelage et dételage en 3 points, attache rapide, attelage et dételage de la prise de force et raccordement hydraulique.				
3	E	Atteler et déteiler une pièce d'équipement agricole.		4	Installation d'une pièce d'équipement agricole.	20	
				4.1	Respect des techniques d'attelage.		10 P
				4.2	Respect des techniques de dételage.		10 P
F. RECULER AVEC UN TRACTEUR COMPORTANT UN ATTELAGE <i>Durée : 10 %</i>							
2	F.1	Appliquer des techniques de marche arrière.	Attache à un pivot. Attache à deux pivots. Vitesse du tracteur. Vérification du champ arrière. Utilisation des clignotants. Positionnement de la remorque.				
3	F	Reculer avec un tracteur comportant un attelage.		5	Recul avec un tracteur.	15	
				5.1	Respect des techniques de marche arrière.		15 P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Conduire de la machinerie agricole							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P ₁	P _C	St
G. EXECUTER DES MANŒUVRES DE POSITIONNEMENT D'UN TRACTEUR COMPORTANT UN ATTELAGE							
<i>Durée : 10 %</i>							
2	G.1 Respecter les distances avec la moissonneuse-batteuse.	Distance latérale. Marge de manœuvre.					
2	G.2 Synchroniser la vitesse.	Communication avec la moissonneuse batteuse. Ajustement au moyen d'instruments ou à l'œil.		Synchronisme de l'attelage en mouvement et de la moissonneuse-batteuse. Position précise de l'attelage à l'arrêt.			
3	G Exécuter des manœuvres de positionnement d'un tracteur comportant un attelage.						
CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE							
2	S'adapter à des conditions particulières.	Temps d'exécution plus court, le jour et la nuit.					
3	Conduire de la machinerie agricole.						
CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE							
<i>Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE							
5	CONDUIRE DE LA MACHINERIE AGRICOLE.	Situations dépassant les exigences du seuil d'entrée, par exemple, conduite avec 2 remorques à l'arrière.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-643 – CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE (module 3)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à conduire de la machinerie agricole.

Cette épreuve comprend un examen pratique. Durée suggérée : 1 heure 30 minutes.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte une tâche, soit la conduite de machinerie agricole

À partir de consignes verbales lui demandant d'atteler un équipement à un tracteur, de se rendre à un lieu précis et de le dételer, le candidat ou la candidate doit :

- choisir le tracteur en fonction de l'opération à effectuer;
- faire une inspection visuelle de base du véhicule;
- déterminer les réglages et les ajustements à effectuer sur le tracteur;
- faire démarrer le moteur du tracteur (possibilité de s'y reprendre à deux fois); en cas d'échec, nécessité de refaire cette opération plus tard;
- atteler l'équipement au tracteur (en 10 minutes au maximum);
- se rendre au lieu de livraison en empruntant un champ et une route de campagne;
- respecter la signalisation routière;
- effectuer correctement les changements de vitesse;
- positionner l'équipement en marche arrière entre quatre cônes ou dans un endroit prédésigné (en 10 minutes au maximum);
- dételer l'équipement de façon sécuritaire;
- respecter les règles de sécurité.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un tracteur;
- une voiture à grain ou un équipement à deux pivots;
- un équipement de sécurité;
- une pin avec barrure;
- des cônes de positionnement.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Une seule candidate ou un seul candidat à la fois passe l'épreuve, qui se déroule à la fin du module. Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 3 – Conduite de machinerie agricole	Code du cours : 204-643
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
CONDUITE DE MACHINERIE AGRICOLE		
1 CHOIX DU TRACTEUR		
1.1 Choix judicieux du tracteur en tenant compte de la superficie des champs, du temps disponible, des tâches à exécuter et des instruments dont on dispose dans l'entreprise agricole.		
- puissance;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- équipement d'attelage correspondant.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
2 MISE EN MARCHÉ D'UNE MACHINE AGRICOLE		
2.1 Inspection visuelle complète :		
- aspect général du véhicule;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- niveau de carburant;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- fuites de liquide;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- pneus;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- détermination des ajustements à faire.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
2.2 Respect des techniques de démarrage :		
- mise au neutre des bras d'embrayage, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- utilisation de la pédale d'embrayage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- utilisation du commutateur si nécessaire;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- nécessité de ne pas toucher à la manette d'alimentation en carburant;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- démarrage approprié.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
Tolérance : Un essai infructueux.		

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
4	INSTALLATION D'UNE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT AGRICOLE		
4.1	Respect des techniques d'attelage :		
	- positionnement approprié du tracteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- accouplement approprié de la barre de tir, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- accouplement approprié des bras latéraux et du troisième point, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- raccordement des boyaux, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- raccordement de la prise de force (PDF), s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- pose du système de sécurité, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- élévation du pied de support, s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 10
3	CIRCULATION AVEC UNE MACHINE AGRICOLE		
3.1	Respect des techniques de virage à droite et à gauche :		
	- suivi des indications de direction;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- utilisation des rétroviseurs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification des angles morts;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- choix de la vitesse appropriée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- délimitation d'une espace suffisant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement mineur		
			0 ou 20
3.2	Interprétation correcte de la signalisation routière :		
	- arrêts;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- limites de vitesse;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- lignes d'accotement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- autres panneaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 10
3.3	Changement correct des vitesses :		
	- passage correct des vitesses lors des gradations;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- passage correct des vitesses lors des rétrogradations;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- coordination dans l'ensemble des changements de rapports.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : le moteur peut caler une fois, mais la candidate ou le candidat doit le faire redémarrer.		
			0 ou 15

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
4.2	Respect des techniques de dételage :		
	- débranchement de boyaux, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- abaissement des béquilles, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- débranchement de la prise de force (PDF);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification de la stabilité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- débranchement de la barre de tir ou des points d'attelage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- remise en place des barrures sur l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement relativement aux barrures		
5	RECVL AVEC UN TRACTEUR		
5.1	Respect des techniques de marche arrière :		
	- vitesse appropriée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification du champ arrière (au moyen des rétroviseurs ou par contact visuel);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- évitement des obstacles;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- respect du délai prévu de 10 minutes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Total :	/ 100
Seuil de réussite : 85 points			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-653 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES (module 4)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ANATOMIE ET LA PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. RECONNAÎTRE DES ESPÈCES DE GRANDES CULTURES						Durée : 20 %	
2	A.1 Reconnaître les principales parties d'une plante.	Principales parties : feuilles, racines, tige, fruits, graines, etc.					
2	A.2 Distinguer les principales familles de monocotylédones et de dicotylédones.	Distinction par les caractères morphologiques : feuilles, système racinaire, cycle végétatif, etc. Différenciation entre graminées et légumineuses.					
2	A.3 Utiliser les clés d'identification.	Clés d'identification des principaux ouvrages de références, par exemple la flore laurentienne.		Utilisation judicieuse des clés d'identification.			
3	A Reconnaître des espèces de grandes cultures.	Grandes cultures actuelles (maïs, soya, céréales et plantes fourragères) et en développement (lin, tournesol, canola, etc.).		1 Reconnaissance des espèces de grandes cultures. 1.1 Reconnaissance juste des principales parties d'une plante. 1.2 Identification exacte des espèces de grandes cultures.	35	15	C
4	A Reconnaître des espèces de grandes cultures.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-653 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES (module 4)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>B. ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LES STADES DE CROISSANCE ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES</i>							
<i>Durée : 40 %</i>							
2	B.1 Reconnaître les différents stades de croissance des grandes cultures.	Différents stades de croissance : Germination, levée, croissance végétative, phase reproductive, etc.					
2	B.2 Reconnaître l'influence des principaux phénomènes physiologiques sur la régie des grandes cultures.	Principaux phénomènes : respiration, transpiration, photosynthèse, nutrition, croissance et reproduction.					
2	B.3 Reconnaître l'impact des courbes d'accumulation des réserves des grandes cultures sur leur régie.	Courbes d'accumulation particulières à chacune des grandes cultures.		Prise en considération de la courbe d'accumulation des réserves de la plante.			
2	B.4 Associer des opérations culturales à des stades de croissance des grandes cultures.	Principales opérations culturales : Fauchage, sarclage, application d'azote, pulvérisation d'herbicide, etc.					
3	B Établir des liens entre les stades de croissance et la régie des grandes cultures.			2 Association des opérations culturales à des stades de croissance des grandes cultures. 2.1 Reconnaissance exacte des stades de croissance. 2.2 Description sommaire de phénomènes physiologiques. 2.3 Détermination des opérations culturales appropriées.	40		C
4	B Établir des liens entre les stades de croissance et la régie des grandes cultures						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-653 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES (module 4)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>C. ÉTABLIR DES LIENS ENTRE DES CONDITIONS CLIMATIQUES ET LA CROISSANCE DES ESPÈCES DE GRANDES CULTURES</i>							
<i>Durée : 35 %</i>							
2	C.1 Reconnaître les éléments qui caractérisent le climat.	Principaux éléments : précipitations, ensoleillement, jours sans gel, unités thermiques maïs (UTM), etc.					
2	C.2 Lire la carte des UTM.	Zones.		Utilisation appropriée de la carte des unités thermiques du maïs.			
2	C.3 Déterminer des zones favorables aux différentes espèces de grandes cultures, au Québec.	UTM nécessaires pour les principales grandes cultures.					
2	C.4 Reconnaître les conditions climatiques favorables à la croissance optimum des différentes espèces de grandes cultures.	Critères de croissance optimum : quantité et qualité relatives à la production. Autres conditions importantes : précipitations, ensoleillement, etc.					
3	C Établir des liens entre des conditions climatiques et la croissance des espèces de grandes cultures.			3 Établissement des liens entre les conditions climatiques et la croissance des espèces de grandes cultures. 3.1 Reconnaissance exacte des zones de cultures des différentes espèces. 3.2 Reconnaissance exacte des conditions climatiques favorables à la croissance optimum des différentes espèces de grandes cultures.	25	10 15	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-653 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES (module 4)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
4	C	Établir des liens entre des conditions climatiques et la croissance des espèces de grandes cultures.					
ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ANATOMIE ET LA PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES				Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)			
4	ÉTABLIR DES LIENS ENTRE DES CONDITIONS CLIMATIQUES ET LA CROISSANCE DES ESPÈCES DE GRANDES CULTURES.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-653 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES (module 4)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures. Cette épreuve comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1.1 À partir d'illustrations, de photographies ou de diapositives, la candidate ou le candidat identifie dix parties de plantes.

Tolérance : deux manquements

15 points

1.2 À partir de spécimens ou d'illustrations, la candidate ou le candidat identifie correctement dix plantes (on devrait retrouver quelques céréales, quelques oléoprotéagineux, quelques plantes fourragères et quelques cultures en développement).

Tolérance : deux manquements

20 points

2.1 À partir de huit spécimens ou d'illustrations (quelques céréales dont le maïs, quelques oléoprotéagineux et quelques plantes fourragères), la candidate ou le candidat reconnaît le stade de croissance de chacun des spécimens.

Tolérance : deux manquements

15 points

2.2 La candidate ou le candidat ajoute l'information manquante à trois descriptions incomplètes de phénomènes physiologiques (on pourra utiliser des phrases à trous et une liste de quinze mots).

Tolérance : trois manquements

10 points

- 2.3 À partir de tableaux indiquant les divers stades de croissance de trois cultures distinctes (par exemple, le maïs, le soya et une céréale à paille) et d'une liste des opérations culturales particulières à chacune de ces cultures, la candidate ou le candidat détermine les opérations culturales appropriées aux divers stades de croissance de chacune des cultures.

Tolérance : deux manquements

15 points

- 3.1 À partir de la carte des UTM sur laquelle sont indiquées quelques municipalités et d'une liste de cultures, la candidate ou le candidat détermine, pour trois régions précises, deux types de cultures qui pousseraient bien.

Tolérance : un manquement

10 points

- 3.2 À partir de trois mises en situation différentes, la candidate ou le candidat détermine deux répercussions de chacune des conditions climatiques décrites sur la croissance de grandes cultures (baisse ou augmentation du rendement, mauvaise pollinisation, germination touchée, baisse de la teneur en protéine des grains, prolifération des maladies, augmentation du poids spécifique, etc.).

Tolérance : un manquement

15 points

Seuil de réussite : 80 points.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates ou le candidats auront à leur disposition des ouvrages de référence et des clés d'identification.

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter et entreposer les plantes fourragères							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
RÉCOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. PLANIFIER LES TÂCHES DE LA RÉCOLTE							
Durée : 10 %							
2	A.1 Reconnaître les tâches de la récolte des plantes fourragères.	Principales tâches de la récolte : fauchage, fanage, râtelage, pressage, ensilage, entreposage, etc. Équipements nécessaires.		Établissement de l'ensemble des tâches à accomplir au cours de la récolte.			
2	A.2 Estimer le temps d'exécution des divers travaux.	Facteurs à considérer pour l'estimation du temps : - capacité des équipements; - type de culture; - superficie des champs; - forme des champs.		Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches.			
2	A.3 Tenir compte des éléments à considérer pour planifier les tâches de la récolte des plantes fourragères.	Principaux éléments : types de plantes, stades de croissances, qualité, entreposage, temps de séchage, etc.		Prise en compte de la maturité de la plante et du temps consacré au séchage dans les champs.			
3	A Planifier les tâches de la récolte.	À partir du programme de culture et du plan de ferme.		Consultation du programme de culture et du plan de ferme.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Récolter et entreposer les plantes fourragères							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
B. PRÉPARER LA MACHINERIE ET L'ÉQUIPEMENT AGRICOLES <i>Durée : 20 %</i>							
2	B.1 Vérifier l'état de l'équipement.	Niveaux d'huile. Points de graissage. Tension des chaînes et courroies. Points d'affûtage, etc.					
2	B.2 Régler l'équipement.	Longueur des balles. Tension de la corde. Longueur de hachage, etc.					
3	B Préparer la machinerie et l'équipement agricole.			1 Préparation de la machinerie et de l'équipement agricoles. 1.1 Réglage correct de l'équipement selon les directives du fabricant, l'état de la récolte et l'utilisation prévue. 1.2 Vérification systématique des niveaux d'huile, des points de graissage et de la tension des courroies et des chaînes.	20	10 10	P P
C. EFFECTUER LA RÉCOLTE <i>Durée : 35 %</i>							
2	C.1 Appliquer les techniques de récolte.	Techniques applicables : - au fourrage sec; - au fourrage humide (foin et maïs). Utilisation de la machinerie : conduite, détection des bruits, etc.		Respect de la planification des tâches de la récolte.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter et entreposer les plantes fourragères							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.2 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : hauteur de coupe appropriée, absence de «couettes», régularité des andains, dimension et densité appropriées des balles, taux d'humidité approprié, longueur de hachage appropriée, etc. Conséquences d'un travail mal fait : moisissures, problèmes de manutention, etc.					
3	C Effectuer la récolte.			2 Récolte. 2.1 Utilisation appropriée de la machinerie. 2.2 Respect des techniques de récolte. 2.3 Examen minutieux du fourrage récolté.	45	20 15 10	P
D. PROCÉDER À L'ENTREPOSAGE DE LA RÉCOLTE					Durée : 20 %		
2	D.1 Déterminer les points à considérer pour entreposer la récolte.	Principaux points à considérer : divers modes d'entreposage, état des entrepôts.		Description juste des divers modes d'entreposage.			
2	D.2 Préparer les structures d'entreposage.	Éléments à vérifier et travaux à effectuer.					
2	D.3 Préparer et installer de l'équipement.	Éléments à considérer et travaux à effectuer. Installation des équipements selon les travaux à effectuer.					
2	D.4 Appliquer des méthodes d'entreposage.	Selon le type de fourrage (humide, sec, foin, maïs, etc.).					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter et entreposer les plantes fourragères									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St		
2	D.5 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : humidité et température appropriées, absence de moisissures, etc. Conséquences d'un travail mal fait.		Vérification du taux d'humidité et de la température du fourrage entreposé.					
3	D Procéder à l'entreposage de la récolte.			3 Entreposage du fourrage. 3.1 Inspection adéquate des structures d'entreposage. 3.2 Installation adéquate de l'équipement. 3.3 Entreposage adéquat du fourrage récolté.	30	5	10	15	P P P
E. CONSIGNER LES DONNÉES							Durée : 5 %		
2	E.1 Inscrire les données relatives au travail de récolte et d'entreposage des plantes fourragères dans le registre des champs.	Principales données : numéros des champs, dates de réalisation des travaux, pourcentage d'humidité, maturité de la plante, conditions et état de conservation, etc. Importance de la précision des données inscrites. Registres informatiques ou manuels.							
3	E Consigner les données.			4 Consignation des données. 4.1 Inscription précise des données dans le registre des champs.	5	5		P	

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter et entreposer les plantes fourragères							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>RECOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES</i> <i>Durée : 5 %</i>							
3	Récolter et entreposer les plantes fourragères.						
<i>RÉCOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES</i> <i>Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	RÉCOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
<i>RECOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES</i>							
5	RÉCOLTER ET ENTREPOSER LES PLANTES FOURRAGÈRES.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-664 – PLANTES FOURRAGÈRES (module 5)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à récolter et à entreposer les plantes fourragères. Elle comprend un examen pratique d'une durée suggérée de 2 heures. Une seule candidate ou un seul candidat à la fois peut la passer.

Elle se déroule sur plusieurs jours suivant le temps de séchage du fourrage et les conditions météorologiques.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte une tâche, soit la récolte et l'entreposage de plantes fourragères.

À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à la récolte et à l'entreposage de plantes fourragères, la candidate ou le candidat doit :

- effectuer les réglages et les ajustements de l'équipement en suivant les directives du fabricant et en tenant compte du fourrage et de l'utilisation prévue;
- vérifier les niveaux d'huile, les points d'affûtage, les points de graissage et les points de tension des courroies et des chaînes;
- faucher des plantes fourragères en faisant deux aller-retour dans un champ d'une longueur minimum de 200 mètres;
- examiner minutieusement le fourrage récolté;
- presser des plantes fourragères en faisant deux aller-retour dans un champ d'une longueur minimum de 200 mètres;
- ensiler des plantes fourragères en faisant deux aller-retour dans un champ d'une longueur minimum de 200 mètres;
- inspecter la structure d'entreposage;
- installer l'équipement de déchargement;
- décharger l'équivalent d'une voiture d'ensilage dans une structure appropriée;
- quelques jours après le déchargement, vérifier le taux d'humidité et la température du fourrage entreposé;
- inscrire les données (date de l'opération, qualité du fourrage, pourcentage d'humidité, température, présence ou absence de moisissures, etc.) recueillies tout au long de la récolte, dans le registre des champs;
- tout au long du processus, respecter les techniques de récolte;
- tout au long du processus, respecter les règles de sécurité.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un tracteur;
- une faucheuse;
- une fourragère;
- une presse à foin;
- une voiture à foin;
- une voiture à ensilage;
- un souffleur à ensilage;
- une structure d'entreposage;
- un équipement de sécurité;
- un hygromètre.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 5 – Plantes fourragères	Code du cours : 204-664
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
RÉCOLTE ET ENTREPOSAGE DE PLANTES FOURRAGÈRES		
1 PRÉPARATION DE LA MACHINERIE ET DE L'ÉQUIPEMENT AGRICOLES		
1.1 Réglage correct de l'équipement selon les directives du fabricant, l'état du fourrage et l'utilisation prévue :		
faucheuse :		
- hauteur de coupe;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- forme des andains;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- conditionneurs à rouleaux ou à doigts;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- suspension;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
presse à foin :		
- corde à balles;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- longueur des balles;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- tension des cordes;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
fourragère :		
- longueur de hachage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- hauteur du ramasseur (pick-up).	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : un manquement		0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
1.2	Vérification systématique des niveaux d'huile, des points de graissage et d'affûtage et de la tension des courroies et des chaînes :		
	- niveaux d'huile;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- points de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- points d'affûtage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- tension des courroies;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- tension des chaînes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : deux manquements mineurs relativement aux points de graissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	RÉCOLTE		
2.1	Utilisation appropriée de la machinerie :		
	faucheuse :		
	- démarrage adéquat;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- régime approprié du moteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- hauteur de coupe;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- maintien de la ligne droite;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	presse à foin :		
	- démarrage adéquat;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- régime approprié du moteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- utilisation correcte du lanceur de balles;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	fourragère :		
	- démarrage adéquat;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- régime approprié du moteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vitesse adéquate et régulière;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- absence de résidus d'andains;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- projection correcte de l'ensilage dans la voiture.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : trois manquements mineurs n'entraînant pas de bris ni de dangers pour la santé et la sécurité		
			0 ou 10
			0 ou 20

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
2.2	Respect des techniques de récolte :	
	faucheuse :	
	- absence de couettes;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- prévenir les anomalies (trous de marmottes et pierres);	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- virages adéquats;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- vitesse adéquate;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	presse à foin :	
	- vitesse adéquate et régulière;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- absence de résidus d'andains;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- virages adéquats;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	fourragère :	
	- vitesse adéquate et régulière;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- absence de résidus d'andains;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- virages adéquats.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : deux manquements mineurs	0 ou 15
2.3	Examen minutieux du fourrage récolté :	
	après la fauche :	
	- qualité du conditionnement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	après l'ensilage :	
	- longueur de hachage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- humidité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	après l'entreposage :	
	- pourcentage d'humidité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- température;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- présence ou absence de moisissures.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3		
3.1	ENTREPOSAGE DU FOURRAGE	
3.1	Inspection adéquate des structures d'entreposage :	
	- étanchéité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- fermeture des portes, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- positionnement du videur, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- examen visuel des fissures.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3.2	Installation adéquate de l'équipement :	
	- souffleuse;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- distributeur d'agents de conservation, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- distributeur d'ensilage, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- fonctionnement approprié de l'équipement.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3.3	Entreposage adéquat du fourrage récolté :	
	dans le cas d'un silo-tour :	
	- mise en fonction de la souffleuse;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- mise en marche de la voiture à ensilage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- débit régulier;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- démarrage au bon moment de l'applicateur d'agents de conservation, s'il y a lieu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- fonctionnement approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- emploi d'un agent de conservation, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	dans le cas d'un silo-fosse :	
	- respect des délais de déchargement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- emplacement approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- compactage correct.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement mineur n'entraînant pas de bris ni de dangers pour la santé et la sécurité	0 ou 5
		0 ou 10
		0 ou 15

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
4	CONSIGNATION DES DONNÉES	
4.1	Inscription précise des données dans le registre des champs :	
	- données précises et complètes;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- insertion aux endroits appropriés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 85 points		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-672 – CALCUL ET GRANDES CULTURES (module 6)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. CALCULER LA SUPERFICIE DE CHAMPS ET DE BÂTIMENTS</i>							
<i>Durée : 40 %</i>							
2	A.1 Reconnaître les principales formes géométriques composant la superficie d'un champ ou d'un bâtiment.	Découpage en sous-unités géométriques simples.					
2	A.2 Sélectionner des formules pour le calcul de superficies de champs et de bâtiments.	Utilisation d'instruments de mesure. Échelle d'un plan.					
2	A.3 Effectuer les quatre opérations mathématiques de base.	Séquence d'exécution.					
2	A.4 Appliquer la règle de trois.	Applications particulières au domaine des grandes cultures (calculs de quantités de produits, de doses d'application, etc.).					
2	A.5 Effectuer des opérations mathématiques comportant des exposants.	Applications particulières au domaine des grandes cultures.					
2	A.6 Convertir des données de calcul de superficie d'un système de mesure à un autre.	Principales conversions : m – pi, cm – po, ha – acres, m ² – pi ² , etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-672 – CALCUL ET GRANDES CULTURES (module 6)					Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
2	A.7 Utiliser des instruments de mesure.	Règle et rubans à mesurer. Système impérial et système métrique.					
3	A Calculer la superficie de champs et de bâtiments.			1 Calcul de superficie. 1.1 Reconnaissance des formes géométriques planes. 1.2 Exactitude des mesures. 1.3 Exactitude des calculs de superficie.	40	10	C
B. CALCULER DES VOLUMES DE STRUCTURES D'ENTREPOSAGE ET D'ÉQUIPEMENT AGRICOLE					Durée : 20 %		
2	B.1 Reconnaître les principales formes géométriques composant les structures d'entreposage et l'équipement agricole.						
2	B.2 Sélectionner des formules pour le calcul de volumes et d'équipements.						
2	B.3 Convertir des données de calcul de volume d'un système de mesure à un autre.	Principales conversions : $m^3 - pi^3$, $cm^3 - po^3$, $L - po^3$, etc.					
3	B Calculer des volumes de structures d'entreposage et d'équipement agricole.			2 Calcul de volumes. 2.1 Reconnaissance des formes géométriques de volume. 2.2 Conversion des données de volume. 2.3 Exactitude des calculs des volumes.	30	10	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-672 – CALCUL ET GRANDES CULTURES (module 6)							Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE				ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St	
C. CALCULER DES QUANTITÉS D'INTRANTS ET DE PRODUITS AGRICOLES							Durée : 25 %		
2	C.1 Sélectionner les données nécessaires au calcul de quantités d'intrants et de produits agricoles.	Ha, kg/ha, l/ha, etc.							
2	C.2 Convertir des données de calcul de quantités d'intrants et de produits agricoles.	Principales conversions : kg/ha – lb/acre, t/ha – t/acre, etc.							
3	C Calculer des quantités d'intrants et de produits agricoles.				3 Calcul d'intrants et de produits agricoles.	30			
					3.1 Utilisation correcte des données de référence.		10		C
					3.2 Calculs exacts des intrants.		10		C
					3.3 Calculs exacts des produits agricoles.		10		C
EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES							Durée : 8 %		
3	Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures.								
EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES							Durée : 7 %		
(Incluant l'évaluation de sanction)									
4	EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES.				Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.				

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-672 – CALCUL ET GRANDES CULTURES (module 6)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES</i>							
5	EFFECTUER DES CALCULS LIÉS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-672 – CALCUL ET GRANDES CULTURES (module 6)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures. Cette épreuve de connaissances pratiques est d'une durée suggérée de 2 heures.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1 CALCUL DES SUPERFICIES

À partir de deux plans de ferme, comprenant une échelle, des champs, des bâtiments, des silos et d'autres formes géométriques, la candidate ou le candidat doit :

1.1 Reconnaître cinq différentes formes géométriques planes (par exemple, un rectangle, un carré, un cercle, etc.) sur chacun des deux plans de ferme. **10 points**

1.2 Mesurer avec exactitude des formes géométriques à l'aide d'une règle et d'un ruban à mesurer.

La candidate ou le candidat doit mesurer les dix formes géométriques identifiées à l'élément 1.1.

Tolérance : deux manquements **15 points**

À partir de deux plans de ferme comprenant des mesures pour tous les éléments importants, soit les champs, les bâtiments, les silos et d'autres formes géométriques, la candidate ou le candidat doit :

1.3 Calculer avec exactitude la superficie des dix formes mesurées à l'élément 1.2.

Tolérance : deux manquements **15 points**

2 CALCUL DE VOLUMES

À partir d'un plan de structure d'entreposage et d'un plan d'équipement agricole, comprenant des mesures linéaires métriques, la candidate ou le candidat doit :

- 2.1 Reconnaître deux formes géométriques de volumes (par exemple, des silos tours, des fosses à lisier et des silos fosses). **10 points**
- 2.2 Convertir correctement les données de volume, en restant dans le système métrique, de mètres cubes à litres par tonnes.
Deux questions sur l'élément 2.2. **10 points**
- 2.3 Calculer le volume de chacune des formes identifiées en 2.1. **10 points**

3 CALCUL D'INTRANTS ET DE PRODUITS AGRICOLES

À partir de deux mises en situation précisant la superficie des champs, la superficie des bâtiments, la dose d'application ou le taux de semis et le type de produit à appliquer, la candidate ou le candidat doit :

- 3.1 Relever correctement des données de référence devant servir aux calculs. La candidate ou le candidat remplit un tableau à partir des données fournies sur les plans. **10 points**
- 3.2 Calculer exactement la quantité d'intrants. Le calcul s'effectuera en fonction des données établies à 3.1, même si elles ne sont pas exactes.
Deux questions **10 points**

À partir d'une mise en situation précisant la superficie des champs, la superficie des bâtiments, un type de production et le rendement à l'hectare et le taux d'humidité, la candidate ou le candidat doit :

- 3.3 Calculer avec exactitude le rendement total pour la production en cause. Le calcul s'effectuera en fonction des données établies en 3.1, même si elles ne sont pas exactes.
Deux questions **10 points**

Seuil de réussite : 75 points

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- une calculatrice;
- une règle de 30 cm et un ruban à mesurer;
- un tableau de conversion;
- un tableau de formules de volumes et de superficies.

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-685 – TECHNOLOGIE INFORMATIQUE (module 7)				Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser la technologie informatique</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. UTILISER UN SYSTÈME D'EXPLOITATION				Durée : 25 %			
2	A.1 Utiliser les composants et périphériques.	Imprimantes. Modem-fax. Scanners. Lecteurs de disques compacts..		Utilisation appropriée des composants et des périphériques.			
2	A.2 Utiliser les menus du système d'exploitation.	Démarrage de logiciel. Ouverture et fermeture de fenêtre. Sauvegarde de document.					
2	A.3 Gérer des fichiers en utilisant le système d'exploitation.	Sauvegarder. Transférer. Supprimer. Imprimer. Copier. Renommer.					
3	A Utiliser un système d'exploitation.			1 Gestion des fichiers. 1.1 Utilisation judicieuse des menus du système d'exploitation pour rechercher un fichier. 1.2 Utilisation judicieuse des menus du système d'exploitation pour renommer un fichier.	15	5	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-685 – TECHNOLOGIE INFORMATIQUE (module 7)						Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser la technologie informatique</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
				1.3 Utilisation judicieuse des menus du système d'exploitation pour déplacer un fichier.		5	P	
B. UTILISER UN ORDINATEUR DE BORD						Durée : 30 %		
2	B.1 Reconnaître les différentes catégories d'ordinateur de bord.	Pour une moissonneuse-batteuse. Pour un tracteur avec semoir, un pulvérisateur ou un autre équipement.						
2	B.2 Programmer l'ordinateur selon les besoins.	Débit, pression, vitesse d'avancement et culture récoltée.	Utilisation de logiciels de simulation (pulvérisateur, capteur de rendement, etc.).					
3	B Utiliser un ordinateur de bord.			2 Utilisation d'un ordinateur de bord. 2.1 Utilisation appropriée de l'ordinateur de bord et de ses composants en prévision de la récolte. 2.2 Utilisation appropriée de l'ordinateur de bord et de ses composants durant la récolte.	40	20	20	P P
C. GÉRER ET IMPRIMER DES FICHIERS						Durée : 15 %		
2	C.1 Gérer des fichiers provenant de l'ordinateur de bord.	Utilisation d'un logiciel d'application propre à l'ordinateur de bord. Principales méthodes de gestion de fichiers : sauvegarder, supprimer, transférer, etc.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-685 – TECHNOLOGIE INFORMATIQUE (module 7)							Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : Utiliser la technologie informatique										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St			
2	C.2 Imprimer des données.	Cartes. Données mathématiques.		Respect de la procédure d'impression.						
3	C Gérer et imprimer des fichiers.			3 Gestion des fichiers de l'ordinateur de bord. 3.1 Production d'une carte de rendement détaillée.	20	20	P			
<i>D. SAISIR ET MODIFIER DES DONNÉES</i>							<i>Durée : 15 %</i>			
2	D.1 Utiliser des logiciels spécialisés ou des logiciels de traitement de texte.	Logiciels de fertilisation. Tableur de bases de données (Excel, Agri-Champ).		Respect des procédures. Exactitude des données saisies ou modifiées.						
3	D Saisir et modifier des données.			4 Gestion des données. 4.1 Utilisation appropriée des logiciels spécialisés pour saisir des données. 4.2 Utilisation appropriée des logiciels spécialisés pour produire et imprimer des graphiques.	15	5	P	10	P	
<i>E. UTILISER LE COURRIER ÉLECTRONIQUE</i>							<i>Durée : 5 %</i>			
2	E.1 Recevoir et envoyer du courrier électronique.	Branchement sur le serveur. Pièces attachées. Gestion et archivage des courriels.		Respect de la procédure de branchement sur le serveur.						
2	E.2 Comprimer des fichiers de données.	Utilisation d'outils de compression.								
2	E.3 Sauvegarder, lire et gérer les fichiers attachés.									

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-685 – TECHNOLOGIE INFORMATIQUE (module 7)				Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser la technologie informatique</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
3	E Utiliser le courrier électronique.			5 Utilisation du courrier électronique. 5.1 Utilisation correcte du courrier électronique pour l'envoi de fichiers.	10	10	P
UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE <i>Durée : 5 %</i>							
3	Utiliser la technologie informatique.						
UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE <i>Durée : 5 %</i> (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE							
5	UTILISER LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-685 – TECHNOLOGIE INFORMATIQUE (module 7)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à utiliser la technologie informatique. Cette épreuve comprend deux tâches pratiques, d'une durée suggérée de une heure chacune.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux tâches :

Tâche 1 : Utilisation de l'informatique

Tâche 2 : Utilisation de l'ordinateur de bord

Tâche 1 : Utilisation de l'informatique

- 1.1 À partir d'un système d'exploitation, la candidate ou le candidat recherche un fichier contenant les résultats des analyses de sol de cinq champs (n° du champ, superficie, pH de l'eau, pH tampon, phosphore, potassium, aluminium et matière organique).

La candidate ou le candidat dispose de 10 minutes pour réussir cette opération. Si elle ou il en est incapable, l'enseignante ou l'enseignant lui indique la procédure à suivre pour l'opération suivante. Dans ce cas, aucun point ne sera accordé au critère 1.1.

- 1.2 À partir d'un système d'exploitation, la candidate ou le candidat renomme le fichier recherché.
- 1.3 À partir d'un système d'exploitation, la candidate ou le candidat déplace le fichier vers un nouveau répertoire.
- 4.1 À partir d'un logiciel spécialisé et de cinq feuilles différentes (2 champs par feuille), la candidate ou le candidat saisit et sauvegarde les résultats d'analyse de sol de 10 champs agricoles (n° du champ, superficie, pH de l'eau, pH tampon, phosphore, potassium, aluminium et matière organique).
- 4.2 À partir d'un logiciel spécialisé et d'un fichier de données, la candidate ou le candidat produit et imprime trois graphiques (histogrammes), sur lesquels elle ou il indique les paramètres retenus, ainsi que l'ordonnée et l'abscisse. Elle ou il sauvegarde individuellement ces trois graphiques.

- 5.1 À partir d'un logiciel de courrier électronique, la candidate ou le candidat fait parvenir, en documents attachés, quatre fichiers (un fichier de données et trois graphiques) à l'adresse demandée. Cet envoi est accompagné d'un bref message, et l'entête est remplie.

Tâche 2 : Utilisation de l'ordinateur de bord

La candidate ou le candidat calibre un moniteur de rendement pour une culture de maïs-grain et pour une moissonneuse-batteuse équipée d'un nez à maïs d'une largeur de 6 m (8 rangs). Elle ou il produit par la suite une carte de rendement au moyen de données fournies sur une disquette, selon les critères spécifiés (échelle, couleur, etc.) et en s'aidant du logiciel accompagnant l'ordinateur de bord.

3 MATÉRIEL

Les candidates et les candidats ont droit au manuel de l'opérateur du moniteur de rendement ainsi qu'au manuel du logiciel de production de cartes de rendement. Ils ont également à leur disposition :

- un poste de travail informatisé;
- un simulateur de capteur de rendement;
- des logiciels spécialisés.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 7 – Technologie informatique	Code du cours : 204-685
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 1 : UTILISATION DE L'INFORMATIQUE		
1 GESTION DES FICHIERS		
Utilisation judicieuse des menus du système d'exploitation :		
1.1 Pour rechercher un fichier.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.2 Pour renommer un fichier.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.3 Pour déplacer un fichier.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
4 GESTION DES DONNÉES		
4.1 Utilisation appropriée des logiciels spécialisés pour saisir des données.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
4.2 Utilisation appropriée des logiciels spécialisés pour produire et imprimer des graphiques :		
- produire des graphiques;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- imprimer des graphiques.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
5 UTILISATION DU COURRIER ÉLECTRONIQUE		
5.1 Utilisation correcte du courrier électronique pour l'envoi de fichiers.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : UTILISATION DE L'ORDINATEUR DE BORD		
2 UTILISATION DE L'ORDINATEUR DE BORD		
2.1 Utilisation appropriée de l'ordinateur de bord et de ses composants en prévision de la récolte :		
a) vérifier et modifier l'heure et la date;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) sélectionner la culture à récolter;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) sélectionner le système métrique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) ajuster la largeur de coupe;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) séparer la table en 8 sections;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) ajuster l'humidité de stockage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) vérifier et ajuster la tare;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) introduire deux nouvelles fonctions :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 – variété		
2 – opérateur ou opératrice		
Tolérance : deux manquements à a), c) ou h).		
2.2 Utilisation appropriée de l'ordinateur de bord et de ses composants durant la récolte :		
a) enregistrer un «job» avec un numéro de ferme et un numéro de champ. Inscire l'hybride de maïs à récolter et son nom comme opérateur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) ajuster le facteur de correction d'humidité, par exemple : si le testeur indépendant indique 27 % et que le capteur d'humidité de la batteuse indique 21 %;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) tester l'échantillon fourni et ajuster le poids spécifique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) ajuster le facteur de calibrage de la culture, si le poids réel est de 4,5 tonnes et que le capteur de rendement de la batteuse indique 4,9 tonnes;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) mettre à «ON» l'ajustement pleine largeur (width reset) de la batteuse;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) ajuster la largeur de coupe comme si on ne récoltait que 5 rangs de maïs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) inscrire le rendement «à l'instant» _____ t/ha et «en moyenne» _____ t/ha;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		0 ou 20

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
h) inscrire le rendement partiel _____ tonnes et total _____ tonnes;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
i) arrêter l'enregistrement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
j) remettre à zéro le total partiel;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
k) visualiser les données enregistrées, les montrer à l'enseignante ou à l'enseignant;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
l) sauvegarder les données sur disquette.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
Tolérance : deux manquements pour les éléments a), g), h) ou j).		
3		
3.1 Production d'une carte de rendement détaillée :		
a) récupérer les données obtenues lors de la récolte sur la disquette; visualiser la «carte de l'itinéraire de moisson»;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
b) ajuster les valeurs maximales et minimales de l'échelle de rendement selon ses critères;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
c) ajuster les couleurs comme demandé;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
d) inscrire un commentaire sur le rendement mesuré;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
e) produire le résumé du champ sur sa carte;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
f) produire l'histogramme;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
g) mesurer la largeur et la longueur du champ largeur : _____ mètres – longueur : _____ mètres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
h) calculer la superficie du champ : superficie : _____ hectares Tolérance : 5 %	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
Tolérance : deux manquements à b), c) ou e)		
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 70 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)					Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
RÉCOLTER LES GRAINS <i>Durée : 5 %</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
2	Se préoccuper de communiquer de façon efficace en milieu de travail.	Distinction entre communication efficace et inefficace (termes justes, attitude favorable, écoute active, etc.). Règles permettant de discuter correctement en groupe. Différents éléments d'un rapport.					
A. CONSULTER LE REGISTRE DES CULTURES <i>Durée : 5 %</i>							
2	A.1 Interpréter les données d'un registre des cultures.	Principales données : - différentes espèces; - maturité; - superficie; - emplacement sur le plan de ferme; - drainage; - type de sol (présence de pierres, par exemple).		Interprétation correcte des données.			
3	A Consulter le registre des cultures.						
B. PLANIFIER LES TÂCHES DE LA RÉCOLTE <i>Durée : 10 %</i>							
2	B.1 Reconnaître les tâches de la récolte des grains.	Principales tâches de la récolte : fauchage, andainage, battage, transport, etc. Équipement nécessaire à l'exécution des tâches.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)							Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter les grains									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St		
2	B.2 Estimer le temps d'exécution des divers travaux en fonction des facteurs fixes.	Facteurs à considérer : type de culture, capacité des équipements, superficie et forme des champs, etc.		Consultation du programme de culture et du plan de ferme.					
2	B.3 Tenir compte des principaux éléments pouvant faire varier le moment d'exécution et la durée relative des tâches.	Principaux éléments : différentes espèces, signes de maturité, pourcentage d'humidité, temps de séchage, conditions du champ, etc.		Prise en compte de la maturité de la plante et des conditions d'humidité du grain et du sol.					
3	B Planifier les tâches de la récolte.	À partir du programme de culture et du plan de ferme.		1 Planification des tâches de la récolte. 1.1 Établissement de l'ensemble des tâches à accomplir au cours de la récolte. 1.2 Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches.	10				
						5	C		
						5	C		
C. SÉLECTION DE LA MOISSONNEUSE-BATTEUSE							Durée : 5 %		
2	C.1 Décrire le fonctionnement des mécanismes d'une moissonneuse-batteuse.	Alimentation. Battage. Séparation. Nettoyage. Manipulation des grains.							
2	C.2 Reconnaître les différents types de moissonneuses-batteuses.	En fonction des différentes cultures.		Choix judicieux de la moissonneuse-batteuse en fonction de la culture.					
3	C Sélectionner la moissonneuse-batteuse.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)				Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : Récolter les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
D. PRÉPARER LA MOISSONNEUSE-BATTEUSE ET L'ÉQUIPEMENT AGRICOLE							
Durée : 15 %							
2	D.1 Travailler de façon sécuritaire.	Règles de sécurité à respecter lors de la récolte des grains.					
2	D.2 Vérifier l'état de l'équipement.	Niveaux d'huile. Points de graissage. Tension des chaînes et des courroies. États des couteaux, etc.					
2	D.3 Régler la moissonneuse-batteuse et l'équipement.	Principaux points de réglage de la moissonneuse-batteuse : - table à grains; - nez cueilleur; - convoyeur d'alimentation; - système de battage; - mécanisme de séparation et de nettoyage; - hache-paille, etc. Autres équipements : - faucheuse; - andaineuse; - boîte à grains, etc. Directives du fabricant. Facteurs à considérer : culture et conditions de récolte.		Respect des directives du fabricant.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)							Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : Récolter les grains										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St			
3	D Préparer la moissonneuse-batteuse et l'équipement agricole.			2 Préparation de la moissonneuse-batteuse et de l'équipement agricole. 2.1 Vérification systématique des niveaux d'huile, des points de graissage et de la tension des courroies et des chaînes. 2.2 Réglage selon la culture et les conditions de la récolte.	25					
E. EFFECTUER LA RÉCOLTE							Durée : 30 %			
2	E.1 Faire fonctionner une moissonneuse-batteuse.	Démarrage. Mise en marche de la batteuse. Mise en marche du système informatique (capteur de rendement et GPS). Manœuvre de déplacement dans un champ. Détection d'anomalies de fonctionnement. Règles de sécurité.								
2	E.2 Appliquer les techniques de récolte.	Selon les espèces (maïs, soya, etc.).								
2	E.3 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Examen du grain récolté. Estimation des pertes de grain (endroits, pourcentages et solutions proposées). Répartition des résidus. Conséquence de la non-qualité.			Répartition uniforme des résidus.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)							Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : Récolter les grains									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE				ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St	
3	E Effectuer la récolte.				3 Récolte des grains. 3.1 Utilisation appropriée de la machinerie. 3.2 Respect des techniques de récolte. 3.3 Ajustement correct à la suite d'un examen du grain récolté. 3.4 Estimation juste des pertes de grain. 3.5 Respect de la planification des tâches de la récolte.	60			
							15		P
							15		P
							15		P
							10		P
							5		P
F. CONSIGNER LES DONNÉES							Durée : 5 %		
2	F.1 Inscrire les données relatives à la récolte des grains dans le registre des champs.	Principales données : - numéro des champs; - dates de réalisation des travaux; - pourcentage d'humidité; - rendements estimés, etc. Importance de la précision des données.			Transcription des données.				
3	F Consigner les données.				4 Consignation des données. 4.1 InSCRIPTION des données dans le registre des cultures.	5			
							5		C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)				Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : Récolter les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
RÉCOLTER LES GRAINS <i>Durée : 20 %</i>							
2	S'adapter à des conditions particulières.	Temps d'exécution plus court. Travail de nuit.					
3	Récolter les grains.			Respect des règles de santé et de sécurité au travail.			
RÉCOLTER LES GRAINS <i>Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	RÉCOLTER LES GRAINS			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
RÉCOLTER LES GRAINS							
5	RÉCOLTER LES GRAINS.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A, B, C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-695 – RÉCOLTE DES GRAINS (module 8)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à récolter les grains. Il s'agit d'un examen pratique portant sur la tâche dans son entier comprenant un volet effectué en classe en relation avec la planification du travail et un volet effectué dans le champ en relation avec la préparation de la moissonneuse-batteuse et de l'équipement, la récolte des grains et la consignation des données.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte un volet en classe, sur fiches de travail en relation avec la planification de la récolte. Ce volet est effectué en groupe.

L'autre volet est effectué dans le champ, de façon individuelle et il porte sur tous les autres aspects de la tâche.

VOLET 1 : PLANIFICATION DES TÂCHES DE LA RÉCOLTE (en classe)

À partir de consignes verbales ou écrites en relation avec le travail de récolte qu'elle ou qu'il devra effectuer, la candidate ou le candidat devra définir l'ensemble des travaux à effectuer ainsi que la logistique des opérations et les équipements nécessaires. Elle ou il devra aussi faire une estimation réaliste du temps d'exécution des travaux.

VOLET 2 : RÉCOLTE DES GRAINS (dans le champ)

La candidate ou le candidat devra :

1. Vérifier les niveaux d'huile, les points d'affûtage, les points de graissage, la pression des pneus et les points de tension des courroies et des chaînes de la moissonneuse-batteuse;
2. Effectuer les réglages de l'équipement en suivant les directives du fabricant et en tenant compte de la culture;
3. Récolter du maïs, du soya ou des céréales, en faisant un minimum de quatre aller-retour dans un champ en 30 minutes au moins.
4. Examiner le grain récolté et apporter les ajustements nécessaires. Dans le cas où aucun ajustement n'est nécessaire, l'examinatrice ou l'examinateur proposera trois ajustements à effectuer. La candidate ou le candidat devra expliquer la façon dont il procéderait pour faire ces ajustements.

5. Estimer les pertes de grains et procéder aux ajustement nécessaires en vue de les réduire.
6. Respecter la planification des tâches de la récolte.
7. Consigner les données dans le registre de culture.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un plan de ferme;
- un registre de cultures;
- une calculatrice;
- un tableau de l'efficacité de l'équipement;
- leur calepin ou leur carnet des notes prises au champ.

Lors de l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition une moissonneuse-batteuse et un équipement de sécurité.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 8 – Récolte des grains	Code du cours : 204-695
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
VOLET 2 : RÉCOLTE DE GRAINS (dans le champ)		
1 PLANIFICATION DES TÂCHES DE LA RÉCOLTE		
1.1 Établissement de l'ensemble des tâches à accomplir.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.2 Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
Tolérance : Un manquement mineur pour ce qui est des travaux et 15 % pour ce qui est du temps d'exécution.		
2 PRÉPARATION DE LA MOISSONNEUSE-BATTEUSE ET DE L'ÉQUIPEMENT AGRICOLE		
2.1 Vérification systématique de la moissonneuse-batteuse :		
- niveaux d'huile;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- points de graissage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- points d'affûtage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- tension des courroies;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- tension des chaînes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
Tolérance : deux manquements mineurs relativement aux points de graissage		
2.2 Réglage selon la culture et les conditions de récolte :		
- table ou nez cueilleur;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- convoyeur;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vitesse du batteur;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
<ul style="list-style-type: none"> - distance du contre-batteur; - vitesse du ventilateur; - ouverture des tamis; - hache-paille, s'il y a lieu. <p>Tolérance : deux manquements mineurs</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
3 RÉCOLTE DES GRAINS		
3.1 Utilisation appropriée de la machinerie :		
<ul style="list-style-type: none"> - démarrage adéquat du moteur; - vérification des cadrans indicateurs; - démarrage adéquat du système de battage; - démarrage adéquat de la table ou du nez cueilleur; - régime approprié du moteur lors du battage; - vitesse d'avancement appropriée. <p>Tolérance : deux manquements mineurs</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
3.2 Respect des techniques de récolte :		
<ul style="list-style-type: none"> - rectitude de la conduite; - vitesse adéquate; - virages correctement négociés; - absence de surfaces non récoltées; - hauteur de travail appropriée; - dextérité dans les manœuvres. <p>Tolérance : Pour les éléments 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2 : deux manquements mineurs n'entraînant pas de bris ni de dangers pour la santé et la sécurité. Tout manquement à la sécurité met fin à l'épreuve et entraîne un échec.</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
3.3 Ajustement correct à la suite d'un examen du grain récolté :		
<ul style="list-style-type: none"> - examen du grain récolté; - ajustement consécutif correct. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3.4	Estimation juste des pertes de grain :	
	- estimation juste des pertes de grain sous la table ou le nez;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- estimation juste des pertes de grain derrière la moissonneuse-batteuse.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement mineur	0 ou 10
3.5	Respect de la planification des tâches de la récolte.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	CONSIGNATION DES DONNÉES	
4.1	Inscription des données dans le registre des cultures.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		Total : / 100
Seuils de réussite : 85		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Conditionner et entreposer les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. PRENDRE LE POIDS, LE TAUX D'HUMIDITÉ ET LA TEMPÉRATURE DU GRAIN</i>					<i>Durée : 15 %</i>		
2	A.1 Utiliser les instruments de mesure.	Différents types d'hygromètres. Balance pour le poids à l'hectolitre. Thermomètre à grains. Importance de l'exactitude des mesures.		Exactitude des mesures.			
2	A.2 Classifier le grain.	Ensemble des éléments permettant d'établir des niveaux de qualité : - pourcentage d'humidité; - poids à l'hectolitre; - propreté etc.		Classification appropriée des grains.			
3	A Prendre le poids, le taux d'humidité et la température du grain.			1 Prise de mesures. 1.1 Utilisation appropriée des instruments de mesure.	10	10	P
<i>B. SÉCHER LES GRAINS</i>					<i>Durée : 30 %</i>		
2	B.1 Décrire le fonctionnement des différents séchoirs à grains.	Silos séchoirs. Séchoirs discontinus. Séchoirs continus.					
2	B.2 Se soucier de travailler de façon sécuritaire.	Règles de sécurité à respecter lors du séchage.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)							Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Conditionner et entreposer les grains										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St			
2	B.3 Appliquer les techniques d'utilisation des différents séchoirs.	Remplissage et démarrage. Réglage de la température. Réglage de la vitesse de sortie. Programmation informatique.								
2	B.4 Lubrifier l'équipement.	Point de graissage. Réserve d'huile. Ajustement des chaînes et courroies.								
3	B Sécher les grains.				2 Séchage des grains.	45				
					2.1 Lubrification et réglage appropriés de l'équipement.		10		P	
					2.2 Utilisation appropriée des séchoirs.		15		P	
					2.3 Réglage correct de la température du séchoir et de la vitesse de sortie du grain.		20		P	
C. REMPLIR DES SILOS							Durée : 20 %			
2	C.1 Utiliser l'équipement de manutention.	Vis à grain. Élévateurs. Souffleuses. Nettoyeurs. Distributeurs à grains.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Conditionner et entreposer les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.2 Appliquer diverses méthodes de remplissage des silos.	Selon les caractéristiques du grain ou de la situation : - avec élévateurs ou vis à grain; - selon la capacité de ventilation des silos; - en respectant les cycles de ventilation.		Respect des méthodes de remplissage. Respect des cycles de ventilation du grain.			
2	C.3 Effectuer le réglage et la lubrification de silos et d'équipements de maintenance.	Points de graissage. Boîtiers d'engrenage. Tension des chaînes et courroies.					
2	C.4 Se soucier de la qualité de son travail.	Conséquence d'un travail mal fait. Facteurs favorisant la qualité : attention, précision, écoute et communication.					
3	C Remplir des silos.			3 Remplissage de silos. 3.1 Réglage et lubrification appropriés des silos. 3.2 Utilisation appropriée de l'équipement de maintenance.	20	10	P
						10	P
D. NETTOYER DES SILOS					Durée : 15 %		
2	D.1 Reconnaître les principaux problèmes causés par les insectes.	Conséquences. Cycle de développement des insectes et acariens. Conditions de prolifération. Prévention.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Conditionner et entreposer les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	D.2 Appliquer des méthodes de nettoyage et de désinfection des silos.	Nettoyage partiel et complet. Différentes méthodes de désinfection au moyen d'insecticides et de fumigants.		Respect des méthodes de nettoyage.			
3	D Nettoyer des silos.			4 Nettoyage des silos. 4.1 Détermination correcte des conditions de prolifération des insectes et des acariens. 4.2 Détermination correcte de la méthode de désinfection adaptée au besoin.	20	10	P
E. CONSIGNER LES DONNÉES					Durée : 10 %		
2	E.1 Inscrire les données relatives à l'entreposage des grains dans le registre.	Principales données : - espèces, cultivar ou hybride; - taux d'humidité; - poids à l'hectolitre; - température, etc.					
3	E Consigner les données.			5 Consignation des données. 5.1 Inscription précise des données dans le registre des champs.	5	5	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Conditionner et entreposer les grains							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS <i>Durée : 5 %</i>							
3	Conditionner et entreposer les grains.						
CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS <i>Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS							
5	CONDITIONNER ET ENTREPOSER LES GRAINS.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-703 – ENTREPOSAGE DES GRAINS (module 9)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à conditionner et à entreposer les grains. Elle comprend quatre tâches pratiques d'une durée suggérée de deux heures). On ne peut la faire passer qu'à une seule candidate ou un seul candidat à la fois. Son déroulement est fonction des conditions météorologiques.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte quatre tâches :

Tâche 1 : Sécher, manutentionner et entreposer des grains

À partir de consignes verbales lui demandant de procéder au séchage, à la manutention et à l'entreposage des grains, la candidate ou le candidat doit :

- amener du grain au séchoir (en quantité appropriée);
- vérifier l'équipement avant le remplissage;
- remplir le séchoir;
- le faire démarrer;
- régler la température;
- régler la vitesse de sortie du grain.

Tâche 2 : Remplir un silo et manutentionner des grains

À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à la manutention et à l'entreposage des grains, la candidate ou le candidat doit :

- vérifier le graissage et la lubrification du silo;
- effectuer les graissages et la lubrification, si nécessaire;
- sortir les grains du séchoir et les envoyer dans un silo en utilisant l'équipement de manutention.

Tâche 3 : Nettoyer des silos

4.1 À partir de mises en situation décrites verbalement, la candidate ou le candidat doit :

- déterminer les conditions de prolifération des insectes et des acariens, et vérifier sur place la propreté des lieux et les possibilités d'infiltration d'eau.

4.2 À partir de mises en situation décrites verbalement (dont une nécessitant une fumigation et l'autre l'utilisation de pesticides) la candidate ou le candidat doit :

- déterminer la méthode de désinfection appropriée dans chaque cas.

Tâche 4 : Mesurer des grains et consigner des données

La candidate ou le candidat recueille des données lors du séchage des grains, (pourcentage d'humidité, poids à l'hectolitre et température) et inscrit tous les renseignements pertinents dans le registre des cultures.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un séchoir;
- un ou plusieurs silos;
- un élévateur à grain;
- une vis à grain;
- un tracteur;
- un hygromètre;
- un thermomètre à grain;
- une balance pour le poids à l'hectolitre;
- un registre des cultures.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

La candidate ou le candidat doit avoir un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 9 – Entreposage des grains	Code du cours : 204-703
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 1 : SÉCHER, MANUTENTIONNER ET ENTRE-POSER DES GRAINS		
2 SÉCHAGE DES GRAINS		
2.1 Lubrification et réglage appropriés des séchoirs :		
- inspection complète des points de graissage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- inspection complète des points de lubrification;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- graissage ou lubrification selon le besoin;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- tension des courroies;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- tension des chaînes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.2 Utilisation appropriée des séchoirs :		
- remplissage correct;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- démarrage correct du ou des brûleurs.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
2.3 Réglage correct de la température du séchoir et de la vitesse de sortie du grain :		
- prise d'échantillon adéquate;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- réglage adéquat de la température;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vitesse adéquate;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vérifications régulières et modifications appropriées.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : MANUTENTIONNER DES GRAINS ET REMPLIR UN SILO		
3	REPLISSAGE DE SILO	
3.1	Réglage et lubrification appropriés des pièces mobiles des silos et de l'équipement de manutention : - inspection complète des points de graissage; - inspection complète des points de lubrification; - graissage ou lubrification des pièces selon le besoin; - tension des courroies; - tension des chaînes. Tolérance : deux manquements mineurs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 0 ou 10
3.2	Utilisation appropriée de l'équipement de manutention : - installation adéquate; - aucune perte de grain; - prise en considération du débit; - vérification régulière de la qualité du travail. Tolérance : deux manquements mineurs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 0 ou 10
TÂCHE 3 : NETTOYER DES SILOS		
4	NETTOYAGE DES SILOS	
4.1	Détermination correcte des conditions de prolifération des insectes et des acariens.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 0 ou 10
4.2	Détermination correcte de la méthode de désinfection adaptée au besoin.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 4 : MESURER DES GRAINS ET CONSIGNER LES DONNÉES		
1	PRISE DE MESURES	
1.1	Utilisation appropriée des instruments de mesure pour :	
	- le poids à l'hectolitre;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- le pourcentage d'humidité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- la température du grain.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 10
5	CONSIGNATION DES DONNÉES	
5.1	Inscription précise des données dans le registre des champs :	
	- date;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- espèce, cultivar ou hybride;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- taux d'humidité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- poids à l'hectolitre;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- température.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 85 points		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (Module 10)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien périodique des tracteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TACTEURS</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. SÉLECTIONNER DES PRODUITS PÉTROLIERS</i>						<i>Durée : 15 %</i>	
2	A.1 Consulter le manuel d'entretien.	Repérage des renseignements pertinents.					
2	A.2 Reconnaître les différents produits pétroliers.	Carburants, huiles, graisses, etc. Reconnaissance visuelle. Reconnaissance olfactive.					
2	A.3 Associer les différents produits pétroliers aux travaux à effectuer.	Propriétés de chaque produit. Différents travaux : graissage, huilage, nettoyage, etc. Périodicité.					
3	A Sélectionner des produits pétroliers.			1 Sélection des produits pétroliers. 1.1 Identification juste des différents produits. 1.2 Sélection du produit approprié en fonction du travail à effectuer.	20	5 15	P P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (Module 10)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien périodique des tracteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
B. CHANGER LES HUILES ET LES FILTRES <i>Durée : 25 %</i>							
2	B.1 Se soucier de travailler de façon sécuritaire.	Règles de sécurité à respecter. Conséquences du non-respect des règles.					
2	B.2 Effectuer la vidange des huiles et le changement des filtres.	Éléments à considérer : - température des huiles; - vidange complète des huiles; - méthode de mise en place du filtre et du bouchon; - vérification des huiles usées; - différents types de filtres à huile; - filtres à air; - inscription des données.		Maintien adéquat des niveaux. Inscription juste des nouvelles données.			
2	B.3 Vérifier la qualité de son travail.	Critères de qualité : - niveau optimal; - absence de fuites; - vissage adéquat (bouchon et filtre).					
2	B.4 Appliquer les modes de récupération des produits usés.	Huiles, filtres, chiffons, absorbants, etc.					
3	B Changer les huiles et les filtres.			2 Changement des huiles et des filtres. 2.1 Changement correct des huiles et des filtres. 2.2 Respect des modes de récupération des produits usés.	30	20	P
					10		P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (Module 10)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien périodique des tracteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>C. EFFECTUER LE GRAISSAGE</i> Durée : 15 %							
2	C.1 Sélectionner les graisses à utiliser.	Prise en considération de la température. Pièces à être graissées.		Sélection judicieuse des types de graisse à utiliser.			
2	C.2 Utiliser le pistolet de graissage.	Remplissage. Dosage. Précautions.		Dosage juste de la quantité de graisse selon les pièces.			
3	C Effectuer le graissage.			3 Graissage. 3.1 Graissage correct du tracteur en conformité avec les recommandations du manuel d'entretien.	15	15	P
<i>D. FAIRE LES VÉRIFICATIONS, LES RÉGLAGES ET LES RÉPARATIONS MINEURES</i> Durée : 25 %							
2	D.1 Choisir des techniques d'exécution.	Efficacité. Sécurité.		Choix de la technique d'exécution appropriée.			
2	D.2 Choisir l'équipement de levage et de calage en fonction du type de travail à exécuter.	Rôles des différents équipements. Critères de sélection.					
2	D.3 Appliquer des méthodes de levage et de calage.	Méthodes sécuritaires selon les équipements utilisés et le travail à exécuter.					
2	D.4 Effectuer les vérifications propres aux différents types d'entretien.	Pneus. Attelage, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (Module 10)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien périodique des tracteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
2	D.5 Choisir des ampoules et des fusibles.	Vérification avec l'ampèremètre. Usages des différentes ampoules et des fusibles. Critères de qualité des produits.		Sélection appropriée des fusibles et des ampoules de remplacement.			
2	D.6 Nettoyer les pièces et les systèmes du tracteur.	Importance. Méthode.		Nettoyage approprié des pièces et des systèmes.			
2	D.7 Réparer des bris mineurs.	Réparations temporaires ou permanentes. Différentes façons de réparer les bris mineurs courants.		Réparation adéquate des bris mineurs.			
3	D Faire les vérifications, les réglages et les réparations mineures.			4 Vérifications et réglages. 4.1 Installation correcte et sécuritaire lors du levage et du calage. 4.2 Travail propre, ordonné et minutieux lors de l'ajustement de la portée.	30	15	P
						15	P
E. CONSIGNER LES DONNÉES				Durée : 5 %			
2	E.1 Se soucier de l'importance de bien remplir les registres d'entretien.	Principales données : - date des travaux effectués; - opération effectuée; - temps nécessité; - matériaux utilisés; - observations particulières; - conséquences de la perte de certaines données.					
3	E Consigner les données.			5 Inscription des données. 5.1 Inscription précise des données dans le registre d'entretien.	5	5	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (Module 10)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien périodique des tracteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS</i> Durée : 8 %							
2	S'adapter à des conditions particulières.	En atelier et à l'extérieur.					
3	Effectuer l'entretien périodique des tracteurs.						
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS</i> Durée : 7 % (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS</i>							
5	EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES TRACTEURS.	Situations dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-713 – ENTRETIEN DES TRACTEURS (module 10)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer l'entretien périodique des tracteurs. Elle comprend deux tâches pratiques d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes chacune.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux tâches :

Tâche 1 : Lubrification et graissage du tracteur

1.1 La candidate ou le candidat identifie six produits pétroliers dans leurs contenants, sur lesquels les noms seront masqués : (graisse au lithium, graisse à usage général, graisse à engrenage, huile à moteur, huile transhydraulique, diesel, diesel coloré et essence).

À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à l'entretien d'un tracteur, la candidate ou le candidat doit :

2.1 changer l'huile et le filtre d'un moteur, d'une transmission ou du système hydraulique, tout en choisissant les articles appropriés. Avant de continuer, l'examinatrice ou l'examineur s'assure que la personne a bien choisi le produit pétrolier et le filtre (1.2);

2.2 graisser tous les points nécessaires du tracteur en suivant les recommandations du manuel d'entretien;

3.1 récupérer sécuritairement les huiles, les graisses, l'absorbant et les chiffons ayant servi à l'opération;

5.1 consigner les données dans le registre d'entretien (date, opérations effectuées, produits utilisés, heures du compteur et commentaires, si nécessaire).

Tâche 2 : Ajustement de la portée d'un tracteur

À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à l'ajustement de la portée d'un tracteur, la candidate ou le candidat doit :

- choisir une méthode de levage et de calage;
- procéder correctement et sécuritairement au levage et au calage;
- déplacer les roues pour obtenir la distance désirée;
- replacer les roues correctement;
- ranger le matériel utilisé.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un tracteur;
- un coffre à outils;
- des manuels d'entretien;
- des produits pétroliers;
- un équipement de levage et de calage;
- un nécessaire de graissage;
- nécessaire de changement d'huile;
- récipient pour récupérer les huiles et les graisses.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

La candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N°10 – Entretien des tracteurs	Code du cours : 204-713
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 1 : LUBRIFICATION ET GRAISSAGE D'UN TRACTEUR		
1 SÉLECTION DES PRODUITS PÉTROLIERS		
1.1 Identification juste des différents produits. Tolérance : un manquement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.2 Sélection du produit approprié en fonction du travail à effectuer.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
2 CHANGEMENT DES HUILES ET DES FILTRES		
2.1 Changement correct des filtres et des huiles :		
– élévation de la température des huiles;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– vidange complète;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– installation appropriée des bouchons;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– installation appropriée des filtres;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– niveaux d'huile approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– vérification des fuites d'huile;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– vérification visuelle.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
Tolérance : un manquement mineur n'occasionnant pas de dommage à la machinerie		

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
2.2	Respect des modes de récupération des produits usés :		
	- disposition correcte des produits usés dans leurs contenants respectifs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- manipulation correcte;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- travail propre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 10
3	GRAISSAGE		
3.1	Graissage correct du tracteur en conformité avec les recommandations du manuel d'entretien :		
	- sélection appropriée des points de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- nettoyage approprié des points de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- graissage de tous les points;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- dosage approprié de la qualité de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- utilisation appropriée du pistolet de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- propreté de l'opération;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- respect des recommandations du manuel d'entretien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement relativement aux points à graisser		
			0 ou 15
5	INSCRIPTION DES DONNÉES		
5.1	Inscription précise des données dans le registre d'entretien :		
	- date;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- produits utilisés;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- opérations effectuées;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- heures du compteur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : AJUSTEMENT DE LA PORTÉE D'UN TRACTEUR		
4 VÉRIFICATIONS ET RÉGLAGES		
4.1 Installation correcte et sécuritaire lors du levage et du calage :		
- choix approprié de la méthode de levage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- choix approprié de la méthode de calage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- installation sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si l'installation n'est pas sécuritaire, il y a arrêt automatique de l'épreuve. La candidate ou le candidat devra reprendre uniquement cette partie.		
4.2 Travail propre, ordonné et minutieux lors de l'ajustement de la portée :		
- utilisation appropriée des outils;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- nettoyage adéquat des boulons et des autres pièces;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- reboulonnage systématique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- roues correctement orientées;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- prise en considération de la portée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- rangement approprié des outils.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tolérance : deux manquements mineurs relativement au nettoyage des pièces et au rangement des outils		
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 85 points		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-726 – PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL (module 11)					Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des travaux de préparation primaire du sol</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>EFFECTUER DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. ASSOCIER DES TECHNIQUES DE CONSERVATION DU SOL À DES PROBLÈMES DE DÉGRADATION</i>					<i>Durée : 20 %</i>		
2	A.1 Reconnaître des propriétés physiques du sol.	Principales propriétés physiques du sol : structure, porosité, masse volumique apparente, etc.		Reconnaissance visuelle des propriétés physiques du sol.			
	A.2 Décrire des problèmes de dégradation du sol.	Principaux problèmes de dégradation du sol : perte de matière organique, érosion, dégradation de la structure, compaction, etc.					
	A.3 Associer des problèmes de dégradation du sol à des causes possibles.	Principales causes de dégradation : monoculture, apport insuffisant en matière organique, travail du sol inapproprié, etc.					
	A.4 Décrire des techniques de conservation du sol.	Principales techniques de conservation du sol : travail minimum, engrais verts, rotation des cultures, etc.					
3	A Associer des techniques de conservation du sol à des problèmes de dégradation.			1 Propriétés physiques du sol. 1.1 Association correcte des propriétés physiques à des textures de sol. 1.2 Description juste de problèmes.	40	10	C
						5	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-726 – PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL (module 11)						Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des travaux de préparation primaire du sol</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
				1.3 Identification correcte des causes de dégradation.		10	C	
				1.4 Choix approprié et description correcte de techniques de conservation du sol.		15	C	
B. PRÉLEVER DES ÉCHANTILLONS DE SOL						Durée : 5 %		
2	B.1 Planifier l'échantillonnage à partir du plan de ferme.	Nombre, profondeur, période et lieux de prélèvements, équipement, etc., en fonction de la superficie, de la topographie, de la texture, etc.		Planification de l'échantillonnage en fonction du plan de ferme.				
2	B.2 Préparer les échantillons pour le laboratoire.	Mélanger le sol et le mettre en sac, identifier les sacs, remplir les formulaires, expédier les échantillons, etc.		Préparation adéquate des échantillons.				
2	B.3 Consigner les données relatives aux échantillons de sol.	Principales données : - numéros des champs; - nombre d'échantillons; - analyse demandée; - date d'échantillonnage; - importance de la précision des données inscrites.		Inscription précise des données relatives aux échantillons de sol.				
3	B Prélever des échantillons de sol.			Respect des techniques d'échantillonnage.				
C. PRÉPARER LE TRACTEUR ET LES INSTRUMENTS ARATOIRES						Durée : 20 %		
2	C.1 Vérifier l'état des instruments.	Principaux points de vérification : usure des socs, solidité des boulons et des systèmes de sécurité, etc.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-726 – PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL (module 11)					Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des travaux de préparation primaire du sol</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.2 Régler et ajuster le tracteur et les instruments aratoires.	Principaux réglages et ajustements : - espacement entre les roues; - espacement entre les versoirs; - profondeur de travail, etc.		Respect des recommandations des fabricants.			
3	C Préparer le tracteur et les instruments aratoires.	Tracteur, charrue et chisel, etc.		2 Préparation du tracteur et des instruments aratoires. 2.1 Vérification de l'état des instruments. 2.2 Détermination juste des réglages et des ajustements.	30		
						10	P
						20	P
D. PRÉPARER LE SOL					Durée : 25 %		
2	D.1 Appliquer les techniques de labour et de travail minimum du sol.	Principaux points à prendre en considération : profondeur de travail, rectitude, enfouissement des résidus, etc. Conduite sécuritaire du tracteur (lien avec les modules 2 et 3) et vérification de base sur le tracteur (lien avec le module 3).		Ajustement ponctuel de la charrue. Maîtrise du tracteur et des instruments aratoires. Respect des règles de sécurité au travail.			
2	D.2 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : profondeur de travail, rectitude, enfouissement des résidus, angle des ados, etc.		Vérification régulière de la qualité du travail.			
3	D Préparer le sol.	Charrue, chisel et autres instruments de travail minimum..		3 Techniques de labour. 3.1 Respect des techniques de labour avec la charrue. 3.2 Respect des techniques de travail minimum.	30		
						20	P
						10	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-726 – PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL (module 11)					Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des travaux de préparation primaire du sol</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
<i>E. REMISER LA CHARRUE</i>					<i>Durée : 10 %</i>		
2	E.1 Respecter la marche à suivre pour nettoyer la charrue.	Principaux aspects à considérer lors du nettoyage : enlever les résidus, laver la charrue pour enlever la terre et les mauvaises herbes, etc.		Nettoyage complet.			
2	E.2 Inspecter la charrue avant le remisage.	Principaux points de vérification : usure des socs, solidité des boulons, etc.		Inspection visuelle complète.			
2	E.3 Préparer la charrue pour le remisage.	Principaux préparatifs en vue du remisage et peindre les pièces d'usures, par exemple.		Préparation adéquate en vue du remisage.			
3	E Remiser la charrue.						
<i>F. CONSIGNER LES DONNÉES</i>					<i>Durée : 5 %</i>		
2	F.1 Inscrire les données relatives au travail du sol dans le registre des champs.	Principales données : - numéros des champs; - date de réalisation des travaux; - outils utilisés; - profondeur du travail; - condition du sol, etc. Importance de la précision des données inscrites.		Inscription précise des données dans le registre des champs.			
3	F Consigner les données.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-726 – PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL (module 11)					Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des travaux de préparation primaire du sol</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL</i> <i>Durée : 10 %</i>							
3	Effectuer des travaux de préparation primaire du sol.						
<i>EFFECTUER DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL</i> <i>Durée : 5 %</i> (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	Effectuer des travaux de préparation primaire du sol.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
<i>EFFECTUER DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL</i>							
5	EFFECTUER DES TRAVAUX DE PRÉPARATION PRIMAIRE DU SOL	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-726 – PRÉPARATION DU SOL (module 11)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer des travaux de préparation primaire du sol. Elle comprend un examen de connaissances pratiques (1 heure 30 minutes) et un examen pratique (1 heure). Les durées sont fournies à titre indicatif seulement.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux tâches :

Tâche 1 : Examen de connaissances pratiques

1.1 À partir d'une liste de cinq propriétés physiques du sol et d'une liste de trois textures (sables, limon et argile), la candidate ou le candidat établit correctement six associations entre les textures et leurs propriétés.

Tolérance : un manquement (10 points)

1.2 À partir de trois illustrations de champs présentant des problèmes de dégradation, la candidate ou le candidat relève dans chaque illustration deux éléments lui permettant de décrire le problème en cause.

Tolérance : un manquement (5 points)

1.3 À partir de deux mises en situations décrivant les pratiques culturales et la régie appliquées dans deux champs différents présentant des problèmes de dégradation du sol, la candidate ou le candidat détermine une cause possible dans chaque cas.

(10 points)

1.4 À partir de deux mises en situation illustrant certains problèmes et la régie de culture appliquée pour deux champs, la candidate ou le candidat choisit pour chaque cas une technique de conservation du sol et cite trois éléments permettant de la décrire (profondeur de travail, date de réalisation des travaux, engrais verts utilisés, etc.).

Tolérance : un manquement relativement aux éléments (15 points)

Seuil de réussite pour l'examen de connaissances pratiques : 30 points sur un total de 40.

Tâche 2 : Préparation du sol

La candidate ou le candidat effectue un aller-retour en labourant un champ. L'instrument aratoire est déjà installé sur le tracteur, qui est en état de marche. Elle ou il doit :

- labourer le champ en un aller-retour;
- travailler au chisel en un aller-retour;
- vérifier l'état des instruments et faire un rapport verbal;
- déterminer les réglages et les ajustements à effectuer sur le tracteur et les instruments aratoires;
- respecter les techniques de labour et de travail minimum;
- respecter les règles de sécurité.

Seuil de réussite : 45 points sur un total de 60

Sanction : réussir les deux tâches

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats n'auront droit à aucune note de cours ni à aucun document. Pour l'examen pratique, ils auront à leur disposition :

- un champ;
- un tracteur;
- une charrue (un chisel);
- des instruments de mesure;
- des outils;
- manuels des fabricants.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 11 – Préparation primaire du sol	Code du cours : 204-726
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTAT
ÉPREUVE PRATIQUE			
TÂCHE 2 : PRÉPARATION DU SOL			
2 PRÉPARATION DU TRACTEUR ET DES INSTRUMENTS ARATOIRES			
2.1 Vérification visuelle de l'état des instruments : explications claires et précises			
charrue :			
- usure des socs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- solidité des boulons;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- solidité des système de sécurité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- rectitude du bâti;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- rectitude des différentes pièces;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
chisel :			
- usure des socs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- solidité des boulons;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- solidité des systèmes de sécurité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- rectitude du bâti;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- rectitude des différentes pièces.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tolérance : deux manquements en tout			0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
2.2	Détermination juste des réglages et des ajustements :		
	tracteur :		
	- espacement entre les roues;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- largeur des pneus;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	charrue :		
	- alignement du pivot;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- espacement entre les versoirs :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- partie avant;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- partie arrière;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- espacement entre les pointes;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- mesurer la hauteur des versoirs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- alignement des versoirs;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- position des coutres;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- niveau longitudinal;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- niveau latéral;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- largeur de la bande labourée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	chisel :		
	- alignement longitudinal;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- alignement latéral;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- ajustement de la profondeur de travail des coutres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tolérance : deux manquements		
3	TECHNIQUES DE LABOUR		
3.1	Respect des techniques de labour avec la charrue :		
	- entrée progressive de la charrue dans le sol;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- prise en considération de la profondeur de travail;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- prise en considération de la largeur de travail;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- angle des ados;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification régulière de la qualité du travail;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- sortie progressive de la charrue du sol;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 20

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
- respect de la vitesse recommandée;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
- rectitude de la conduite.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : deux avertissements au cours de l'opération 3.1 et un manquement à la fin de l'opération 3.1		
3.2 Respect des techniques de travail minimum avec le chisel :		
- profondeur de travail des socs;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
- profondeur de travail des coutres;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vérification régulière de la qualité du travail;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- respect de la vitesse recommandée;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- rectitude de la conduite;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- enfouissement des résidus.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : deux manquements		
Total :		/ 60
Seuil de réussite : 45 points		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-733 – OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC (module 12) Durée : 45 heures							
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. MONTER LE POSTE DE SOUDAGE OXYACÉTYLÉNIQUE</i> <i>Durée : 10 %</i>							
2	A.1 Décrire les caractéristiques et les fonctions des accessoires d'un poste oxyacétylénique.	Caractéristiques des composants. Fonctions et opérations.		Choix judicieux des accessoires et du gaz.			
2	A.2 Associer les gaz utilisés dans un poste oxyacétylénique à leur fonctions.	Caractéristiques physiques. Rôles des gaz.					
2	A.3 Appliquer les méthodes de montage et de démontage d'un poste oxyacétylénique.			Opération de montage sécuritaire.			
2	A.4 Appliquer les règles de santé et de sécurité applicables au montage d'un poste oxyacétylénique.	Manutention et entreposage des bonbonnes. Risques reliés à l'utilisation des différents gaz (oxygène et acétylène). Protection individuelle.					
3	A Monter le poste de soudage oxyacétylénique.			1 Montage du poste d'oxycoupage. 1.1 Montage conforme aux règles établies.	15	15	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-733 – OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC (module 12)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
B. OXYCOUPER DES MÉTAUX Durée : 30 %							
2	B.1 Distinguer les différents métaux.	Ferreux et non ferreux. Propriétés.					
2	B.2 Associer les règles de santé et de sécurité applicables à l'oxycoupage.	Risques reliés à l'utilisation d'un chalumeau. Aménagement de l'aire de travail. Utilisation sécuritaire du chalumeau.					
2	B.3 Appliquer les techniques d'oxycoupage à différents métaux.	Réglage des manodétendeurs. Choix des buses. Technique d'exécution. Netteté de la coupe et du profil. Respect du plan de travail.		Utilisation sécuritaire du chalumeau. Netteté de la coupe et du profil. Respect du plan de perçage. Choix appropriés des buses. Réglage correct des manodétendeurs.			
3	B Oxycouper des métaux.			2 Oxycoupage de métal. 2.1 Respect des techniques d'exécution. 2.2 Conformité avec les directives reçues.	35	25 10	P P
C. CHAUFFER ET REDRESSER UNE PIÈCE DE MÉTAL Durée : 10 %							
2	C.1 Associer les réactions des métaux à l'action de la chaleur.	Degré de chaleur nécessaire au redressement des différents métaux.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-733 – OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC (module 12)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.2 Associer les règles de santé et de sécurité applicables au chauffage et au redressement de pièces de métal.	Risques. Précautions particulières.		Utilisation sécuritaire du chalumeau.			
2	C.3 Appliquer les techniques de redressage des métaux.	Techniques. Selon la forme de la pièce. Selon le métal.					
3	C Chauffer et redresser une pièce de métal.			3 Chauffage et redressage d'une pièce de métal. 3.1 Respect des techniques de redressage.	15	15	P
D. SOUDER À L'ARC				Durée : 35 %			
2	D.1 Décrire les caractéristiques et les fonctions des composants d'un poste de soudage à l'arc.	Composants et électrodes.		Choix judicieux des électrodes.			
2	D.2 Associer les règles de santé et sécurité applicables au soudage à l'arc.	Risques. Port des équipements de protection individuelle. Aménagement de l'air de travail.					
2	D.3 Monter un poste de soudage à l'arc.	Étapes de montage.		Réglage correct de la machine à souder.			
2	D.4 Préparer des pièces à souder.	Caractéristiques des pièces à souder. Nettoyage des pièces. Techniques de préparation des pièces.		Réglage correct de la machine à souder.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-733 – OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC (module 12)							Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St		
2	D.5 Appliquer les techniques de soudage à l'arc selon les pièces à souder.	Techniques selon : - le type de métal; - le type de soudure; - le type d'électrodes; - le réglage de la machine à souder; - la qualité des soudures.		Aspect et solidité acceptables des soudures.					
3	D Soudage à l'arc.			4 Soudage à l'arc. 4.1 Respect des méthodes et des techniques d'exécution. 4.2 Aspect acceptable des soudures.	35	25	P		
						10	P		
EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC							Durée : 5 %		
2	S'adapter à des conditions particulières.	Travail hors atelier. Travail sur des pièces rouillés.							
3	Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc								
EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC							Durée : 10 % (Incluant l'évaluation de sanction)		
4	EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'OXYCOUPAGE ET DE SOUDAGE À L'ARC.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-733 – OXYCOUPAGE ET SOUDAGE À L'ARC (module 12)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc.

Elle comprend une épreuve pratique d'une durée suggérée de trois heures. Plusieurs candidats et candidates peuvent la passer en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte une tâche, soit le montage d'une pièce de métal simple (exemple : coin renforcé pour boîte à grains).

À partir de directives verbales de l'examinatrice ou de l'examineur, la candidate ou le candidat doit :

- monter son poste d'oxycoupage (ajuster les manomètres);
- découper deux pièces de métal;
- percer quatre trous pour y insérer des boulons;
- redresser une tige de métal usagée et la nettoyer;
- couper la tige;
- procéder au soudage des deux pièces de métal et de la tige;
- nettoyer les soudures et vérifier la solidité générale;
- ranger le matériel utilisé.

3 MATÉRIEL

Les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un poste d'oxycoupage à monter;
- un équipement de sécurité complet;
- des plaques de métal;
- des tiges de métal usagées à nettoyer et à redresser;
- des outils de redressage;
- des outils de resurfaçage;
- un poste de soudage;
- un ruban à mesurer.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Directive spéciale : tout manquement grave à la santé et à la sécurité entraîne l'arrêt immédiat de l'épreuve et un échec.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 12 – Oxycoupage et soudage à l'arc	Code du cours : 204-733
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date de la passation de l'épreuve : _____	
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
MONTAGE D'UN COIN RENFORCÉ POUR BOÎTE À GRAINS		
1 MONTAGE DU POSTE D'OXYCOUPAGE		
1.1 Montage conforme aux règles établies.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
2 OXYCOUPAGE DE MÉTAL		
2.1 Respect des méthodes et des techniques d'exécution :		
– respect des normes de sécurité;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– point d'appui approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– vitesse d'exécution appropriée;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– ajustement approprié du feu;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– positionnement approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– choix approprié des outils;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– travail soigné.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
Tolérance : un manquement		
2.2 Conformité avec les directives reçues :		
– dimensions;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– emplacement des trous;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– dimensions des trous;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– angle d'assemblage.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10

OBSERVATION		OUI		NON		RÉSULTAT
3	CHAUFFAGE ET REDRESSAGE D'UNE PIÈCE DE MÉTAL					
3.1	Respect des techniques de redressage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			0 ou 15
4	SOUDAGE À L'ARC					
4.1	Respect des méthodes et des techniques d'exécution de travaux de soudure sur des métaux :					
	- réglage approprié de l'intensité électrique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- utilisation appropriée de l'outillage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- application des règles de sécurité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- choix judicieux des accessoires;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- choix judicieux du type de soudure à effectuer;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- emplacement des soudures;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- environnement sécuritaire;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- utilisation appropriée de l'équipement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- mise hors tension électrique lors de déplacements;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- respect des techniques de travail;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- respect des exigences;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- suivi des recommandations du constructeur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- travail méticuleux;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	- solidité du bâti.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			0 ou 25

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
4.2 Aspect acceptable des soudures :		
– droites et lisses;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– largeur réglementaire;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– absence de porosités;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– pénétration égale;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
– enlèvement du flux.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : un manquement mineur		0 ou 10
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

1

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE, DE LA MACHINERIE ET DE PETITS MOTEURS</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
1	Se soucier de travailler de façon sécuritaire.	Règles de sécurité à respecter. Risques.					
<i>A. UTILISER ET ENTRETENIR DES OUTILS</i>				<i>Durée : 10 %</i>			
2	A.1 Distinguer les différents outils.	Nomenclature. Coffre à outils complet. Systèmes métrique et anglais. Utilisations.					
2	A.2 Associer les règles de santé et de sécurité applicables à l'utilisation des différents outils.	Manipulation adéquate et sécuritaire. Risques associés aux différentes utilisations.		Manipulations adéquate et sécuritaire des outils.			
2	A.3 Vérifier l'état des outils.	Nettoyage. Usure. Réparations mineures.		Entretien complet des outils.			
3	A Utiliser et entretenir des outils.			1 Utilisation des outils 1.1 Utilisation correcte des outils.	10	10	P
4	A Utiliser et entretenir des outils.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
B. SÉLECTIONNER DES PRODUITS PÉTROLIERS							<i>Durée : 10 %</i>
2	B.1 Reconnaître les différents produits pétroliers.	Huiles, graisses, etc. Reconnaissance visuelle. Reconnaissance olfactive. Lien avec le module 10.		Identification juste des différents produits.			
2	B.2 Associer les différents produits aux travaux à effectuer.	Graissage, huilage, nettoyage, etc. Périodicité. Lien avec le module 10.		Sélection du produit approprié en fonction du travail à effectuer.			
2	B.3 Préparer des mélanges de produits.	Propriétés de chaque mélange. Moteurs à deux temps. Respect des proportions. Incidences. Différentes utilisations.					
3	B Sélectionner des produits pétroliers.			2 Préparation des mélanges.	5		
				2.1 Respect des proportions.		5	P
4	B Sélectionner des produits pétroliers.						
C. EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE LA MACHINERIE AGRICOLE							<i>Durée : 20 %</i>
2	C.1 Consulter le manuel du fabricant.	Repérage des renseignements pertinents.					
2	C.2 Effectuer des vérifications sur de la machinerie agricole.	États des chaînes des courroies. Vérification des niveaux d'huile. Points d'affûtage. Pression des pneus, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	C.3 Lubrifier la machinerie agricole.	Changement des huiles et des filtres. Graissage. Récupération des produits usés.		Vérification appropriée des points de graissage. Respect des modes de récupération des produits usés.			
2	C.4 Appliquer des techniques d'affûtage.			Respect des techniques d'affûtage			
2	C.5 Nettoyer les pièces et les systèmes de la machinerie.	Importance. Méthode.		Nettoyage adéquat des pièces et des systèmes.			
3	C Effectuer l'entretien périodique de la machinerie agricole.			3 Entretien de la machinerie agricole. 3.1 Vérification appropriée des chaînes et des courroies. 3.2 Vérification et ajustement corrects des niveaux d'huile. 3.3 Vérification et ajustement corrects de la pression des pneus.	25	10	P
					10		P
					5		P
4	C Effectuer l'entretien périodique de la machinerie agricole.						
D. EFFECTUER LES RÉPARATIONS MINEURES DE LA MACHINERIE AGRICOLE (Bloc 5)				Durée : 20 %			
2	D.1 Déterminer les réparations à faire sur de la machinerie agricole.	Identification du bris. Pièces de remplacement. Outils nécessaires.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	D.2 Appliquer les techniques de réparations mineures des différentes machines agricoles.	Techniques liées aux principales réparations mineures : - changer les chaînes ou les courroies; - changer les pièces usées, etc.		Choix des outils appropriés.			
3	D Effectuer les réparations mineures de la machinerie agricole.			4 Réparations mineures. 4.1 Détermination correcte des pièces usées ou endommagées. 4.2 Respect des techniques de réparation.	30	15	P
4	D Effectuer les réparations mineures de la machinerie agricole.					15	P
E. EFFECTUER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES PETITS MOTEURS							Durée : 10 %
2	E.1 Consulter le manuel du fabricant.	Repérage des renseignements pertinents.					
2	E.2 Effectuer des vérifications sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.	États des chaînes et des courroies. Vérification des niveaux d'huile. Points d'affûtage. Pression des pneus, etc.		Vérification appropriée des chaînes et des courroies. Vérification appropriée de la pression des pneus.			
2	E.3 Lubrifier l'équipement utilisant des petits moteurs.	Changements des huiles et des filtres. Graissage. Récupération des produits usés.		Changement des huiles et des filtres. Maintien adéquat des niveaux. Vérification appropriée des points de graissage. Respect des modes de récupération des produits usés.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	E.4 Appliquer des techniques d'affûtage.						
2	E.5 Nettoyer les pièces et les systèmes d'équipement utilisant des petits moteurs.	Importance. Méthode.		Nettoyage adéquat des pièces et des systèmes.			
3	E Effectuer l'entretien périodique des petits moteurs.						
4	E Effectuer l'entretien périodique des petits moteurs.						
F. EFFECTUER LES RÉPARATIONS MINEURES DES PETITS MOTEURS				Durée : 15 %			
2	F.1 Déterminer les réparations à faire sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.	Identification du bris. Pièces de remplacement. Outils nécessaires.					
2	F.2 Appliquer les différentes techniques de réparations mineures sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.	Techniques liées aux principales réparations mineures : - changer les chaînes ou courroies; - changer les pièces.					
3	F Effectuer les réparations mineures sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.			5 Réparations mineures sur de l'équipement utilisant des petits moteurs. 5.1 Détermination correcte des pièces usées ou endommagées sur de l'équipement utilisant des petits moteurs. 5.2 Respect des techniques d'entretien de l'équipement utilisant des petits moteurs.	20		
						10	P
						10	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
4	F Effectuer les réparations mineures sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.						
G. REMISER UNE MOISSONNEUSE-BATTEUSE							
Durée : 8 %							
2	G.1 Nettoyer la moissonneuse-batteuse.	Intérieur et extérieur. Systèmes.		Nettoyage complet.			
2	G.2 Inspecter une moissonneuse-batteuse et y effectuer des réparations mineures.	Usure des pièces. Réparation préventive. Mise hors fonction des composants électriques et électroniques.		Débranchement correct des composants électriques et électroniques. Inspection visuelle complète. Réparation adéquate en vue du remisage.			
3	G Remiser une moissonneuse-batteuse.						
4	G Remiser une moissonneuse-batteuse.						
H. CONSIGNER LES DONNÉES							
Durée : 3 %							
2	H.1 Se soucier de l'importance de bien remplir les registres d'entretien.	Principales données : - date des travaux effectués; - opérations effectuées; - matériaux utilisés; - observations diverses, etc.					
3	H Consigner les données.			6 Prise de renseignements. 6.1 Consignation correcte des données.	10	10	P
4	H Consigner les données.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE, DE LA MACHINERIE ET DE PETITS MOTEURS</i>							
<i>Durée : 4 %</i>							
<i>(incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DE L'OUTILLAGE, DE LA MACHINERIE ET DE PETITS MOTEURS.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent, pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés qui précèdent pour l'évaluation de sanction.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-744 – OUTILLAGE, MACHINERIE ET MOTEURS (module 13)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et des petits moteurs. Elle comprend deux tâches pratiques d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes. On peut la faire passer à deux ou trois candidates ou candidats à la fois.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux tâches :

Tâche 1 : Entretien et réparation d'un moteur à deux ou à quatre temps

Tâche 2 : Entretien et réparation d'une machine agricole

Tâche 1 : Entretien et réparation d'un moteur à deux ou quatre temps

Avant de procéder à l'évaluation, l'examinatrice ou l'examineur s'assurera que le moteur a besoin d'être entretenu. À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à la réparation et à l'entretien d'un moteur, la candidate ou le candidat doit :

- inspecter le moteur;
- déterminer les pièces à changer;
- changer les pièces usées ou endommagées;
- mélanger l'huile et l'essence dans la bonne proportion;
- faire fonctionner la machine;
- consigner les données dans le registre d'entretien (date, opérations effectuées, produits utilisés et commentaires, si nécessaire).

Tâche 2 : Entretien et réparation d'une machine agricole

La candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire. L'utilisation appropriée des outils sera évaluée tout au long des deux tâches. Le verdict ne sera rendu qu'à la fin de la dernière tâche.

Pour cette tâche, l'examinatrice ou l'examineur pourra choisir deux machines agricoles différentes afin d'évaluer les différents critères. À partir de consignes verbales lui demandant de procéder à l'entretien et à la réparation mineure d'une machine agricole (presse à foin, semoir à maïs, vibroculteur, faucheuse à disques, etc.), la candidate ou le candidat doit :

- inspecter la machine agricole;
- vérifier les chaînes et les courroies;
- vérifier et ajuster les niveaux d'huile;
- vérifier et ajuster la pression des pneus;
- déterminer les pièces usées ou endommagées à changer;
- choisir les pièces de remplacement;
- remplacer ou réparer les pièces usées ou endommagées.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- une scie à chaîne;
- de la machinerie agricole;
- un coffre à outils complet;
- des manuels d'entretien;
- des produits pétroliers;
- un nécessaire à graissage;
- un nécessaire à changement d'huile;
- des récipients pour la récupération des huiles et graisses;
- des pièces de remplacement;
- un registre d'entretien.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 13 – Outillage, machinerie et moteurs	Code du cours : 204-744
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
PREMIÈRE PARTIE		
TÂCHE 1 : ENTRETIEN ET RÉPARATION D'UN MOTEUR À DEUX OU QUATRE TEMPS		
5.1 Détermination correcte des pièces usées ou endommagées sur de l'équipement utilisant des petits moteurs.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
5.2 Respect des techniques d'entretien et de réparation :		
- positionnement sécuritaire;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- travail méticuleux;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- choix approprié des pièces de remplacement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- positionnement approprié de la pièce de remplacement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- remise en place correcte des boulons.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.1 Respect des proportions dans le mélange d'huile et d'essence :		
- calculs écrits valables;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- démarrage adéquat.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
RÉSULTAT DE LA PREMIÈRE PARTIE		/ 25

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
DEUXIÈME PARTIE		
TÂCHE 2 : ENTRETIEN ET RÉPARATION D'UNE MACHINE AGRICOLE		
3.1	Vérification appropriée des chaînes et des courroies :	
	- usure;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- tension;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- vérification complète.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : un manquement	0 ou 10
3.2	Vérification et ajustement corrects des niveaux d'huile :	
	- précision de la lecture;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- ajout précis et correct d'huile;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- vérification de toutes les réserves.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 10
3.3	Vérification et ajustement corrects de la pression des pneus :	
	- précision de la lecture;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- prise en considération de la pression recommandée par le fabricant;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- vérification de l'état des pneus.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 5
4.1	Détermination correcte des pièces usées ou endommagées :	
	- diagnostic juste de la pièce à changer;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- établissement des priorités d'action et justification.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- choix des pièces de remplacement en fonction de l'usure ou du bris.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 15
4.2	Respect des techniques de réparation :	
	- positionnement sécuritaire;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- travail méticuleux;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- remplacement correct des boulons;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- positionnement approprié de la pièce de remplacement.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 15

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
1.1	Utilisation correcte des outils :	
	- format d'outil approprié (métrique ou impérial);	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- choix d'outil approprié;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- maniement correct et sécuritaire des outils;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- rangement adéquat des outils.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6.1	Consignation correcte des données.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
RÉSULTAT DE LA DEUXIÈME PARTIE		/ 75

PREMIÈRE PARTIE	DEUXIÈME PARTIE
RÉSULTAT	RÉSULTAT
/ 25	/ 75
Résultat minimal exigé : 20	Résultat minimal exigé : 65
Réussite	Réussite
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
OUI NON	OUI NON
Seuil de réussite : Réussite des deux parties	

Remarques : _____

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-754 – FERTILISATION (module 14)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : Effectuer les opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER DES OPÉRATIONS LIÉES À LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE FERTILISATION</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. ASSOCIER DES FERTILISANTS ET DES AMENDEMENTS À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES</i>					<i>Durée : 15 %</i>		
2	A.1 Reconnaître les principaux fertilisants et amendements.	Fertilisants minéraux. Fumiers et chaux.		Description correcte des fertilisants et des amendements.			
2	A.2 Associer des fertilisants et des amendements à leurs période et mode d'application.						
3	A Associer des fertilisants et des amendements à la régie des grandes cultures.			1 Fertilisants et amendements. 1.1 Reconnaissances juste des fertilisants et des amendements. 1.2 Prise en considération de la période et du mode d'application.	15	10	C
4	A Associer des fertilisants et des amendements à la régie des grandes cultures.	Fertilisant et amendement utilisés en grandes cultures.					
<i>B. INTERPRÉTER DES ANALYSES DE SOL</i>					<i>Durée : 15 %</i>		
2	B.1 Reconnaître les unités de mesure et les symboles chimiques.	Résultats d'analyses de sol et d'amendements.		Interprétation correcte des unités de mesure et des symboles chimiques.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-754 – FERTILISATION (module 14)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer les opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	B.2 Lire les résultats d'analyses.	Taux d'acidité active et potentielle. Teneur en matière organique. Teneur en éléments disponibles. Taux de saturation. Capacité d'échange cationique.					
2	B.3 Interpréter les résultats.	Utilisation des grilles de référence (CRAAQ).					
3	B Interpréter des analyses de sol.			2 Analyses de sol. 2.1 Interprétation correcte des résultats.	10	10	C
4	B Interpréter des analyses de sol.						
C. RECONNAÎTRE DES CARENCES OU DES EXCÈS EN CE QUI CONCERNE LES ÉLÉMENTS MINÉRAUX DES PLANTES					Durée : 15 %		
2	C.1 Reconnaître les principaux symptômes de carence ou d'excès.	Grandes cultures actuelles (maïs, soya, céréales et plantes fourragères).					
2	C.2 Associer des carences ou des excès à des problèmes de fertilisation ou d'amendement.	Problèmes les plus fréquents : - compaction; - mauvais ph; - drainage insuffisant; - conditions climatiques défavorables, etc.					
3	C Reconnaître des carences ou des excès en ce qui concerne les éléments minéraux des plantes.			3 Carences et excès. 3.1 Reconnaissance visuelle des symptômes de carence ou d'excès. 3.2 Association juste des symptômes à des problèmes de fertilisation ou d'amendement.	20	10	C
					10	10	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-754 – FERTILISATION (module 14)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : Effectuer les opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
4	C Reconnaître des carences ou des excès en ce qui concerne les éléments minéraux des plantes.						
D. CALCULER LES APPORTS DE CHAUX				Durée : 15 %			
2	D.1 Établir la nécessité d'appliquer de la chaux dans un champ en particulier.	Interprétation du pH du sol.		Interprétation juste du pH du sol.			
2	D.2 Utiliser le tableau de référence pour déterminer la quantité de base de chaux nécessaire.	Tableau des grilles de référence du CRAAQ.					
2	D.3 Reconnaître les principales caractéristiques de la chaux.	Indice de valeur agricole. Pouvoir neutralisant. Humidité. Finesse de mouture. Profondeur d'incorporation.		Prise en considération de l'indice de valeur agricole, du taux d'humidité et de la profondeur d'incorporation de la chaux.			
2	D.4 Effectuer les calculs de correction d'apport de chaux.						
3	D Calculer les apports de chaux.			4 4.1 Apports de chaux. Calcul précis des apports de chaux.	15	15	C
4	D Calculer les apports de chaux.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-754 – FERTILISATION (module 14)						Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : Effectuer les opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P_I	P_C	St
<i>E. ÉVALUER LES BESOINS DU SOL ET DE LA PLANTE EN MATIÈRE DE FERTILISANTS</i>										
<i>Durée : 20 %</i>										
2	E.1	Utiliser les grilles de référence en matière de fertilisation.	Grilles de référence du CRAAQ pour les principales grandes cultures.							
2	E.2	Évaluer la contribution en azote du précédent cultural.				Estimation juste de la contribution en azote du précédent cultural.				
2	E.3	Calculer la valeur fertilisante des amendements organiques.	Tableaux présentés dans les grilles de référence du CRAAQ.			Calcul précis de la valeur fertilisante des amendements organiques.				
2	E.4	Effectuer les calculs relatifs à l'établissement des besoins réels du sol et de la plante en matière de fertilisants.								
3	E	Évaluer les besoins du sol et de la plante en matière de fertilisants.				5 Besoins du sol et de la plante.	15			
						5.1 Calcul précis des besoins du sol et de la plante.		15	C	
4	E	Évaluer les besoins du sol et de la plante en matière de fertilisants.								
<i>F. DÉTERMINER DES APPORTS DE FERTILISANTS</i>										
<i>Durée : 15 %</i>										
2	F.1	Calculer les taux d'application des différents fertilisants.								
2	F.2	Calculer des quantités de fertilisants à appliquer.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-754 – FERTILISATION (module 14)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer les opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
3	F Déterminer des apports de fertilisants.			6 Détermination des apports de fertilisants. 6.1 Choix judicieux des fertilisants. 6.2 Détermination juste des quantités de fertilisants à appliquer.	25	10	C
4	F Déterminer des apports de fertilisants.						
<i>EFFECTUER DES OPÉRATIONS LIÉES À LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE FERTILISATION</i>							
<i>Durée : 5 %</i>							
(incluant l'évaluation de sanction)							
4	EFFECTUER DES OPÉRATIONS LIÉES À LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE FERTILISATION.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent, pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés qui précèdent pour l'évaluation de sanction.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-754 – FERTILISATION (module 14)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer des opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation. Elle comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1.1 À partir de tableaux contenant trois amendements et trois fertilisants, la candidate ou le candidat détermine, dans chaque cas, s'il s'agit d'un fertilisant ou d'un amendement et spécifie la forme (solide ou liquide). En utilisant le tableau précédent et une liste de cinq compositions chimiques (N, P, K, Ca et Mg), la candidate ou le candidat associe correctement les fertilisants et les amendements à leur composition respective.

Tolérance : deux manquements (10 points)

1.2 À partir de trois mises en situation comprenant chacune une culture et un fertilisant particulier, la candidate ou le candidat détermine la période et le mode d'application.

Tolérance : un manquement (5 points)

2.1 À partir de trois résultats d'analyses de sol, la candidate ou le candidat répond à cinq questions, notamment quel est le meilleur pH pour une culture donnée, comment classe-t-on les sols suivant leurs richesses (de plus riches à moins riches), comment détermine-t-on la texture du sol).

Tolérance : un manquement (10 points)

3.1 À partir d'une série de six illustrations ou diapositives montrant des carences ou des excès dans de grandes cultures actuelles, la candidate ou le candidat identifie l'élément chimique en cause dans chaque cas.

Tolérance : un manquement (10 points)

3.2 À partir de deux mises en situations illustrant une carence dans une grande culture, la candidate ou le candidat fournit pour chaque cas deux explications plausibles.

Tolérance : un manquement (10 points)

4.1 À partir de deux mises en situation comportant des précisions sur la culture, la superficie, le pH de l'eau et le pH tampon ainsi que les caractéristiques de la chaux et sa profondeur d'incorporation, la candidate ou le candidat détermine la quantité totale de chaux nécessaire.

Tolérance : plus ou moins 10 % (15 points)

5.1 À partir d'une mise en situation comportant des précisions sur la culture, la superficie, l'analyse de sol, le fumier appliqué et le précédent cultural, la candidate ou le candidat calcule les besoins du sol et de la plante en azote, en phosphore et en potassium.

Tolérance : plus ou moins 10 % (15 points)

6.1 À partir de trois mises en situation comportant des précisions sur la culture, les besoins en azote, en phosphore et en potassium, ainsi que la période et le mode d'application, la candidate ou le candidat choisit dans une liste le fertilisant approprié.

Tolérance : un manquement (10 points)

6.2 À partir de deux mises en situation comportant des précisions sur la culture, la superficie et les besoins en azote, en phosphore et en potassium, la candidate ou le candidat calcule la quantité de fertilisants à appliquer.

Tolérance : plus ou moins 10 % (15 points)

Seuil de réussite pour l'examen de connaissances pratiques : 75 points sur un total de 100.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates ou les candidats auront à leur disposition les grilles et tableaux de références du CRAAQ et une calculatrice.

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURS DES BÂTIMENTS</i>							
<i>Durée : 5 %</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
2	Mettre en pratique les règles de santé et de sécurité applicables à la réfection de toiture, de planchers et de murs.	Risques associées aux différents travaux. Port des équipements de protection individuelle. Aménagement de l'aire de travail. Installations solides et sécuritaires.					
<i>B. EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS D'USAGE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS</i>							
<i>Durée : 10 %</i>							
2	B.1 Effectuer les principales vérifications des bâtiments et des alentours.	Toitures. Infiltrations d'eau. Recouvrement. Séquence précise. Vérifications visuelle et tactile. Vérification olfactive concernant les fuites de gaz. Importance d'un relevé précis et complet.		Vérification visuelle et complète des bâtiments et des alentours.			
3	B Effectuer les principales vérifications d'usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.			1 Vérification des bâtiments. 1.1 Relevé précis de toutes les anomalies et défauts.	10	10	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
4	B Effectuer les principales vérifications d'usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.						
A. PLANIFIER LE TRAVAIL							Durée : 10 %
2	A.1 Associer différents matériaux aux travaux à effectuer.	Bois : essence et utilisation. Béton : utilisation, ingrédients, recette et force. Plomberie : utilisation, matériaux, pression et valves types. Revêtements intérieurs et extérieurs. Isolants. Électricité : fusibles et génératrice.					
2	A.2 Distinguer les différents outils utilisés pour l'entretien des bâtiments.	Outils manuels. Outils électriques. Outils pneumatiques.					
2	A.3 Estimer les coûts des divers travaux.	Prix. Quantité de matériaux Temps. Main-d'œuvre.		Détermination exacte des travaux à effectuer.			
2	A.4 Établir un ordre logique des divers travaux.	Logique d'exécution. Impact sur la production. Urgence des travaux.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
3	A Planifier le travail.			2 Planification du travail. 2.1 Choix judicieux et complet des outils, des matériaux et de l'équipement nécessaires. 2.2 Estimation réaliste du coût des travaux. 2.3 Ordre logique d'exécution des travaux.	25	10	C
					5		C
					10		C
4	A Planifier le travail.						
C. PARTICIPER À LA RÉFECTION DE TOITURES, DE PLANCHERS ET DE MURS				Durée : 20 %			
2	C.1 Choisir les matériaux en fonction d'un travail particulier.	Compatibilité, durabilité, coût et solidité.		Choix judicieux des matériaux de réfection.			
2	C.2 Travailler en équipe.	Respect des directives. Écoute active. Connaissance du but à atteindre.		Respect des directives.			
2	C.3 Appliquer différentes techniques de réparation et de réfection.	Techniques de réparation et de réfection : - toitures, planchers, murs et recouvrements; - qualités d'une bonne réparation : • solidité, étanchéité, respect des consignes du fabricant et utilisation adéquate des matériaux.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
	C.4 Utiliser les techniques de travail.	Installation de niveau et à l'équerre. Justesse des mesures. Respect des recommandations du fabricant.		Installation solide et sécuritaire de l'équipement et des échafaudages.			
3	C Participer à la réfection de toitures, de planchers et de murs.			3 Réfection de toitures, de planchers et de murs. 3.1 Respect des techniques de réparation et de réfection de toit. 3.2 Respect des techniques de réparation de mur.	30	15	P
4	C Participer à la réfection de toitures, de planchers et de murs.						
D. EFFECTUER LES RÉPARATIONS MINEURES DU SYSTÈME DE PLOMBERIE				Durée : 15 %			
2	D.1 Choisir les outils et les matériaux en fonction d'un travail particulier.	Compatibilité, durabilité, coût, solidité et temps nécessaire. Outils appropriés.					
2	D.2 Appliquer différentes techniques de réparation et de remplacement d'éléments défectueux.	Vérification de la pression et du débit. Vérification des fuites. Localisation des conduites d'eau. Raccords entre les tuyaux de matières différentes. Fermeture de l'alimentation.		Localisation, réparation et remplacement des éléments défectueux.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
3	D Effectuer les réparations mineures du système de plomberie.			4 Réparations mineures du système de plomberie. 4.1 Respect des techniques de remplacement et de réparation des articles et des appareils. 4.2 Étanchéité.	25	15	P
4	D Effectuer des réparations mineures du système de plomberie.					10	P
E. EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DES PLANS DE SÉCHAGE							
Durée : 20 %							
2	E.1 Lubrifier des éléments mobiles.	Utilisations des graisses et des huiles. Points de lubrification. Lien avec le module 13.		Vérification systématique des huiles et des points de graissage.			
2	E.2 Inspecter les roulements à billes, chaînes, courroies, élévateurs et câbles de tension.			Localisation, réparation et remplacement des éléments défectueux. Vérification appropriée de l'état des moteurs, des courroies, des chaînes, des élévateurs et des câbles de tension.			
2	E.3 Réparer et remplacer des éléments défectueux.	Choix des éléments et des outils nécessaires.					
3	E Effectuer l'entretien et les réparations mineures des plans de séchage.						
4	E Effectuer l'entretien et les réparations mineures des plans de séchage.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>F. EFFECTUER DES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CORRECTIVES MINEURES RELATIVEMENT AU SYSTÈME ÉLECTRIQUE</i>							
<i>Durée : 10 %</i>							
2	F.1 Associer les règles de santé et de sécurité applicables aux interventions préventives et correctives relativement au système électrique.	Risques associés aux différents travaux.					
2	F.2 Indiquer les tâches pouvant être effectuées sur un système électrique.	Vérifications visuelles. Utilisation du multimètre.		Vérifications visuelles attentives de l'état des composants du système électrique.			
2	F.3 Choisir des composants de remplacement.	Ampoules. Fusibles.		Choix approprié des composants de remplacement.			
2	F.4 Appliquer des techniques de travail.						
2	F.5 Raccorder une génératrice au système électrique.						
3	F Effectuer des interventions préventives et correctives mineures relativement au système électrique.			5 Vérification électrique. 5.1 Localisation des composants défectueux.	10	10	P
4	F Effectuer des interventions préventives et correctives mineures relativement au système électrique.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DES BÂTIMENTS</i>							
<i>Durée : 10 %</i>							
(incluant l'évaluation de sanction)							
4	EFFECTUER L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS MINEURES DES BÂTIMENTS			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent, pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés qui précèdent pour l'évaluation de sanction.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-763 – BÂTIMENTS (module 15)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments.

L'évaluation de cette compétence comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de 60 minutes et une épreuve pratique d'une durée suggérée de deux heures. On peut faire passer l'épreuve pratique à environ quatre candidates ou candidats à la fois.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte quatre tâches :

Tâche 1 : Examen de connaissances pratiques

Tâche 2 : Réfection de mur et toiture

Tâche 3 : Réfection d'un système de plomberie

Tâche 4 : Interventions mineures sur système électrique

Tâche 1 : Examen de connaissances pratiques

1.1 Relevé précis de toutes les anomalies et défauts.

À partir d'une série de photographies ou de dessins, la candidate ou le candidat devra relever huit anomalies sur une possibilité de dix. Chaque photographie peut contenir plus d'une anomalie. On devrait retrouver les éléments suivants (bardeaux arrachés par le vent, tôle mal fixée, trous, nids d'oiseaux, infiltrations à la base des silos, fils électriques non protégés, dangers pour la santé et la sécurité, etc.). La candidate ou le candidat décrit les anomalies dans ses propres mots.

Planification du travail.

2.1 À partir d'une mise en situation (par exemple l'agrandissement d'une grange pour faire un hangar à machinerie) et d'une liste, la candidate ou le candidat détermine les outils et les matériaux nécessaires pour réaliser un projet .

2.2 Elle ou il fait une estimation réaliste du coût des travaux.

2.3 Elle ou il planifie un ordre d'exécution logique des travaux (minimum 7 étapes) étalé sur une période de 5 à 6 jours.

Tolérance : un manquement mineur relativement aux étapes, qui peuvent ne pas être placées dans l'ordre, mais qui doivent néanmoins être indiqués et 10 % relativement aux coûts.

Tâche 2 : Réfection de mur et toiture

À partir d'une mise en situation et de directives verbales, la candidate ou le candidat doit :

Pour le mur : Monter une charpente (d'environ 120 cm par 240 cm) et installer un isolant, un coupe-vapeur, un revêtement intérieur et un revêtement extérieur. Travail individuel effectué à partir d'un plan.

Pour le toit : À partir d'une charpente déjà montée, quelques candidates et candidats doivent installer le papier goudronné et ensuite le bardeau d'asphalte. Il s'agit d'un travail d'équipe, mais chaque candidate ou candidat est évalué individuellement.

Tâche 3 : Réfection d'un système de plomberie

À partir d'un plan de montage et des pièces nécessaires (tuyaux, raccords et valves en cuivre, en acier galvanisé ou en PVC), la candidate ou le candidat installe un système de plomberie et le fait fonctionner. Les candidates et les candidats devront connaître les trois matériaux, mais ne seront évalués que sur un seul lors d'un tirage au sort. L'examinatrice ou l'examinateur vérifiera l'étanchéité du système. Travail individuel.

Tâche 4 : Interventions mineures sur système électrique

À partir de composantes électriques (moteurs, système de chauffage, circuit lumineux, etc.), la candidate ou le candidat trouve les anomalies responsables du mauvais fonctionnement. La candidate ou le candidat choisit la ou les pièces de remplacement (fusibles, ampoules, etc.) et les installe correctement. Travail individuel.

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront une calculatrice à leur disposition.

Lors des épreuves pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- une calculatrice;
- un équipement de sécurité;
- un coffre d'outils;
- des outils électriques;
- les matériaux nécessaires;
- un plan de montage pour la plomberie et le mur.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter des bottes de travail, des gants et des lunettes de sécurité.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 15 – Bâtiments	Code du cours : 204-763
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : RÉFECTION DE MUR ET TOITURE		
3 RÉFECTION DE TOITURES, DE PLANCHERS ET DE MURS		
3.1 Respect des techniques de réparation et de réfection de toit :		
- interprétation correcte du plan;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- choix adéquat des matériaux;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- choix adéquat de la quincaillerie;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- assemblage correct des pièces;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- utilisation optimale du matériel;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- solidité du montage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- qualité du travail;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- rangement adéquat des outils.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
3.2 Respect des techniques de réparation de mur :		
- interprétation correcte du plan;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- choix adéquat des matériaux;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- choix adéquat de la quincaillerie;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- assemblage correct des pièces;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- utilisation optimale du matériel;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- solidité du montage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- qualité du travail;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- rangement adéquat des outils.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 3 : RÉFECTION D'UN SYSTÈME DE PLOMBERIE		
4	RÉPARATIONS MINEURES DU SYSTÈME DE PLOMBERIE	
4.1	Respect des techniques de remplacement et de réparation des articles et des appareils :	
	- choix correct des matériaux selon le plan en respectant les dimensions suggérées;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- choix des composantes;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- choix des outils appropriés;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- qualité du travail accompli;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- rangement adéquat des outils.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 15
4.2	Étanchéité :	
	- solidité du montage;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- étanchéité des raccords;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- qualité du travail accompli.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 10
TÂCHE 4 : INTERVENTIONS MINEURES SUR SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
5	VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE	
5.1	Localisation des composants défectueux :	
	- repérage d'une problématique électrique;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- choix approprié des pièces de remplacement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- remise en place correcte des pièces de remplacement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- travail sécuritaire.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		0 ou 10
		Total : / 65
Seuils de réussite : Épreuve de connaissances pratiques : 25 sur 35 Épreuve pratique : 55 sur 65		

Remarques : _____

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LA PROTECTION DES CULTURES ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. ASSOCIER DES TYPES DE PRODUITS DE PROTECTION À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES				Durée : 25 %			
2	A.1 Reconnaître les principaux types de produits de protection.	Produits de protection utilisés en grandes cultures. Produits chimiques et biologiques. <i>Guide des herbicides.</i>		Description correcte des types de produits de protection.			
2	A.2 Reconnaître les principaux ennemis des grandes cultures.	Insectes. Maladies. Mauvaises herbes.					
3	A Associer des types de produits de protection à la régie des grandes cultures.			1 Contrôle des mauvaises herbes. 1.1 Reconnaissance exacte du type de produit de protection à appliquer en fonction des caractéristiques des mauvaises herbes et de la culture.	20	20	C
4	A Associer des types de produits de protection à la régie des grands cultures.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
B. RECONNAÎTRE LES EFFETS DES PRODUITS DE PROTECTION SUR LES ÊTRES VIVANTS ET L'ENVIRONNEMENT							Durée : 20 %
2	B.1 Associer des types de produits de protection à leur moyen d'absorption par les êtres vivants.	Produits de contact, systémique, etc. Groupes de produits selon le mode d'action. Êtres vivants : - humains; - cultures; - mauvaises herbes; - insectes; - faunes.		Description juste des moyens d'absorption des produits de protection.			
2	B.2 Établir des liens entre des conditions climatiques et la contamination de l'eau, de l'air et du sol.	Vent. Humidité relative. Ensoleillement. Température.		Explication sommaire de l'influence des conditions climatiques sur la contamination de l'eau, de l'air et du sol.			
2	B.3 Déterminer des pratiques préventives en tenant compte de la résistance des ennemis aux produits de protection et de la contamination de l'eau.	Rotation des cultures. Rotation des groupes chimiques. Dépistage, etc.					
3	B Reconnaître les effets possibles des produits de protection sur les êtres vivants et l'environnement.			2 Protection des êtres vivants. 2.1 Détermination de pratiques préventives liées aux humains. 2.2 Détermination de pratiques préventives en tenant compte de l'accroissement de la résistance aux produits de protection et de la contamination de l'eau, de l'air et du sol.	15	10 5	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
4	B Reconnaître les effets possibles des produits de protection sur les êtres vivants et l'environnement.						
C. RECONNAÎTRE LES SYMPTÔMES DE TOXICITÉ							
Durée : 20 %							
2	C.1 Reconnaître visuellement des symptômes de toxicité des produits de protection sur les plantes.	Symptômes observables dans les principales grandes cultures (toxicité négative) et sur les principales mauvaises herbes (toxicité positive).					
2	C.2 Établir des liens entre des symptômes de toxicité et l'application de produits de protection.	Symptômes de toxicité causés par les principaux types de produits de protection utilisés en grandes cultures. Références au registre d'application. Références aux étiquettes d'utilisation des ouvrages de référence.		Utilisation judicieuse des ouvrages de référence et des étiquettes.			
3	C Reconnaître les symptômes de toxicité.			3 Efficacité des traitements. 3.1 Description juste des symptômes de toxicité. 3.2 Association juste des symptômes aux problèmes causés par l'application de produits de protection.	35	15 20	C C
4	C Reconnaître les symptômes de toxicité.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
D. ASSOCIER DES TECHNIQUES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE À LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES							
<i>Durée : 25 %</i>							
2	D.1 Expliquer les effets des techniques de prévention sur la protection des grandes cultures.	Rotation des cultures. Rotation des groupes de produits. Dépistage. Nettoyage de la machinerie, etc.		Prise en considération des techniques de prévention pour la protection des grandes cultures.			
2	D.2 Établir des liens entre des symptômes de toxicité et l'application de produits de protection.			Prise en considération des techniques de contrôle mécanique des mauvaises herbes.			
2	D.3 Expliquer les effets des techniques d'application de pesticides.	Application en bandes. Application de doses réduites, etc.		Prise en considération des techniques d'application de produits de protection.			
3	D Associer des techniques de prévention et de contrôle à la régie des grandes cultures.						
4	D Associer des techniques de prévention et de contrôle à la régie des grandes cultures.			4 Techniques de prévention et de contrôle 4.1 Association juste des techniques de prévention à la régie des grandes cultures. 4.2 Association juste des techniques de contrôle à la régie des grandes cultures.	30	15	C
						15	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)				Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LA PROTECTION DES CULTURES ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES</i>							
						<i>Durée : 10 %</i>	
<i>(Incluant l'évaluation de sanction)</i>							
4	ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LA PROTECTION DES CULTURES ET LA RÉGIE DES GRANDES CULTURES.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-772 – PROTECTION DES CULTURES (module 16)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à établir des liens entre la protection et la régie des grandes cultures. Elle comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de deux heures.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1. Contrôle des mauvaises herbes

- 1.1 Reconnaissance exacte du type de produit de protection à appliquer en fonction des caractéristiques des mauvaises herbes et de la culture. **(20 points)**

À partir de deux mises en situation englobant deux grandes cultures différentes (soya et maïs ou céréale) et leur stade de développement ainsi que trois mauvaises herbes et leur stade de développement, la candidate ou le candidat choisit dans une liste de 6 traitements tirés du *Guide des herbicides* celui qui convient le mieux dans chaque situation et détermine son moment d'application.

2. Pratiques appropriées

- 2.1 Détermination de pratiques préventives liées aux humains. **(10 points)**
- 2.2 Détermination de pratiques préventives en tenant compte de l'accroissement de la résistance aux produits de protection et de la contamination de l'eau, de l'air et du sol. **(5 points)**

À partir d'une ou de plusieurs illustrations, la candidate ou le candidat décrit brièvement trois pratiques inappropriées compte tenu de l'accroissement de la résistance aux produits de protection et de la contamination de l'eau, de l'air et du sol.

Tolérance : un manquement

3. Efficacité des traitements

3.1 Description juste des symptômes de toxicité. (15 points)

À partir de six photographies de deux grandes cultures différentes, la candidate ou le candidat décrit les symptômes de toxicité pertinents observés.

Tolérance : un manquement

3.2 Association juste des symptômes aux problèmes causés par l'application de produits de protection. (20 points)

À partir d'une mise en situation comprenant trois problèmes d'application d'herbicide, la candidate ou le candidat détermine, dans chaque cas, une cause probable en se basant sur l'étiquette et le registre des pesticides.

Tolérance : un manquement

4. Techniques de prévention et de contrôle

4.1 Association juste des techniques de prévention à la régie des grandes cultures. (15 points)

À partir d'une mise en situation décrivant la régie sur une ferme de grandes cultures, la candidate ou le candidat définit trois sources possibles de problèmes de mauvaises herbes, d'insectes ou de maladies et suggère dans chaque cas une technique de prévention ne requérant pas d'application de produits de protection.

4.2 Association juste des techniques de contrôle à la régie des grandes cultures. (15 points)

À partir d'une mise en situation décrivant la régie sur une ferme de grandes cultures, la candidate ou le candidat propose et justifie brièvement deux techniques, autres que celles de la pleine dose et du contrôle des mauvaises herbes. Pour chacune, elle ou il cite un impact sur la régie.

Tolérance : un manquement relativement aux impacts

Seuil de réussite : 70 points sur un total de 100

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition le *Guide des herbicides* ainsi que les étiquettes et le registre des pesticides nécessaires. Ils n'auront toutefois pas droit à leurs notes de cours.

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)**

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)				Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Planter une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>IMPLANTER UNE CULTURE</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Liens avec les autres compétences. Plan de cours.					
<i>A. PLANIFIER LES TÂCHES D'IMPLANTATION</i>							
Durée : 10 %							
2	A.1 Consulter le programme de culture et le plan de ferme.	Types de cultures. Modes d'implantation. Localisation des champs. Rotation des cultures.		Consultation du programme de culture et du plan de ferme.			
2	A.2 Estimer le temps d'exécution des tâches.	Éléments à considérer : - équipement et machinerie; - séquences de travail; - contraintes météorologiques.		Respect de la séquence de travail en ce qui a trait aux instruments.			
2	A.3 Préparer les approvisionnements.	Choix des approvisionnements (semences, inoculants, traitements des semences, etc.) Calculs des intrants.					
2	A.4 Préparer la machinerie et l'équipement de semis.	Vérification de l'état général de la machinerie et de l'équipement. Lubrification. Ajustement des marqueurs. Installation et vérification du moniteur.		Préparation appropriée de la machinerie agricole et de l'équipement de semis. Prise en compte des techniques d'implantation.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)							Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Planter une culture</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE				ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
3	A	Planifier les tâches d'implantation.				1 Planification des tâches. 1.1 Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches. 1.2 Préparation correcte des approvisionnements nécessaires.	10	5	C
B. RÉGLER LES INSTRUMENTS DE SEMIS							Durée : 15 %		
2	B.1	Appliquer les techniques de calibrage des semoirs.	Calibrage pour semence. Calibrage pour engrais. Prise en considération du poids de 1 000 grains et de la densité de l'engrais. Différentes techniques de calibrage.			Respect des techniques de calibrage.			
3	B	Régler les instruments de semis.				2 Réglage des instruments de semis. 2.1 Calibrage précis du semoir.	20	20	P
C. EXÉCUTER LE TRAVAIL DE PRÉPARATION SECONDAIRE DU SOL							Durée : 25 %		
2	C.1	Associer les règles de santé et de sécurité applicables au travail de préparation secondaire du sol.	Facteur de risque : machinerie en mauvais état, conditions de terrain non favorables, fatigue, etc. Attitudes et comportements à adopter.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
 A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
 P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)							Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Planter une culture</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St		
2	C.2 Choisir l'équipement nécessaire.	Éléments à considérer : - espèce à planter; - type de sol; - ouverture vs finition; - mode d'implantation (avec ou sans résidus).		Choix judicieux de l'équipement.					
2	C.3 Préparer le lit de semence.	Utilisation de l'équipement lors de la préparation du lit de semence : - profondeur de travail; - nombre de passages; - vitesse de travail; - chevauchement.		Respect des techniques d'exécution. Respect des caractéristiques et des exigences de développement des espèces choisies.					
2	C.4 Reconnaître les critères de qualité du travail.	Incorporation de l'engrais. Structure du sol en fonction de la culture. Uniformité du travail.		Vérification régulière de la qualité du travail.					
3	C Exécuter le travail de préparation secondaire du sol.			3 Exécution du travail de préparation secondaire du sol. 3.1 Utilisation convenable de l'équipement. 3.2 Préparation appropriée du lit de semence.	15	5	P		
						10	P		
D. ÉPANDRE L'ENGRAIS (Bloc 5)							Durée : 5 %		
2	D.1 Respecter les normes environnementales.	Distances des fossés et des cours d'eau. Quantités.							
2	D.2 Ajuster l'ouverture de la porte.	Éléments à considérer : - densité de l'engrais; - taux d'application; - engrenage.		Prise en considération de la densité et du taux d'application de l'engrais.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)					Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Planter une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St
2	D.3 Appliquer les techniques d'épandage.	Largeur de travail. Chevauchement.					
3	D Épandre l'engrais.			4 Épandage d'engrais granulaire. 4.1 Ajustement correct de l'ouverture de la porte de l'épandeur d'engrais. 4.2 Respect des techniques d'épandage.	15	10	P
E. EXÉCUTER LE TRAVAIL DE SEMIS (Bloc 6)					Durée : 30 %		
2	E.1 Appliquer les règles de santé et de sécurité relatives au travail de semis.	Vêtements de protection. Risques. Attitudes.		Manipulation sécuritaire des produits.			
2	E.2 Traiter les semences.	Insecticides et fongicides. Inoculants. Techniques d'application.					
2	E.3 Utiliser les semoirs.	Vitesse appropriée. Chevauchement. Profondeur de semis. Utilisation du moniteur.		Utilisation convenable des semoirs.			
2	E.4 Reconnaître les critères de qualité du travail.	Uniformité. Respect des exigences des espèces.		Respect des caractéristiques et des exigences de développement des espèces choisies.			
3	E Exécuter le travail de semis.			5 Exécution du travail de semis. 5.1 Respect des techniques d'exécution.	40	15	P

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)							Durée : 75 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Planter une culture</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE				ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St	
					5.2 Traitement approprié des semences.		5	P	
					5.3 Vérification régulière de la qualité du travail.		15	P	
					5.4 Respect des règles de santé et de sécurité.		5	P	
<i>F. CONSIGNER LES DONNÉES</i>							<i>Durée : 5 %</i>		
2	F.1 Inscrire les données relatives à l'implantation d'une culture dans le registre des champs.	Numéro du champ. Date de réalisation des travaux. Conditions du terrain. Cultivar ou hybride semé, etc.			Inscription précise des données dans le registre des champs.				
3	F Consigner les données.								
<i>IMPLANTER UNE CULTURE</i>							<i>Durée : 5 %</i>		
3	Implanter une culture.								
<i>IMPLANTER UNE CULTURE</i>							<i>Durée : 5 %</i>		
(Incluant l'évaluation de sanction)									
4	IMPLANTER UNE CULTURE.				Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.				
<i>IMPLANTER UNE CULTURE</i>							<i>Durée : 5 %</i>		
5	IMPLANTER UNE CULTURE.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-785 – IMPLANTATION D'UNE CULTURE (module 17)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à implanter une culture. Elle comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de 30 minutes et deux épreuves pratiques d'une durée suggérée de 1 heure pour le calibrage et de 1 heure 30 minutes pour l'implantation. Il faut prévoir deux candidates ou candidats à la fois pour le calibrage et une seule candidate ou un seul candidat à la fois pour l'implantation. Le déroulement de cette épreuve est fonction des conditions météorologiques.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte trois tâches :

Tâche 1 : Examen de connaissances pratiques

1 PLANIFICATION DES TÂCHES D'IMPLANTATION

1.1 Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches. **(5 points)**

À partir d'une mise en situation relative à l'implantation d'une culture dans une ferme fournissant des précisions sur le nombre de champs et leurs dimensions, le type de semences, le type d'équipement disponible, le mode d'implantation, la candidate ou le candidat estime le temps d'exécution des tâches. Le travail devrait s'exécuter en plusieurs jours.

Tolérance : 5 % d'écart

1.2 Préparation correcte des approvisionnements nécessaires **(5 points)**

À partir d'une mise en situation relative à l'implantation d'une culture dans une ferme fournissant des précisions sur le nombre de champs et leurs dimensions, le type de semences, la candidate ou le candidat détermine la quantité de semences, d'engrais, de traitements de semences, d'inoculants et d'autres intrants. Elle ou il indique pour tous les champs les intrants nécessaires.

Tolérance : 5 % d'écart

Tâche 2 : Calibrage d'un semoir à céréales

2.1 Calibrage précis du semoir. **(20 points)**

À partir de consignes verbales concernant le calibrage d'un semoir ainsi que l'espèce à semer, son taux de semis en grains à l'hectare et sa densité, la candidate ou le candidat doit :

- trouver le poids des 1 000 grains;
- calculer le taux de semis en kilogrammes à l'hectare;
- régler le semoir à partir du tableau de calibrage;
- mettre des grains dans le semoir;
- récolter les grains semés, mesurer la récolte et peser l'échantillon;
- faire les ajustements nécessaires (possibilité de se reprendre en trois fois).

Tolérance : 5 % sur le taux de semis visé en kilogrammes à l'hectare

Tâche 3 : Implantation d'une culture

3 EXÉCUTION DU TRAVAIL DE PRÉPARATION SECONDAIRE DU SOL

3.1 Utilisation convenable de l'équipement. **(5 points)**

3.2 Préparation appropriée du lit de semence. **(10 points)**

À partir de consignes verbales relatives à la préparation secondaire du sol, la candidate ou le candidat doit :

- accoupler l'équipement nécessaire derrière le tracteur;
- passer uniformément l'équipement en respectant la technique, la vitesse et la profondeur;
- vérifier la qualité du travail effectué;
- apporter les ajustements nécessaires.

4 ÉPANDAGE D'ENGRAIS

4.1 Ajustement correct de l'ouverture de la porte de l'épandeur d'engrais. **(10 points)**

À partir de consignes verbales relatives à l'application d'engrais, la candidate ou le candidat doit :

- consulter le bon de livraison et la charte d'application relative à l'épandeur;
- vérifier le débit de l'épandeur (bas ou haut régime);
- ouvrir la porte en fonction du taux d'application.

4.2 Respect des techniques d'épandage. **(5 points)**

Après l'étape précédente, la candidate ou le candidat procède à l'épandage d'engrais en deux aller-retour au moins.

Tolérance : 2 manquements mineurs soit au chevauchement ou dans les virages

5 EXÉCUTION DU TRAVAIL DE SEMIS

5.1 Respect des techniques d'exécution. **(15 points)**

5.2 Traitement approprié des semences. **(5 points)**

5.3 Vérification régulière de la qualité de son travail. **(15 points)**

À partir de consignes verbales relatives au travail de semis, la candidate ou le candidat doit :

- effectuer un traitement ou une inoculation de semence;
- procéder au semis en au moins deux aller-retour dans un champ;
- vérifier régulièrement la qualité de son travail;
- effectuer les ajustements nécessaires.

5.4 Respect des règles de santé et de sécurité. **(5 points)**

Sanction : 85 points sur un total de 100

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un plan de ferme;
- un registre de culture;
- une calculatrice;
- un tableau de l'efficacité de l'équipement;
- un inventaire des semences et pesticides disponibles sur la ferme.

Lors de l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- un équipement de sécurité pour la manipulation des semences;
- de l'engrais granulaire;
- une balance électronique;
- un bon de livraison de l'engrais;
- des petits sacs de plastique;
- un ruban à mesurer;
- différents tracteurs;
- de l'équipements de travail secondaire du sol (vibroculteur, herse à disque et cultivateur);
- un épandeur d'engrais granulaires;
- un traitement de semence;
- des inoculants;
- des semoirs.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 17 – Implantation d'une culture	Code du cours : 204-785
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 1 : PLANIFICATION DES TÂCHES		
1 PLANIFICATION DES TÂCHES D'IMPLANTATION		
1.1 Estimation réaliste du temps d'exécution des tâches :		
- détermine les superficies où il faut planter;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- détermine l'ordre d'implantation des différentes espèces;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- détermine les dates d'implantation approximatives;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- estime le temps d'exécution des différentes tâches.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
Tolérance : 5 % d'erreur dans les résultats des calculs		
1.2 Préparation correcte des approvisionnements nécessaires :		
- détermine les intrants nécessaires;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- détermine les quantités nécessaires.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
Tolérance : 5 % d'erreur dans les résultats des calculs		

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : RÉGLAGE DES INSTRUMENTS DE SEMIS		
2 CALIBRAGE D'UN SEMOIR À CÉRÉALES		
2.1 Calibrage précis du semoir :		
- détermine le poids aux 1 000 grains;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- détermine le taux de semis en kg/ha;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- règle le semoir après consultation de la charte d'application;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- effectue la distance juste de calibrage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- ramasse la semence selon la technique prévue;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- pèse la semence récoltée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- calcule le taux de semis;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- interprète correctement les résultats et fait les ajustements nécessaires (l'élève peut se reprendre trois fois);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tolérance : 5 % d'écart relativement au taux de semis visé en kg/ha		0 ou 20
TÂCHE 3 : IMPLANTATION D'UNE CULTURE		
3 EXÉCUTION DU TRAVAIL DE PRÉPARATION SECONDAIRE DU SOL		
3.1 Utilisation convenable de l'équipement :		
- vérifie les pièces d'usure;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- vérifie l'état des roulements à billes;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- effectue les ajustements appropriés;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- vérifie les points de graissage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- détermine l'état des conduits;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- accouple correctement l'équipement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- maintient un régime moteur approprié;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- maintient une vitesse d'avancement appropriée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3.2 Préparation appropriée du lit de semence :		
- travaille le sol à la bonne profondeur;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- effectue un chevauchement correct;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- évalue la structure du lit de semence produit;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- évalue le nivellement produit;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- effectue les ajustements appropriés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
4 ÉPANDAGE D'ENGRAIS		
4.1 Ajustement correct de l'ouverture de la porte de l'épandeur d'engrais :		
- détermine la densité de l'engrais à partir du bon de livraison;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- lit correctement le tableau d'application;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- ajuste l'engrenage selon le débit visé;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- ouvre la porte en fonction du taux d'application.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
4.2 Respect des techniques d'épandage :		
- vitesse d'avancement appropriée;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vitesse appropriée de la prise de force;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- mise en marche correcte du pont;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- rectitude de la conduite;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- chevauchement correct;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- absence d'engrais dans les fossés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
Tolérance : deux manquements mineurs, soit au chevauchement ou dans les virages		

OBSERVATION		RÉSULTAT	
		OUI	NON
5	EXÉCUTION DU TRAVAIL DE SEMIS		
5.1	Respect des techniques d'exécution :		
	- vitesse d'avancement appropriée;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- régime moteur approprié;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- rectitude de la conduite;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- mise en marche et arrêt corrects du semoir;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- profondeur de semis adéquate;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- chevauchement adéquat des passages;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- virages correctement effectués;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification régulière du bon fonctionnement du semoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 15
5.2	Traitement approprié des semences :		
	- quantité appropriée de traitement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- homogénéité du traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 5
5.3	Vérification régulière de la qualité de son travail :		
	- emplacement de l'engrais;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- emplacement de la semence;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- pression des roues plumbeuses;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- fonctionnement du moniteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- vérification du bras marqueur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- ajustements nécessaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 15
5.4	Respect des règles de santé et de sécurité :		
	- utilisation de vêtements de protection lorsque nécessaire;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- utilisation sécuritaire et préventive de la machinerie et de l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			0 ou 5
		Total :	/ 100
Seuil de réussite : 85 points			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Inspecter les cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>INSPECTER LES CULTURES</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. PLANIFIER LES TÂCHES D'INSPECTION DES CULTURES</i>				<i>Durée : 10 %</i>			
2	A.1 Consulter le programme de culture et le plan de ferme.	Type de culture. Différents champs. Date de semis. Traitements effectués. Précédent cultural, etc.					
2	A.2 Établir des liens entre les types de cultures, leur stade de développement et des problèmes potentiels.	Principales grandes cultures actuelles et principaux problèmes (mauvaises herbes, insectes, maladies et anomalies de croissance) en fonction des stades de développement.		Prise en compte du stade de développement des cultures, des seuils de nuisibilité, etc.			
2	A.3 Préparer le matériel en fonction du type d'inspection à effectuer.	Pelle, couteau, calepin, sacs d'échantillonnage, guides d'identification, etc.		Préparation appropriée du matériel d'inspection nécessaire.			
3	A Planifier les tâches d'inspection des cultures.			1 Planification des tâches d'inspection des cultures. 1.1 Consultation correcte du programme de culture et du plan de ferme.	10	10	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Inspecter les cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
B. IDENTIFIER DES MAUVAISES HERBES PRÉSENTES DANS LES GRANDES CULTURES							
<i>Durée : 25 %</i>							
2	B.1 Identifier des mauvaises herbes.	Principales mauvaises herbes dans les grandes cultures. Avec clés d'identification, ouvrages de référence et logiciels spécialisés. En laboratoire (pour les mauvaises herbes difficiles à identifier).					
2	B.2 Appliquer des techniques d'inspection et d'échantillonnage.	Emplacement et nombre des sites d'inspection et prélèvement, conservation et expédition des échantillons pour identification (pour les mauvaises herbes difficiles à identifier).		Respect des techniques d'inspection et d'échantillonnage.			
2	B.3 Rapporter ses observations.	Verbalement et par écrit. Éléments objectifs ou suggestifs. En relation avec les mauvaises herbes.					
3	B Identifier des mauvaises herbes présentes dans les grandes cultures.			2 Identification des mauvaises herbes présentes dans les grandes cultures. 2.1 Identification juste des mauvaises herbes.	15	15	C
C. IDENTIFIER DES SYMPTÔMES D'AGRESSION DES RAVAGEURS ET DES SYMPTÔMES DE MALADIE DES PLANTES							
<i>Durée : 25 %</i>							
2	C.1 Détecter la présence des ravageurs.	Principaux ravageurs des grandes cultures. Clés d'identification des ravageurs. Ouvrages de référence. Symptômes d'agression des ravageurs.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Inspecter les cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
2	C.2 Identifier des symptômes de maladie des plantes.	Principales maladies des grandes cultures. Clés d'identification et ouvrages de référence. En laboratoire (pour les maladies difficiles à identifier).					
2	C.3 Appliquer des techniques d'inspection et d'échantillonnage.	Emplacement et nombre des sites d'inspection. Prélèvements. Conservation et expédition des échantillons pour identification.		Respect des techniques d'inspection et d'échantillonnage.			
2	C.4 Rapporter ses observations.	Verbalement et par écrit. Éléments objectifs ou suggestifs. En relation avec les maladies.					
3	C Identifier des symptômes d'agression des ravageurs et des symptômes de maladie des plantes.			3 Identification des symptômes d'agression des ravageurs et des symptômes de maladie des plantes. 3.1 Détection juste de la présence de ravageurs. 3.2 Identification juste des symptômes de maladie.	30	15	C
					15		C
D. IDENTIFIER LES PRINCIPALES ANOMALIES DE CROISSANCE DES PLANTES					Durée : 25 %		
2	D.1 Identifier des anomalies.	Principales anomalies des grandes cultures. Clés d'identification et ouvrages de référence. En laboratoire (pour les anomalies difficile à identifier).					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Inspecter les cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
		Lien avec les modules 14, Fertilisation des cultures, et 16, Protection des cultures.					
2	D.2 Associer des anomalies de croissance avec leurs causes possibles.	Principales anomalies et principales causes.					
2	D.3 Appliquer des techniques d'inspection et d'échantillonnage.	Emplacement et nombre des sites d'inspection. Prélèvements. Conservation et expédition des échantillons pour identification.					
2	D.4 Rapporter ses observations.	Verbalement et par écrit. Éléments objectifs ou suggestifs. En relation avec les anomalies.					
3	D Identifier les principales anomalies de croissance des plantes.			4 Identification des principales anomalies de croissance des plantes. 4.1 Reconnaissance visuelle correcte des anomalies. 4.2 Association plausible des anomalies avec leurs causes.	30	15 15	C C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)				Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Inspecter les cultures</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>E. RAPPORTER SES OBSERVATIONS</i> <i>Durée : 5 %</i>							
2	E.1 Rapporter ses observations.	Mauvaises herbes. Ravageurs. Maladies. Anomalies de croissance. Effets possibles d'un mauvais diagnostic.		Clarté du message verbal ou écrit. Pertinence de l'information transmise.			
3	E Rapporter ses observations.						
<i>INSPECTER LES CULTURES</i> <i>Durée : 6 %</i>							
3	Inspecter les cultures.			5 Inspection et échantillonnage. 5.1 Respect des techniques d'inspection et d'échantillonnage.	15	15	C
<i>INSPECTER LES CULTURES</i> <i>Durée : 4 %</i> (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	INSPECTER LES CULTURES.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
<i>INSPECTER LES CULTURES</i>							
5	INSPECTER LES CULTURES	Activités complexes dépassant les exigences de seuil de l'entrée					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-793 – INSPECTION DES CULTURES (module 18)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à inspecter des cultures. Elle comprend un examen de connaissances pratiques d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1 PLANIFICATION DES TÂCHES D'INSPECTION DES CULTURES

1.1 Consultation correcte du programme de culture et du plan de ferme. **(10 points)**

À partir d'un programme de culture et d'un plan de ferme, la candidate ou le candidat relève, pour trois champs, quatre éléments pertinents (type de culture, date de semis, traitement effectué, précédent cultural, etc.) lui permettant de planifier son inspection des cultures (12 éléments en tout). Cette planification peut se faire sous forme de tableau.

Tolérance : deux manquements

2 IDENTIFICATION DES MAUVAISES HERBES PRÉSENTES DANS LES GRANDES CULTURES

2.1 Identification juste des mauvaises herbes. **(15 points)**

À partir de spécimens ou d'illustrations, la candidate ou le candidat identifie correctement dix mauvaises herbes (on devrait retrouver quelques graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, annuelles et vivaces).

Tolérance : deux manquements

3 IDENTIFICATION DES SYMPTÔMES D'AGRESSION DES RAVAGEURS ET DES SYMPTÔMES DE MALADIE DES PLANTES

3.1 Détection juste de la présence de ravageurs. **(15 points)**

À partir de spécimens de ravageurs, de plantes ravagées ou d'illustrations de plantes ou de ravageurs (dix éléments se rapportant aux grandes cultures actuelles) et d'une liste de noms de ravageurs, la candidate ou le candidat identifie correctement le ravageur en cause.

Tolérance : deux manquements

3.2 Identification juste des symptômes de maladie. **(15 points)**

À partir de spécimens de plantes touchées ou d'illustrations (dix éléments se rapportant aux grandes cultures actuelles) et d'une liste de noms de maladies, la candidate ou le candidat identifie correctement le ravageur en cause.

Tolérance : deux manquements

4 IDENTIFICATION DES PRINCIPALES ANOMALIES DE CROISSANCE DES PLANTES

4.1 Reconnaissance visuelle correcte des anomalies. **(15 points)**

À partir de spécimens de plantes touchées ou d'illustrations (cinq éléments se rapportant aux grandes cultures actuelles), la candidate ou le candidat décrit correctement l'anomalie en cause.

Tolérance : un manquement

4.2 Association plausible des anomalies avec leurs causes. **(15 points)**

À partir des mêmes spécimens de plantes touchées ou d'illustrations que précédemment, la candidate ou le candidat associe une cause de l'anomalie de croissance au symptôme observé.

Tolérance : un manquement

5 INSPECTION ET ÉCHANTILLONNAGE

5.1 Respect des techniques d'inspection et d'échantillonnage. **(15 points)**

À partir d'une mise en situation décrivant un champ présentant des problèmes (mauvaises herbes, ravageurs, maladies ou anomalies de croissance) ou d'illustrations, la candidate ou le candidat relève quatre éléments essentiels pour réaliser l'inspection et l'échantillonnage.

Seuil de réussite : 75 points

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats auront à leur disposition des ouvrages de référence et des clés d'identification.

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Entretien une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>ENTRETIENIR UNE CULTURE</i>							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
<i>A. PLANIFIER LES TÂCHES D'ENTRETIEN</i>					<i>Durée : 10 %</i>		
2	A.1 Décrire des tâches d'entretien.	Principales tâches d'entretien : sarclage, application d'herbicides, etc.					
2	A.2 Énumérer des éléments à considérer pour planifier les tâches d'entretien.	Principaux éléments : - conditions météorologiques; - stade de la culture; - stade des mauvaises herbes; - superficie du champ, etc.		Consultation du programme de culture. Prise en compte des conditions météorologiques, du stade des cultures et du stade des mauvaises herbes.			
3	A Planifier les tâches d'entretien.	À partir du plan de ferme. Principaux éléments de planification : - opération à réaliser; - période de réalisation; - quantité d'intrants nécessaire; - temps d'exécution prévu, etc.		1 Calculs liés à la planification de l'entretien. 1.1 Détermination juste des quantités de pesticides et d'engrais nécessaires. 1.2 Estimation juste du temps d'exécution des tâches.	20	15	C
					5	C	
<i>B. RÉGLER ET AJUSTER L'ÉQUIPEMENT D'ENTRETIEN</i>					<i>Durée : 20 %</i>		
2	B.1 Vérifier l'état des instruments.	Principaux points de vérification. Propreté des filtres et des buses de pulvérisation, usure des cuillères de la houe rotative, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Entretien une culture</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P₁	P_C	St		
2	B.2 Régler et ajuster le tracteur et l'équipement d'entretien.	Principaux réglages et ajustements : - vitesse d'avancement; - débit des buses; - profondeur de travail du sarcloir et de la houe rotative, etc.		Respect des méthodes de réglage et d'ajustement.					
3	B Préparer l'équipement d'entretien.	Principaux équipements d'entretien : - pulvérisateur à rampe; - sarcloir; - houe rotative; - applicateur d'azote, etc.		2 Préparation de l'équipement d'entretien. 2.1 Vérification de l'état de l'équipement d'entretien. 2.2 Détermination des réglages et des ajustements.	20				
						10	P		
						10	P		
C. UTILISER DES PESTICIDES							Durée : 30 %		
2	C.1 Énumérer les éléments d'une utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides.	Principaux éléments : prise en considération du contenu de l'étiquette, port de l'équipement de protection, préparation sécuritaire de la bouillie, élimination appropriée de la bouillie restante, etc.							
2	C.2 Interpréter les données d'une étiquette.	Principales données : matière active, dose recommandée, conditions d'utilisation, mesures de sécurité, etc.		Interprétation juste des données de l'étiquette des pesticides.					
2	C.3 Reconnaître l'importance de respecter les normes environnementales.	Réglementation sur les pesticides. Risques de contamination de l'eau, de l'air et du sol.							
2	C.4 Décrire la marche à suivre pour préparer la bouillie.	Principaux aspects à considérer : mélange des produits, ajout de l'eau, agitation de la bouillie, élimination des contenants vides, etc. Règles de santé et de sécurité au travail.		Respect des recettes. Élimination appropriée des contenants vides et de la bouillie restante.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Entretien une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P ₁	P _C	St
2	C.5 Décrire la marche à suivre pour appliquer les pesticides.	Principaux aspects à considérer : - pression adéquate; - application uniforme; - respect des contraintes météorologiques, etc. Respect des règles de santé et de sécurité au travail.					
2	C.6 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : - contrôle satisfaisant des mauvaises herbes; - cultures en bon état, etc.		Décontamination et remisage appropriés de l'équipement d'application et de protection. Souci de l'efficacité du traitement.			
3	C Utiliser des pesticides.	Préparation et application d'herbicides.		3 Utilisation des pesticides. 3.1 Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides. 3.2 Respect des techniques d'application.	40	20	P
E. APPLIQUER L'AZOTE				Durée : 15 %			
2	E.1 Décrire la marche à suivre pour remplir le réservoir et appliquer l'azote.	Principaux points à considérer : - pression; - localisation et incorporation de l'azote; - protection de la culture, etc.		Ajustement ponctuel de l'équipement.			
2	E.2 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : - uniformité de l'application; - respect de la dose; - localisation et incorporation; - culture intacte, etc.		Vérification régulière du bon fonctionnement de l'équipement. Vérification régulière de la qualité du travail.			
3	E Appliquer l'azote.	Azote minéral sous forme solide et liquide.		4 Application de l'azote. 4.1 Respect des techniques d'application de l'azote.	10	10	C

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Entretien une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
D. SARCLER Durée : 15 %							
2	D.1 Appliquer les techniques de sarclage.	Principaux aspects à considérer lors du sarclage : - profondeur; - état du sol; - protection de la culture, etc.		Ajustement ponctuel du sarcloir et de la houe rotative.			
2	D.2 Reconnaître l'importance de s'assurer de la qualité de son travail.	Principaux critères de qualité : - contrôle satisfait des mauvaises herbes; - cultures en bon état, etc.		Contrôle satisfaisant des mauvaises herbes.			
3	D Sarcler.			5 Sarclage. 5.1 Respect des techniques de Sarclage.	10	10	C
F. CONSIGNER LES DONNÉES Durée : 5 %							
2	F.1 Énumérer les données relatives à l'entretien d'une culture à inscrire dans le registre des champs.	Principales données : - numéros des champs; - date de réalisation des travaux; - outils utilisés; - profondeur de travail; - état du sol, etc. Importance de la précision des données inscrites.		Inscription précise des données dans le registre des champs.			
3	F Consigner les données.						
ENTRETIEN UNE CULTURE Durée : 2 %							
3	Entretien une culture.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)				Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Entretenir une culture</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
ENTRETIEN D'UNE CULTURE							
						<i>Durée : 3 % (Incluant l'évaluation de sanction)</i>	
4	ENTRETIEN D'UNE CULTURE.			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
ENTRETIEN D'UNE CULTURE							
5	ENTRETIEN D'UNE CULTURE.	Activités complexes dépassant les exigences du seuil de l'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-804 – ENTRETIEN D'UNE CULTURE (module 19)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour objet d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à entretenir une culture. Elle comprend un examen de connaissances pratiques et un examen pratique d'une durée suggérée de 1 heure 30 minutes chacun.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux tâches :

Tâche 1 : Examen de connaissances pratiques

1.1 À partir d'une mise en situation d'application de pesticides comprenant des précisions sur le taux d'application du pesticide et de la bouillie, la capacité du réservoir et la superficie à traiter, la candidate ou le candidat détermine la quantité de pesticide à mettre dans un réservoir, la quantité totale de pesticide nécessaire pour traiter toute la superficie, la superficie couverte par un réservoir et le nombre de fois que le réservoir devra être rempli.

À partir d'une mise en situation d'application d'engrais comprenant des précisions sur le taux d'application de l'engrais, la capacité du réservoir et la superficie à traiter, la candidate ou le candidat détermine la quantité totale d'engrais nécessaire pour traiter toute la superficie, la superficie couverte par un réservoir et le nombre fois que le réservoir devra être rempli.

**Tolérance : un manquement par mise en situation et marge d'erreur (15 points)
de 5 % dans les calculs**

1.2 À partir d'une mise en situation d'application de pesticide, on indique à la candidate ou au candidat la superficie totale à couvrir, la superficie couverte par un réservoir, la largeur de l'équipement, sa vitesse d'avancement et le temps nécessaire au remplissage. Elle ou il doit ensuite estimer la durée totale d'exécution de la tâche.

Tolérance : marge d'erreur de 10 % dans les calculs (5 points)

4.1 À partir d'une mise en situation décrivant une application d'azote dans un champ (et comprenant des précisions sur la culture, le stade de la culture, les caractéristiques du sol, la forme d'azote et le type d'équipement), la candidate ou le candidat relève trois éléments sur lesquels elle ou il a un contrôle direct et expliquer comment s'y appuyer pour assurer une application optimale (date d'application, profondeur, endroit, forme d'azote et type d'équipement).

Tolérance : un manquement (10 points)

- 5.1 À partir d'une mise en situation décrivant le sarclage de mauvaises herbes dans un champ et comprenant des précisions sur la culture, le stade de la culture et des mauvaises herbes, les caractéristiques du sol et le type d'équipement, la candidate ou le candidat relève quatre éléments sur lesquels elle ou il a un contrôle direct et expliquer comment s'y appuyer pour assurer un sarclage optimum (date de sarclage, profondeur, endroit et type d'équipement).

Tolérance : un manquement

(10 points)

Sanction : Seuil de réussite pour l'examen de connaissances pratiques : 30 points sur un total de 40.

Tâche 2 : Préparation du pulvérisateur

- 2.1 La candidate ou le candidat devra vérifier l'état du pulvérisateur et faire un rapport verbal. **(10 points)**
- 2.2 La candidate ou le candidat devra déterminer les réglages et les ajustements à effectuer sur le tracteur et le pulvérisateur. **(10 points)**

3 Application de pesticide.

Le candidat ou la candidate devra :

- lire les instructions sur l'étiquette;
- préparer une bouillie dans le réservoir déjà rempli d'eau. le pesticide est remplacé par de l'eau;
- agiter la bouillie;
- disposer correctement du contenant vide;
- respecter les règles de santé et sécurité;
- effectuer un aller-retour en respectant les techniques d'application.

Seuil de réussite: 50 points sur un total de 60

Sanction : réussir les deux tâches

3 MATÉRIEL

Lors de l'examen de connaissances pratiques, les candidates et les candidats n'auront aucune note de cours ni aucun document à leur disposition. L'usage de la calculatrice sera toutefois permis.

Pour l'examen pratique, les candidates et les candidats auront à leur disposition :

- le guide du fabricant de buses;
- un champ;
- un tracteur;
- un pulvérisateur au réservoir rempli d'eau;
- l'étiquette du produit à utiliser;

- un contenant d'herbicide rempli d'eau;
- des instruments de mesure appropriés (ruban à mesurer, jalons, chronomètre, roue à mesurer, etc.);
- des outils appropriés.

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

Lors de l'examen pratique, la candidate ou le candidat devra porter un habillement adéquat et sécuritaire.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 19 – Entretien d'une culture	Code du cours : 204-804
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 2 : PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT ET APPLICATION DE PESTICIDES		
2 PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR		
2.1 Vérification de l'état de l'équipement d'entretien (du pulvérisateur) :		
- buses et pastilles;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
- manomètre;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- pompe;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- filtres;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- étanchéité.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : un manquement		
2.2 Détermination des réglages et des ajustements :		
- ajustement de la pression du pulvérisateur;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
- vérification de la pression de pulvérisation;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vérification de la vitesse d'avancement;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- vérification du taux d'application;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : un manquement		

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3	UTILISATION DES PESTICIDES	
3.1	Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides :	
	- calcul exact de la quantité de bouillie nécessaire;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- versement du pesticide sans éclaboussure;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- remplissage du réservoir avec de l'eau;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- agitation de la bouillie;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- élimination adéquate du contenant de pesticide;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- respect des règles de sécurité.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3.2	Respect des techniques d'application :	
	- ajustement approprié de la hauteur de la rampe;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- chevauchement adéquat des passages;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- dextérité dans les virages;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- approche sécuritaire tout au long de l'épreuve.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		Total : / 60
Seuils de réussite : Épreuve de connaissances pratiques : 30 / 40 Épreuve pratique : 50 / 60		
Règle de verdict : La candidate ou le candidat doit respecter les règles de santé et de sécurité tout au long de l'épreuve. Tout manquement à ce sujet met fin à l'épreuve et entraîne un échec.		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-811 – MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI (module 20)				Durée : 15 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser des moyens de recherche d'emploi</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
UTILISER DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. PLANIFIER SA DÉMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI				Durée : 10 %			
2	A.1 Préparer une liste des journaux ou organismes utiles.	<i>Terre de chez nous.</i> <i>Bulletin des agriculteurs.</i> MAPAQ. Fédération des producteurs de cultures commerciales. Autres journaux ou organismes.		Préparation d'une liste des journaux ou des organismes utiles. Préparation d'une liste des outils de recherche d'emploi nécessaires.			
2	A.2 Recueillir des renseignements utiles sur divers employeurs.	Employeurs éventuels : entreprises agricoles, Coopératives, compagnies de semences, de fertilisants, de pesticides, etc., compagnies effectuant des travaux à forfait, et autres compagnies. Renseignements utiles : nombre d'employées et employés, champs d'activité, compétences requises, horaires, etc.		Préparation d'une liste d'employeurs éventuels.			
3	A Planifier sa démarche de recherche d'emploi.			1 Planification d'une démarche de recherche d'emploi. 1.1 Utilisation correcte des sources d'information.	10		10

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-811 – MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI (module 20)							Durée : 15 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser des moyens de recherche d'emploi</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St		
<i>B. RÉDIGER UN CURRICULUM VITAE</i>							<i>Durée : 25 %</i>		
2	B.1 Énumérer les qualités d'un curriculum vitæ bien fait.	Pertinence du contenu. Qualité du français. Présentation soignée. Lisibilité, etc.							
2	B.2 Sélectionner des éléments de contenu.	Études. Expérience de travail. Aptitudes et goûts, etc.							
3	B Rédiger un curriculum vitæ.			2 Curriculum vitæ. 2.1 Rédaction correcte d'un curriculum.	20	20			
<i>C. RÉDIGER UNE LETTRE DE PRÉSENTATION</i>							<i>Durée : 20 %</i>		
2	C.1 Énumérer les qualités d'une lettre de présentation bien faite.	Pertinence du contenu. Qualité du français. Présentation soignée. Lisibilité. Concision, etc.							
2	C.2 Sélectionner des éléments de contenu.	Introduction. Description de la demande. Références. Remerciements.							
3	C Rédiger une lettre de présentation.			3 Lettre de présentation. 3.1 Rédaction pertinente d'une lettre de présentation.	20	20			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-811 – MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI (module 20)				Durée : 15 heures			
Énoncé de la compétence : Utiliser des moyens de recherche d'emploi							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
<i>D. SOLLICITER UNE ENTREVUE POUR UN EMPLOI</i>							
<i>Durée : 10 %</i>							
2	D.1 Adopter les attitudes et les comportements favorables à la sollicitation d'une entrevue pour un emploi.	Courtoisie. Concision. Intérêt. Mise appropriée. Persévérance, etc.		Relance de l'employeur potentiel, au besoin.			
2	D.2 Dresser une liste des arguments à utiliser.	Expérience. Études. Intérêt. Qualités et limites, etc.					
3	D Solliciter une entrevue pour un emploi.			4 Sollicitation d'une entrevue. 4.1 Pertinence des arguments utilisés. 4.2 Qualité de la communication.	25	15	10
<i>E. PASSER UNE ENTREVUE DE SÉLECTION POUR UN EMPLOI</i>							
<i>Durée : 25 %</i>							
2	E.1 Adopter les attitudes et les comportements appropriés lors d'une entrevue.	Qualité de l'écoute et de l'expression. Argumentation bien choisie. Courtoisie. Ton approprié, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-811 – MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI (module 20)					Durée : 15 heures		
Énoncé de la compétence : Utiliser des moyens de recherche d'emploi							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P_I	P_C	St
2	E.2 Préparer l'entrevue de sélection pour un emploi.	Préparation de la présentation personnelle. Simulation de questions et réponses. Recherche d'information sur l'entreprise, etc.		Relance de l'employeur potentiel, au besoin.			
3	E Passer une entrevue de sélection pour un emploi.			5 Entrevue de sélection. 5.1 Simulation correcte d'une entrevue de sélection.	25	25	
UTILISATION DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI Durée : 5 %							
3	Utiliser des moyens de recherche d'emploi.						
UTILISATION DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI Durée : 5 % (Incluant l'évaluation de sanction)							
4	UTILISER DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI			Se référer à l'ensemble des critères qui précèdent pour l'évaluation formative. Se référer aux critères pondérés pour l'évaluation aux fins de sanction.			
UTILISATION DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI							
5	UTILISER DES MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI	Activités complexes dépassant les exigences du seuil d'entrée.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, P : pratique)

GRANDES CULTURES (5254)

204-811 – MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI (module 20)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

À l'aide de la documentation pertinente, la candidate ou le candidat devra démontrer sa compétence à utiliser des moyens de recherche d'emploi.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte trois tâches :

Tâche 1 : Planifier une démarche de recherche d'emploi

Tâche 2 : Préparer une entrevue de sélection

Tâche 3 : Passer une entrevue de sélection

Tâche 1 : Planifier une démarche de recherche d'emploi

Utilisation correcte des sources d'information.

À partir de sources diverses : la *Terre de chez nous*, le *Bulletin des agriculteurs*, le MAPAQ, la Fédération des producteurs de cultures commerciales, Internet et le centre d'emploi local et autres, la candidate ou le candidat relève quelques postes à pourvoir dans son domaine. Elle ou il produit aussi un rapport sur sa démarche de recherche d'emploi. L'examinatrice ou l'examinateur évalue la démarche suivie et non le résultat final.

Tâche 2 : Préparer une entrevue de sélection

Rédaction de son curriculum vitæ

La candidate ou le candidat rédige un curriculum vitæ cohérent dans une langue de qualité et fournit des renseignements pertinents, tout en respectant les règles de présentation. L'examinatrice ou l'examinateur tient compte plus du contenu que de la forme.

Rédaction d'une lettre de présentation

La candidate ou le candidat rédige une lettre de présentation pertinente dans une langue de qualité et fournit les renseignements nécessaires, tout en respectant les règles de mise en page. L'examinatrice ou l'examinateur tient compte plus du contenu que de la forme.

Sollicitation d'une entrevue

Dans une mise en situation où l'examinatrice ou l'examineur joue le rôle d'un employeur éventuel (une compagnie de semences, de fertilisants ou de pesticides, par exemple), la candidate ou le candidat sollicite une entrevue. Elle ou il utilise quatre arguments pertinents et adopte une attitude polie et courtoise (durée de la simulation : 5 minutes).

Tâche 3 : Passer une entrevue de sélection

À partir d'une mise en situation, la candidate ou le candidat participe à la simulation d'une entrevue de sélection. L'examinatrice ou l'examineur joue le rôle de l'employeur potentiel et pose des questions à la candidate ou au candidat pendant 10 minutes.

FICHE D'ÉVALUATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 20 – Moyens de recherche d'emploi	Code du cours : 204-811
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date de la passation de l'épreuve : _____	
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
TÂCHE 1 : PLANIFIER UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI		
1 PLANIFICATION D'UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI		
1.1 Utilisation correcte des sources d'information :		
- journaux :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
- revues spécialisées;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- centre d'emploi;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- internet.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
TÂCHE 2 : PRÉPARER UNE ENTREVUE		
2 CURRICULUM VITAE		
2.1 Rédaction correcte d'un curriculum vitæ :		
- pertinence;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
- exactitude;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- cohérence;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- précision;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- qualité de la langue;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
- présentation correcte.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Tolérance : trois manquements mineurs		

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3	LETTRE DE PRÉSENTATION	
3.1	Rédaction pertinente d'une lettre de présentation :	
	- pertinence;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- exactitude;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- cohérence;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- précision;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- qualité de la langue;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- présentation correcte.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : trois manquements mineurs	0 ou 20
4	SOLLICITATION D'UNE ENTREVUE	
4.1	Pertinence des arguments utilisés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : deux manquements	0 ou 15
4.2	Qualité de la communication :	
	- courtoisie;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- politesse;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- concision;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- maintient de l'intérêt;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- persévérance.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Tolérance : deux manquements mineurs	0 ou 10
TÂCHE 3 : PASSER UNE ENTREVUE DE SÉLECTION		
5	ENTREVUE DE SÉLECTION	
5.1	Simulation correcte d'une entrevue de sélection :	
	- courtoisie;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- écoute attentive;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- qualité de la langue;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- pertinence des réponses;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- cohérence de réponses;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	- pertinence des questions;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

OBSERVATION	RÉSULTAT
<div style="text-align: right; margin-bottom: 5px;">OUI NON</div> <ul style="list-style-type: none"> - clarté de l'expression; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - connaissance du vocabulaire technique; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - connaissance des produits; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - connaissance de l'employeur; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - mise en valeur de ses qualités; <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - connaissance de ses limites. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <p>Tolérance : quatre manquements</p>	0 ou 25
Total : / 100	
Seuil de réussite : 80 points	

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
204-825 – INTÉGRATION AU TRAVAIL (module 21)						Durée : 75 heures
Énoncé de la compétence : <i>S'intégrer au milieu de travail</i>						
PHASE 1 : PRÉPARATION AU SÉJOUR EN MILIEU DE TRAVAIL						Durée : 15 %
1.1	Situer la présente compétence au regard du métier et du programme de formation.	Raisons d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.				
1.2	Appliquer les étapes de planification de la recherche d'un lieu de stage.					
1.3	Se soucier de l'importance des attitudes au moment de la recherche dynamique d'un lieu de stage.	Attitudes telles que : - détermination; - ouverture d'esprit; - pensée positive; - disponibilité, etc.				
1.4	Prendre connaissance des modalités du stage.	Objectifs du stage, durée, conditions d'encadrement et critères de participation.				
1.5	Se fixer des critères de sélection des entreprises agricoles.	Emplacement. Type d'agriculture. Superficie en culture. Cultures produites, etc.				
1.6	Effectuer des démarches pour obtenir une place de stage.			1 Préparation au stage en milieu de travail. 1.1 Se fixe des critères pour choisir son lieu de stage. 1.2 Relève trois lieux de stage potentiels répondants à ses critères. 1.3 Rencontre la représentante ou le représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.	40	10 15 15

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
204-825 – INTÉGRATION AU TRAVAIL (module 21)						Durée : 75 heures
Énoncé de la compétence : <i>S'intégrer au milieu de travail</i>						
<i>PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉALISATION D'ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL</i>						<i>Durée : 80 %</i>
2.1	Observer le contexte de travail.	Entreprise familial. Structure. Équipement et machinerie. Évolution technologique. Conditions de travail. Relations interpersonnelles. Santé et sécurité.				
2.2	Observer et effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution.					
2.3	Tenir à jour son journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches effectuées dans l'entreprise agricole.			2 Observation et réalisation d'activités en milieu de travail. 2.1 Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les activités qu'on lui demande d'accomplir à titre de stagiaire. 2.2 Respecte les horaires de travail. 2.3 Produit un journal de bord contenant des données sur des sujets à observer et décrivant les tâches exécutées ou observées.	45	15 15 15

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
GRANDES CULTURES (5254)

204-825 – INTÉGRATION AU TRAVAIL (module 21)		Durée : 75 heures			
Énoncé de la compétence : <i>S'intégrer au milieu de travail</i>					
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION	
Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P_I	P_C
<i>PHASE 3 : ÉVALUATION DU STAGE</i>					<i>Durée : 5 %</i>
3.1 Discuter de sa perception du métier avant et après le stage, du milieu de travail et des pratiques professionnelles.	Relevé des différences perçues quant aux aspects suivants : - tâches et opérations; - conditions de travail; - réalisation des tâches; - rendement attendu, etc.				
3.2 Commenter les mesures prises par l'entreprise agricole en matière de santé et de sécurité.	Voir le module 2 – Santé et sécurité au travail.				
3.3 Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.	Relevé des différences perçues quant aux aspects suivants : - tâches et opérations; - conditions de travail; - réalisation des tâches; - rendement attendu, etc.		3 Évaluation du stage. 3.1 Partage des idées, avec ses collègues, sur son expérience en milieu de travail.	15	15

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

GRANDES CULTURES (5254)

204-825 – INTÉGRATION AU TRAVAIL (module 21)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

L'évaluation de la participation de la candidate ou le candidat aux activités de formation devra s'appuyer sur des observations faites à certains moments du déroulement du stage par l'enseignante ou l'enseignant et par la ou le responsable en milieu de travail. Elle s'appuiera également sur des réalisations de la candidate ou du candidat.

PHASE 1 : PRÉPARATION AU SÉJOUR EN MILIEU DE TRAVAIL

La candidate ou le candidat détermine quatre critères qui lui permettront de relever des lieux de stage potentiels. Elle ou il relève trois lieux de stages qui répondront aux critères précédemment établis. Elle ou il rencontre la représentante ou le représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.

PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉALISATION D'ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

L'évaluation englobe les aspects suivants :

- l'appréciation de la participation de la candidate ou du candidat par la personne responsable du stage dans l'entreprise et par l'enseignante ou l'enseignant responsable du stage. Il est recommandé de préparer des instruments de travail (grilles) permettant de se prononcer sur :
 - le comportement de la candidate ou du candidat dans la réalisation des tâches;
 - l'attitude de la candidate ou du candidat dans les relations interpersonnelles;
 - le respect des politiques de l'entreprise;
 - le respect des horaires de travail;
 - la manifestation d'une attitude professionnelle;
- les observations effectuées et l'information recueillie par l'enseignante ou l'enseignant au cours de visites en milieu de stage.
- la candidate ou le candidat doit consigner les éléments suivants dans son journal de bord :
 - description des tâches réalisées ou observées;
 - observation du contexte de travail : pratiques agroenvironnementales et santé et sécurité.

PHASE 3 : ÉVALUATION DU STAGE

Lors d'une rencontre, tous les candidats et candidates discutent de leur perception du métier, du milieu de travail et des pratiques professionnelles y ayant cours. Ils commentent les pratiques agroenvironnementales et les mesures de santé et de sécurité et relèvent les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.

Pour cette phase, la candidate ou le candidat consultera :

- son journal de bord;
- la grille d'évaluation remplie par la personne responsable du stage dans l'entreprise;
- la grille d'évaluation remplie par l'enseignante ou l'enseignant.

Seuil de réussite : 5 OUI sur 7 dont les critères 1.3, 2.1 et 2.2.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

GRANDES CULTURES	Code du programme : 5254
N° 21 – Intégration au travail	Code du module : 204-825
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT
	OUI NON
PHASE 1 : PRÉPARATION AU SÉJOUR EN MILIEU DE TRAVAIL	
1 PRÉPARATION AU STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL.	
1.1 Se fixe des critères pour choisir son lieu de stage.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
1.2 Relève trois lieux de stage potentiels répondants à ses critères.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
1.3 Rencontre la représentante ou le représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉALISATION D'ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL	
2 OBSERVATION ET RÉALISATION D'ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL	
2.1 Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les activités qu'on lui demande d'accomplir à titre de stagiaire.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2.2 Respecte les horaires de travail.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2.3 Produit un journal de bord contenant des données sur des sujets à observer et décrivant les tâches exécutées ou observées.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PHASE 3 : ÉVALUATION DU STAGE	
3 ÉVALUATION DU STAGE.	
3.1 Partage des idées, avec ses collègues, sur son expérience en milieu de travail.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Règle de verdict : réussite de 5 OUI sur 7, dont les éléments 1.3, 2.1 et 2.2	

Remarques : _____

